

**LES INDICATEURS DE DEVELOPPEMENT HUMAIN
AU NIVEAU INFRANATIONAL :
ESSAI D'ESTIMATION A PARTIR DES DONNEES DU
RECENSEMENT ALGERIEN
DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DE 2008**

Nacer-eddine **HAMMOUDA***

Résumé

Chaque année l'Algérie est tenu d'élaborer un rapport sur le développement humain. Pour ce faire l'ensemble des indicateurs de développement humain préconisé par le PNUD sont calculés au niveau national. Bien que l'équilibre régional a été et reste un objectif de la politique économique et sociale algérienne, des inégalités tant sociales que spatiales sont encore observables. Des politiques de lutte contre les inégalités se poursuivent à travers la mise en œuvre d'un schéma national d'aménagement du territoire et des programmes spéciaux pour des régions connaissant des déficits, tant en terme d'infrastructure de base qu'en terme de développement humain. Il était donc tout à fait opportun de faire le point en termes de développement humain, après 50 ans d'efforts soutenus. C'est pourquoi nous avons tenté de voir la possibilité d'élaborer ces indicateurs à un niveau infranational. Pour ce faire nous avons fait une revue des sources de données disponibles et les possibilités qu'elles pourraient offrir à notre exercice. Quel est le niveau de désagrégation que permettent ces sources ? Seuls les recensements de la population permettent de disposer de données à un niveau géographique le plus fin. C'est pourquoi nous avons mobilisé l'ensemble des variables disponibles issues de l'exploitation du dernier recensement général de la population et de l'habitat de 2008 ayant une relation avec des indicateurs développement humain. Le choix de ces variables sera discuté dans la mesure où elles sont généralement fortement corrélées entre elles. Si le RGPH fournit un certain nombre d'indicateurs (taux

* Statisticien économiste, Directeur de recherche Division développement humain et économie sociale CREAD (Algérie)

d'analphabétisme, taux de scolarisation) d'autres ne peuvent provenir que d'enquêtes par sondage (revenus). Les stratifications adoptées par chaque enquête peuvent différer et de toute façon ont été réalisées a priori. Dans ce cas dans quelle mesure la post stratification pourrait constituer une échappatoire pour obtenir des estimations à des niveaux géographiques pertinents. L'autre alternative est de construire des proxys à partir des variables disponibles dans le questionnaire du recensement. Ainsi on peut constituer un indicateur de richesse à partir des conditions de logements et de l'équipement des ménages.

Pour assurer une certaine objectivité à notre travail nous avons fait le choix d'une technique automatique en l'occurrence la classification ascendante hiérarchique sans introduire de critère de contiguïté. C'est-à-dire qu'il ne s'agit pas de choisir a priori un regroupement géographique puis estimer les indicateurs de développement humain mais plutôt de faire un regroupement a posteriori de territoires à développement humain plus ou moins identique.

La méthodologie :

Il s'agit d'agréger de proche en proche les 48 points wilaya (non pondérés) les moins éloignés selon la distance euclidienne au carré calculée à partir des n coordonnées (variables transformées) dans un espace à n dimensions. Du fait de la forte hétérogénéité des wilayate (départements). L'ensemble des variables a été transformé selon la démarche pnudienne grâce à un changement d'échelle entre 0 (la valeur minimale) et 1 (la valeur maximale). La méthode d'agrégation qui nous a semblé la plus opportune est celle de Ward.

En comparant le regroupement a priori (EPT) et celui que nous avons obtenu, il s'avère que les strates auxquelles nous avons abouti sont plus pertinentes. Nous avons proposé en conclusion, un regroupement qui satisfasse les deux approches.

Mots Clés : Développement humain, Régions, Algérie, Indicateurs, Classification automatique.

Code JEL: C19, C43, C82, I30, O15, O18, R58.

Le calcul des indicateurs de développement humain tels que préconisés par le programme des nations unis pour le développement (PNUD) est devenu une tradition pour la plupart des pays. En Algérie

cette tâche a été confiée depuis plusieurs années au conseil national économique et social (CNES). Ces indicateurs permettent de classer les pays et de mesurer l'évolution de leurs performances annuellement.

La question à laquelle nous nous attellerons dans ce papier est d'aborder les aspects méthodologiques que soulève le calcul de ces indicateurs à un niveau infranational.

Pourquoi calculer l'IDH à un niveau infranational ?

L'existence de disparités spatiales supposées ou avérées, au même titre que celles sociales, nous semble une raison suffisante pour faire l'exercice. En effet beaucoup d'études ont montré que pour l'ensemble des indicateurs de base qui entrent dans le calcul de l'IDH ou des autres indicateurs connexes, les performances étaient plus ou moins variables d'un espace à un autre. D'où l'idée de systématiser le calcul de ces indicateurs déclinés par territoire et de suivre leur évolution et ce dans un souci d'orienter les politiques publiques dédiées à la lutte contre toutes les formes d'inégalités (ou d'iniquité).

Quelle stratification (ou découpage territoriale) adopter pour le calcul de l'IDH ?

A ce niveau deux questions se posent à nous :

1. Quelle est la plus petite unité territoriale où les différentes données nécessaires au calcul de l'IDH sont disponibles ? Et avec quelle fréquence ?
2. Faudrait-il opter pour un regroupement préétabli (à priori) ou procéder à un regroupement de ces unités primaires à posteriori en fonction de leur IDH (ou toute forme de proxy) ?

La réponse à ces deux questions va déterminer la suite de notre travail.

Pour répondre à la première question il faudrait commencer par décrire le système algérien d'information statistique et les différentes unités territoriales.

Il est à noter que l'Algérie a connu plusieurs découpages administratifs depuis l'indépendance passant de 15 wilayate puis 31 et enfin 48 en 1984. Quant au nombre de communes il est passé de 676 à 693 puis à 703 (704) puis à 1541. Il est à rappeler que l'Algérie

comptait plus de 1577 communes à l'indépendance. Il existe un niveau intermédiaire c'est celui de la daïra mais le découpage ne cesse de fluctuer au gré de la conjoncture politique. Il est passé de 91 à 160 pour dépasser actuellement les 500.

Tableau N°1 : **Evolution du découpage territorial administratif en Algérie**

	1965 ¹	1974 ²	1984 ³
Wilaya	15	31	48 ⁴
Daïra	91	160	276 ⁵
Commune	676 ⁶	703 ⁷	1541 ⁸

En 1988 un découpage en huit régions-programme appelés espaces d'aménagement territoriale (EPT) fut adopté pour l'élaboration d'un schéma national d'aménagement du territoire (SNAT). Une neuvième région (le grand-sud) qui appartenait à la région SUD-EST fut autonomiser du fait de fortes spécificités et d'un retard plus prononcé.

Les neuf (09) Régions-Programme d'Aménagement et de développement durable du Territoire :

Chaque Région-Programme est constituée par plusieurs wilayas limitrophes et présentant des caractéristiques physiques et des vocations de développement similaires ou complémentaires :

- Nord-Est : constituée par les wilayas de : Annaba, El Taref, Constantine, Skikda, Guelma, Souk Ahras, Jijel, Mila.

¹ Décret 65- 246 du 30 Septembre 1965 publié le 07 Décembre 1965

² L'ordonnance 74-69 du 02 Juillet 1974 et le décret 74-124 du 12 Juillet 1974

³ Loi 84-09 du 4 février 1984

⁴ En 1997 fut créé par ordonnance le gouvernorat du grand Alger qui récupérera 24 communes des trois wilyate limitrophes : décret présidentiel n°97-292 du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 02 Août 1997. (journal officiel n°51 du 06 Août 1997). En 2000 cette entité territoriale redevient wilaya en gardant l'ensemble des 57 communes du GGA.

⁵ Le nombre de daïrate a depuis évolué pour atteindre actuellement 548 dont 13 circonscriptions administratives pour la wilaya d'Alger;

⁶ 17 nouvelles communes ont été créés en 1971

⁷ Une 704ème commune (Baraki dans la wilaya d'Alger) fut créer en 1977 ;

⁸ Une commune n'enregistre aucune population résidente depuis le recensement de 1998

- Nord-Centre : constituée par les wilayas de : Alger, Boumerdès, Tipaza, Blida, Ain Defla, Chlef, Médéa, Bouira, Bejaia, Tizi Ouzou.
- Nord-Ouest : constituée par les wilayas de : Oran, Mostaganem, Ain Temouchent, Mascara, Sidi Bel Abbès, Tlemcen, Relizane ;
- Hauts-Plateaux-Est : constituée par les wilayas de : Tebessa, Oum El Bouaghi, Khenchela, Batna, Setif, Bordj Bou Arrerradj ;
- Hauts-Plateaux-Centre : constituée par les wilayas de : Djelfa, M'Sila, Laghouat.
- Hauts-Plateaux-Ouest : constituée par les wilayas de : Tiaret, Tissemsilt, Saida, Naama, Elbayadh ;
- Sud-Est : constituée par les wilayas de : Biskra, Ouargla, El Oued, Ghardaia.
- Sud-Ouest : constituée par les wilayas de : Adrar, Bechar, Tindouf ;
- Grand-Sud : (Hoggar – Tassili) constituée par les wilayas de : Illizi, Tamanrasset.

Les indicateurs de base pour le calcul de l'IDH sont de trois sortes :

- Un indicateur de richesse : PIB par tête en parité de pouvoir d'achat selon l'ancienne version et revenu national brut depuis 2010 ;
- Un indicateur pour l'état sanitaire de la population : l'espérance de vie à la naissance ;
- Un indicateur concernant l'éducation : taux d'alphabétisation de la population âgée de 15 ans et plus et le taux brut de scolarisation de la population âgée de 6 à 24 ans (selon l'ancienne version) et durée moyenne de scolarisation de la population âgée de 25 ans et plus et durée attendue de scolarisation (selon la nouvelle mouture).

Concernant le premier indicateur, le système statistique algérien ne produit pas de comptes régionaux. Dans ce cas quelle approche adopter sachant que les enquêtes sur les revenus des ménages sont décennales sans possibilité de désagrégation spatiale et que les sources administratives sont le plus souvent inaccessible et ne saisissent que le secteur formel ? Peut-on utiliser des proxys pour cet indicateur ?

Lequel et à partir de quelle source ? Les deux derniers recensements de la population permettent de ventiler l'emploi par grands secteurs d'activité selon le lieu de résidence et le lieu de travail. Il faut noter que cette source sous-estime grandement l'emploi dans le secteur privé, essentiellement informel. Dans quelle mesure les enquêtes emploi permettraient de redresser les données issues d'un recensement ? Les comptables nationaux utilisent bien ces enquêtes pour estimer le secteur informel pour redresser les comptes nationaux.

Pour ce qui est du calcul de l'espérance de vie, il nécessite la disponibilité d'une table de mortalité. Les statistiques de l'état civil sont disponibles au niveau communal mais pêchent par deux défauts majeurs pour notre exercice :

- i) l'enregistrement se fait dans la commune où se produit l'événement et non pas dans la commune de résidence (lieu de résidence administrative de la maternité pour les naissances, lieu de résidence administrative de l'hôpital où est survenu le décès) ;
- ii) un taux de couverture très élevé mais non encore exhaustif en particuliers pour les décès en milieu rural où même les naissances en milieu non assisté lorsqu'elles sont suivies d'un décès néonatal ou post néonatal. Plus ou moins régulièrement des enquêtes auprès des ménages intègrent dans leur questionnaire une question sur l'enregistrement des événements démographiques à l'état civil (sans toutefois procéder à une double collecte). La taille des échantillons de ces enquêtes ne permettent qu'une estimation du taux de couverture au niveau national. Conscients de ces deux défauts, les démographes ont recours aux méthodes indirectes à travers des enquêtes spécialisées⁹ ou les deux derniers recensements (1998 et 2008) pour l'estimation de la mortalité infantile. Il semblerait qu'actuellement le schéma de mortalité en Algérie n'obéisse à aucune des tables types, connues et utilisées par les démographes. Les démographes de l'ONS produisent bien annuellement une table de mortalité mais s'interdisent de le faire à un niveau infranational. Comment alors procéder : utiliser les données des services de l'état civil avec les biais cités ou comment minimiser ces biais en travaillant sur des espaces suffisamment grands. Le problème se pose de façon plus accrue pour les espaces de résidence administrative

⁹ Enquêtes multi objectifs MICS, enquêtes sur la santé de la mère et de l'enfant, etc.

des centres hospitalo-universitaires qui drainent une population bien au-delà de leur circonscription administrative ? Dans quelle mesure les recensements décennaux peuvent permettre une correction des biais éventuels ?

Pour ce qui est de l'éducation les sources administratives permettent la ventilation au niveau géographique le plus fin mais le dénominateur adéquat pour le calcul des taux n'est pas toujours évident. En effet les statistiques disponibles sont ventilées selon la résidence administrative des différentes institutions de formation. Quelle est le niveau d'agrégation adéquat qui permette de faire coïncider lieu de résidence et lieu de formation ? Les enquêtes auprès des ménages et les recensements de la population permettent d'estimer des taux nets de scolarisation. Si les enquêtes ne permettent pas des estimations fiables à des niveaux désagrégés, ce n'est pas le cas des recensements mais une fois tous les dix ans.

Ce préambule étant fait, il nous semblait utile de faire l'exercice en utilisant les données issues de l'exploitation exhaustive du dernier recensement général de la population et de l'habitat de 2008.

Quelles données utiliser ?

Pour des raisons d'homogénéité de la démarche nous nous contenterons d'utiliser une seule source de données à savoir le recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) réalisé par l'office national des statistiques en 2008 et dont les résultats issus de l'exploitation exhaustive ont été rendus publics.

1. indicateurs de richesse :

Le RGPH ne saisit pas le revenu des ménages par contre il nous renseigne sur les conditions de logement et l'équipement des ménages. L'intérêt de ces variables est qu'on les retrouve pratiquement dans l'ensemble des enquêtes auprès des ménages.

1.1. Conditions de logement :

Le type de logement, la structure du logement (nombre de pièces, cuisine, salle de bains et toilettes) ainsi que le rattachement aux différents réseaux (électricité, gaz naturel, eau, assainissement, téléphone). On peut calculer par ailleurs des variables synthétiques telles que le nombre de personnes par logement ou par pièce.

1.2. Equipement des ménages :

Électroménager (téléviseur, parabole, réfrigérateur, cuisinière, lave linge, climatiseur, ordinateur, internet) et véhicule

2. Indicateurs de scolarisation :

Les recensements de la population saisissent la situation individuelle des personnes à partir de six ans révolus. L'âge révolu est calculé par rapport à la semaine de référence du RGPH 2008 (deuxième semaine d'avril 2008). Dans les enquêtes auprès des ménages cette limite inférieure peut varier (6, 10 ou 15 ans voire même 16 ans). C'est cette variable qui permet d'identifier les personnes scolarisées au moment de l'interview et donc permet de calculer directement des taux net de scolarisation.

Lorsque l'âge est calculé au moment de l'enquête nous introduisons un biais dû au fait que l'obligation de scolarisation concerne les enfants ayant six ans révolus à la rentrée scolaire (ou à la limite durant l'année civile). Pour éviter ce biais il faudrait calculer l'âge à la rentrée scolaire précédant l'enquête.

Deux indicateurs sont préconisés par l'ancienne version de l'IDH :

2.1. Taux de scolarisation des garçons et des filles âgés de 6 à 24 ans:

2.2. Taux d'alphabétisation des hommes et des femmes âgés de 15 ans et plus

Nous distinguons entre les hommes et les femmes pour nous permettre de calculer les indicateurs sexo-spécifiques. Le deuxième indicateur peut être saisi à partir de deux variables : le niveau d'instruction et la langue lue et écrite.

Dans la nouvelle version de l'IDH deux autres indicateurs sont préconisés en remplacement de premières cités :

2.3. Durée de scolarisation de la population âgée de 25 ans et plus

Là aussi nous avons distingué entre les hommes et les femmes. Cet indicateur peut être obtenu à partir de la variable « dernière classe suivie ». Pour ce faire il suffit de transformer cette variable en nombre d'années d'études. Nous ne tenons pas compte du phénomène de redoublement, c'est-à-dire qu'il s'agit de la durée d'études théoriques

qui correspond au niveau atteint. Globalement la part des doublants est de l'ordre de 10%. Par ailleurs les changements qu'a connus le système éducatif algérien peuvent introduire un léger biais lorsqu'on veut comparer les générations entre elles. L'école primaire est passée de six à cinq ans et le collège de quatre années, trois années puis de nouveau quatre années.

2.4. La durée attendue de scolarisation

Elle peut être estimée à partir des taux de scolarisation par âge détaillé. L'ensemble des enquêtes déjà réalisées nous indique que dans les faits le début de scolarisation est différé dans certaines régions d'une à deux années voire trois. Dans ce cas il faudrait tenir compte de ce phénomène pour calculer pratiquement cet indicateur. Dans le présent travail cette variable n'a pas été introduite.

3. Indicateurs sur l'état sanitaire :

L'introduction de deux questions sur le nombre de naissances vivantes ainsi que le nombre de survivants durant toute la vie génésique des femmes en âge de procréer en vue de procéder à des estimations indirectes.

Ne disposant pas du volume décès infantiles survenus lors des 12 derniers mois précédant le recensement, les démographes de l'ONS¹⁰ ont été amené à recourir à une estimation du niveau de la mortalité infantile à travers le quotient : décès infantile survenus rapporté au total des naissances vivantes survenues au cours de la vie génésique des femmes dans les groupes d'âges 25-29 ans par wilaya.

Pour compléter cette information nous avons introduit une variable qui calcule la part des 75 ans et plus par rapport à la population âgée de 60 ans et plus. La aussi nous avons distingué entre les hommes et les femmes. Nous utilisons cette variable comme proxy de l'espérance de vie. Il s'est avéré à posteriori que cette variable n'est pas très discriminante.

Un autre indicateur pourrait être calculé : nombre de médecins pour 100 000 habitants. En effet le RGPH saisi la profession ainsi que le lieu géographique d'exercice de l'activité. Certains travaux ont

¹⁰ On retrouve l'explication de la méthodologie utilisée dans « COLLECTIONS STATISTIQUES N° 156 » pp 4-6

préconisé d'utiliser cette variable comme proxy de l'état sanitaire de la population.

Certains auteurs (Jany-Catrice, 2008) préconisent d'autres indicateurs lorsqu'on passe à un niveau infranational.

L'*ISEW*, ou Index of Sustainable Economic Welfare (l'Indice de bien-être économique durable)

Le *GPI*, ou Genuine Progress Indicator (indicateur de progrès véritable),

L'Indice de bien-être économique et social

Le *HWI*, ou Humain Well-Being Index

l'*IPH* (indicateur de pauvreté humaine), l'*ISS* (l'indicateur de santé sociale) ou encore le *Bip40* (baromètres des inégalités et de la

pauvreté),

Les indicateurs du développement durable

Méthodologie d'approche

En nous basant sur les mêmes variables nous avons effectué deux traitements : l'un en partant du découpage à priori du territoire national en neuf espaces de programmation territoriale et l'autre sur le découpage obtenu à partir d'une classification automatique des 48 départements que comptent l'Algérie. Le choix du département comme unité primaire d'agrégation n'est pas fortuit : c'est pour nous permettre de faire la comparaison avec le découpage à priori du SNAT ; c'est aussi le niveau de ventilation territoriale de la majorité des statistiques d'origine administrative. Il faut cependant, garder à l'esprit l'existence de disparité à l'intérieur de la même wilaya. En effet, le plus souvent, c'est le chef lieu qui est le mieux doté. Même dans la même commune il existe des disparités entre les zones agglomérées et les zones éparses.

Pour effectuer la classification automatique hiérarchique, l'ensemble des variables a été transformé selon la démarche prudenne grâce à un changement d'échelle entre 0 (la valeur minimale) et 1 (la valeur maximale). La méthode d'agrégation choisie est celle de Ward.

Nous avons réalisé une ACP sur l'ensemble de ces variables pour voir quels liens elles entretiennent entre elles et comment leur nombre pourrait être réduit. Ce travail ne fait pas l'objet de ce papier.

Pour les deux découpages territoriaux ainsi obtenu nous avons calculé les écarts à la moyenne nationale de chaque espace pour les trois groupes d'indicateurs préconisés par le PNUD.

Concernant l'indicateur de richesse nous avons calculé un indicateur synthétique à la manière des indicateurs de pauvreté multi-dimensionnelle. Il s'agit de la moyenne pondérée des taux d'équipement des ménages. Le poids de chaque bien est proportionnel à son niveau de diffusion national. Plus un bien est diffusé (taux de possession élevé) plus son poids est important comparativement aux autres biens. Il est à noter que cet indicateur est très sensible au panier de biens dont on tient compte. En effet nous avons été confrontés au problème du choix des variables citées plus haut. Quels sont les éléments dont il fallait tenir compte dans ce travail sachant que l'objectif était de trouver le meilleur proxy du niveau de richesse de la population.

Concernant les indicateurs de scolarisation, les trois seront présentés.

Pour ce qui est de l'indicateur de santé nous avons travaillé sur les quotients de mortalité infantile et sur les espérances de vie à la naissance.

Les principaux résultats :

Tableau N°2 : Ecart relatif par rapport à la moyenne nationale des indicateurs éducationnels selon les EPT

EPT	Taux net de scolarisation des 6-24 ans	Taux Brut de scolarisation des 6-24 ans	Taux d'alphabétisation 15 ans & plus	Durée Moyenne de Scolarisation des 25 ans & Plus
Hauts plateaux centre	-4,82%	-6,14%	-12,88%	-20,61%
Hauts plateaux ouest	-2,41%	-2,88%	-11,81%	-16,84%
Grand sud	-4,14%	-5,55%	-1,57%	-11,87%
Hauts plateaux est	-1,45%	-2,89%	-2,82%	-6,59%
Nord ouest	-4,93%	-4,58%	-1,57%	-5,31%
Sud ouest	5,15%	3,81%	3,62%	-4,17%
National	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Sud est	4,55%	5,95%	4,47%	1,00%
Nord est	3,40%	2,57%	3,79%	7,94%
Nord centre	2,00%	3,22%	3,85%	8,57%

La stratification à laquelle nous avons abouti agglomère des départements contigus bien que cette contrainte n'était pas imposée.

Notons deux cas particuliers : i) le regroupement des trois métropoles (Alger, Annaba et Constantine) à l'exception d'Oran qu'on retrouve dans le Nord Ouest ; ii) le nord intérieur et les hauts plateaux avec six wilayate à l'Ouest et trois à l'Est.

Les différences s'estompent avec les générations. En effet les écarts en termes de taux de scolarisation (net ou brut) de la population âgée de 6 à 24 ans sont moins importants que ceux concernant les taux d'alphabétisation de la population âgée de 15 ans ou plus. Les écarts sont encore plus importants sur le nombre moyen d'années d'études de la population âgée de 25 ans ou plus. D'où l'importance du système de pondération utilisé pour le calcul d'un indice synthétique. Généralement les politiques publiques en matière d'éducation s'adressent beaucoup plus aux jeunes générations. Lorsqu'il y a amélioration des performances (ce qui est le cas en Algérie), elle est minimisée par le poids des mauvaises performances des anciennes générations.

Tableau N°2 (suite) : **Ecart relatif par rapport à la moyenne nationale des indicateurs éducationnels selon les EPT**

EPT	Taux d'alphabétisation hommes 15 ans & +p	Ecart à la moyenne	Taux d'alphabétisation femmes 15 ans & +p	Ecart à la moyenne
Hauts plateaux ouest	74,17	-9,95%	57,80	-14,09%
Hauts plateaux centre	72,14	-12,41%	58,12	-13,62%
Hauts plateaux est	81,42	-1,14%	63,98	-4,91%
Grand sud	82,17	-0,24%	64,35	-4,36%
Nord ouest	81,23	-1,37%	66,04	-1,84%
National	82,36	0,00%	67,28	0,00%
Sud ouest	85,76	4,13%	69,17	2,80%
Nord centre	85,16	3,39%	70,27	4,44%
Nord est	84,57	2,68%	70,87	5,33%
Sud est	84,87	3,05%	71,41	6,14%

C'est pratiquement la même hiérarchie qui apparaît mais les inégalités sont encore plus importantes concernant les femmes.

Tableau N°2 (suite) : Ecart relatif par rapport à la moyenne nationale des indicateurs éducationnels selon les EPT

EPT	Ecart à la moyenne de la Durée Moyenne de Scolarisation des Hommes de 25 ans & Plus	Ecart à la moyenne de Durée Moyenne de Scolarisation Des femmes de 25 ans & Plus
Hauts plateaux centre	-16,54%	-26,71%
Grand sud	-6,03%	-22,60%
Hauts plateaux ouest	-14,37%	-20,26%
Sud ouest	1,92%	-12,77%
Hauts plateaux est	-3,33%	-10,97%
Nord ouest	-4,99%	-5,75%
Sud est	3,90%	-3,06%
National	0,00%	0,00%
Nord centre	6,72%	11,09%
Nord est	4,41%	12,95%

Tableau N°3 : Ecart relatif par rapport à la moyenne nationale des indicateurs éducationnels selon les strates

STRATES	Taux net de scolarisation des 6-24 ans	Taux Brut de Scolarisation des 6-24 ans	Taux d'alphabétisation 15ans & plus	Durée Moyenne de Scolarisation des 25 ans & Plus
Hauts Plateaux Centre	-5,61%	-8,74%	-16,38%	-22,72%
Nord Centre Ouest	-4,20%	-5,18%	-9,17%	-17,55%
Extrême Sud	1,88%	0,02%	-1,69%	-16,66%
Nord intérieur et Hauts Plateaux	-3,82%	-4,29%	-9,99%	-16,43%
Nord Est	0,90%	0,52%	-1,03%	-2,74%
National	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%

Nord Ouest	-1,64%	-0,04%	4,91%	4,59%
Nord Sahara	6,67%	7,35%	8,72%	6,78%
Sub algérois	-0,78%	-2,16%	6,71%	8,42%
Métropoles	6,53%	10,16%	14,35%	31,06%

Cette deuxième stratification révèle de plus grandes disparités pour l'ensemble des quatre indicateurs, d'où son intérêt. En particulier elle montre l'hétérogénéité des espaces de programmation territoriale (EPT). A titre d'exemple, le Nord ouest qui ne comprend que quatre wilayate autour de la métropole oranaise a de meilleures performances que celui défini par les EPT qui englobe trois autres wilayate à l'Est d'Oran qui réalisent de moindres performances. De même nous remarquons que les hauts plateaux centre dans ce découpage (sans la wilaya de M'Sila) réalisent encore de plus mauvais résultats que si on y intégrait ce dernier département. D'ailleurs même économiquement, il est plus tourné vers l'Est. Son chef lieu se situe à 60 km de Bordj bouareridj qui est classé avec les hauts plateaux Est.

Tableau N°3 (suite) : **Ecart relatif par rapport à la moyenne nationale des indicateurs éducationnels selon les strates**

strates 9	Taux d'alphabétisation hommes 15 ans & +p	Ecart à la moyenne	Taux d'alphabétisation femmes 15 ans & +p	Ecart à la moyenne
Hauts Plateaux Centre	69,13	-16,07%	55,89	-16,94%
Nord Centre Ouest	77,85	-5,47%	58,06	-13,71%
Nord intérieur et Hauts Plateaux	76,04	-7,67%	58,60	-12,91%
Extrême Sud	82,90	0,65%	63,71	-5,31%
Nord Est	82,68	0,39%	65,41	-2,78%
National	82,36	0,00%	67,28	0,00%
Nord Ouest	84,49	2,58%	72,52	7,78%
Sub-algérois	85,44	3,74%	74,17	10,23%
Nord Sahara	87,53	6,28%	75,16	11,71%
Métropoles	90,33	9,68%	80,93	20,29%

Tableau N°3 (suite) : Ecart relatif par rapport à la moyenne nationale des indicateurs éducationnels selon les strates

STRATES	Ecart à la moyenne de la Durée Moyenne de Scolarisation des Hommes de 25 ans & Plus	Ecart à la moyenne de la Durée Moyenne de Scolarisation Des femmes de 25 ans & Plus
Extrême Sud	-7,09%	-31,23%
Hauts Plateaux Centre	-18,46%	-29,12%
Nord Centre Ouest	-11,15%	-26,12%
Nord intérieur et Hauts Plateaux	-13,00%	-21,08%
Nord Est	-0,58%	-5,59%
National	0,00%	0,00%
Nord Sahara	8,74%	3,91%
Nord Ouest	1,28%	9,08%
Sub-algérois	3,54%	14,72%
Métropoles	21,27%	44,44%

Tableau N°4 : Quotient de mortalité infantile et son écart relatif par rapport à la moyenne nationale selon les EPT

EPT	Quotient mortalité infantile	Ecart à la moyenne
Nord centre	20,69	-20,80%
Nord ouest	24,97	-4,40%
Nord est	25,14	-3,80%
National	26,13	0,00%
Hauts plateaux est	28,63	9,60%
Sud est	29,94	14,60%
Hauts plateaux centre	32,14	23,00%
Hauts plateaux ouest	32,32	23,70%
Sud ouest	35,13	34,40%
Grand sud	40,63	55,50%

Les écarts en matière d'état sanitaire de la population sont encore plus importants que ceux concernant l'éducation. En effet, le quotient

de mortalité infantile varie du simple au double. Ceci pourrait s'expliquer des transitions démographiques et épidémiologiques différenciées selon les territoires. Ces transitions progresseraient du Nord vers le Sud. Le quotient de mortalité enregistré dans le grand Sud correspond à la moyenne nationale d'une décennie auparavant. Théoriquement les écarts en termes d'espérance de vie à la naissance devraient être moins importants.

Tableau N°5 : Quotient de mortalité infantile et son écart relatif par rapport à la moyenne nationale selon les strates

STRATES	Quotient mortalité infantile	Quotient mortalité infantile
Subalgerois	17,70	-32,2%
Métropoles	17,79	-31,9%
Nord Ouest	21,22	-18,8%
National	26,13	0,0%
Nord Centre Ouest	26,87	2,8%
Nord Est	27,22	4,2%
Nord Sahara	29,90	14,4%
Nord intérieur et Hauts Plateaux	30,68	17,4%
Hauts Plateaux Centre	33,89	29,7%
Extrême Sud	39,78	52,3%

Cette deuxième stratification, révèle qu'en réalité ce sont les métropoles nationales et régionales qui « tirent » le Nord vers le haut, du fait probablement que c'est là où sont installés les plus grands centres hospitalo-universitaires. D'où l'idée d'implanter un nouveau CHU dans le Sud.

Tableau N°6 : Ecart relatif par rapport à la moyenne nationale des indicateurs de santé selon les strates

Strates 9	Nb de médecins pour 100 000 hab	
Hauts Plateaux Centre	77	-50,98%
Nord Centre Ouest	91	-42,01%
Nord intérieur et Hauts Plateaux	98	-37,19%
Extrême Sud	115	-26,67%

Nord Est	115	-26,59%
Nord Sahara	133	-15,01%
Sub- algérois	147	-5,91%
National	157	0,00%
Nord Ouest	245	56,15%
Métropoles	360	129,38%

La répartition des médecins est encore plus inégalitaire que la mortalité infantile, avec une très forte concentration dans les métropoles. La corrélation entre ce ratio et la mortalité infantile n'est pas établie de façon significative.

Tableau N°7 : **Ecart relatif par rapport à la moyenne nationale des indicateurs de santé selon les EPT**

EPT	Nb de médecins pour 100 000 hab	
Hauts plateaux centre	76	-51,70%
Hauts plateaux ouest	97	-37,97%
Sud ouest	115	-26,49%
Hauts plateaux est	121	-22,64%
Sud est	123	-21,49%
Nord est	152	-3,00%
National	157	0,00%
Grand sud	165	5,20%
Nord ouest	186	18,38%
Nord centre	200	27,84%

L'indicateur pour le grand sud pourrait s'expliquer par le fait que la population non résidente de façon permanente dans la région n'est pas prise en compte.

Tableau N°8 : **Indicateur de niveau de vie et écart relatif par rapport à la moyenne nationale selon les EPT**

EPT	INV	Ecart de richesse
Hauts plateaux centre	54,93	-10,47%
Grand sud	56,59	-7,78%
Hauts plateaux ouest	59,91	-2,37%

Hauts plateaux est	60,81	-0,89%
National	61,36	0,00%
Nord centre	61,75	0,63%
Sud ouest	61,97	0,99%
Nord est	62,33	1,57%
Nord ouest	62,86	2,45%
Sud est	63,45	3,40%

Comme indiqué précédemment, l'indicateur de niveau de vie correspond à un taux moyen d'équipement des ménages (tous biens confondus). Il est évident que ce taux est variable selon le panier de biens choisis. Il reste cependant un indicateur qui permet d'apprécier les inégalités par rapport à un modèle de consommation (au sens large puisque les taux rattachement aux différents réseaux y sont inclus) type. Un des critères de différenciation dont il n'est pas tenu compte ici, c'est la part de la population vivant en zone éparsée. En effet il s'agit de la population la moins bien dotée du fait de la configuration spatiale de l'habitat dispersé. D'ailleurs pour s'en convaincre il suffit de comparer les performances du Nord Centre qui inclut Alger, avec ceux des métropoles dans le tableau suivant.

Tableau N°9 : **Indicateur de niveau de vie et écart relatif par rapport à la moyenne nationale selon les strates**

STRATES	INV	Ecart de richesse
Hauts Plateaux Centre	53,81	-12,30%
Nord Centre Ouest	56,93	-7,21%
Extrême Sud	57,74	-5,90%
Nord intérieur et Hauts Plateaux	60,13	-2,01%
Nord Est	60,31	-1,72%
National	61,36	0,00%
Subalgerois	61,96	0,99%
Nord Sahara	65,04	6,01%
Nord Ouest	65,16	6,20%
Métropoles	67,07	9,31%

Conclusion :

Ce travail nous a permis d'apprécier l'importance des inégalités spatiales. Que ces inégalités étaient d'autant plus visibles lorsque le choix du découpage en vue de l'analyse était pertinent. Globalement pour les trois types d'indicateurs, les inégalités étaient dans le même sens. En effet la mortalité infantile est très corrélée avec le niveau d'instruction des mères et les revenus sont très corrélés avec le niveau d'instruction de la population active. Donc de bons indicateurs en matière d'éducation entraînent presque automatiquement, un niveau de vie plus élevé et de meilleures conditions sanitaires.

Concernant notre démarche méthodologique il y a lieu de souligner que la classification est extrêmement sensible aux variables utilisées et à la méthode d'agrégation, donc les avis des praticiens pour le choix définitif est primordial. Nous proposons une stratification qui tienne compte du SNAT ainsi que des indicateurs de développement humain :

Pour le NORD, 4 groupes de wilayate contigües :

- Ain temouchent, Tlemcen, Sidi belabbas et Oran (4);
- Mostaganem, Mascara, Relizane, Chleff, Ain Defla et Médéa (6);
- Tipaza, Alger, Blida, boumerdes, Bouira, Tizi-Ouzou et Bejaia (7);
- Jijel, Mila, Skikda, Constantine, Guelma, Annaba, etarf et Souk ahras (8);

Pour les hauts plateaux, 4 groupes de wilayate contigües :

- Tebessa, kenchla et Oum el bouagui (3);
- Batna, Sétif, bordj Bou Arreridj et M'sila (4);
- Djelfa et Laghouat (2);
- Tissemsilt, Tiaret, Saida, El-Bayad et naama (5);

Pour le Sud, 2 groupe de wilayate :

- Le Nord Sahara avec Bechar, Ghardaïa, Ouargla, Biskra et El oued (5);

L'extrême sud avec Illizi, Tamanrasset, Adrar et Tindouf (4) ;

D'un autre côté les statisticiens d'enquêtes devraient adopter des critères de stratification des unités primaires compatibles avec les préoccupations en matière de production d'indicateurs de développement, tant du point de la fiabilité que de leur fréquence.

Un travail similaire par communes nous semble une piste à explorer, dans la mesure où il y a une forte hétérogénéité à l'intérieur d'un même département encore plus à l'intérieur d'une même strate (groupe de wilatyate).

Références bibliographiques

CNES. Rapports nationaux sur le développement humain.

ONS. Collections statistiques, résultats de l'exploitation exhaustive du RGPH 2008.

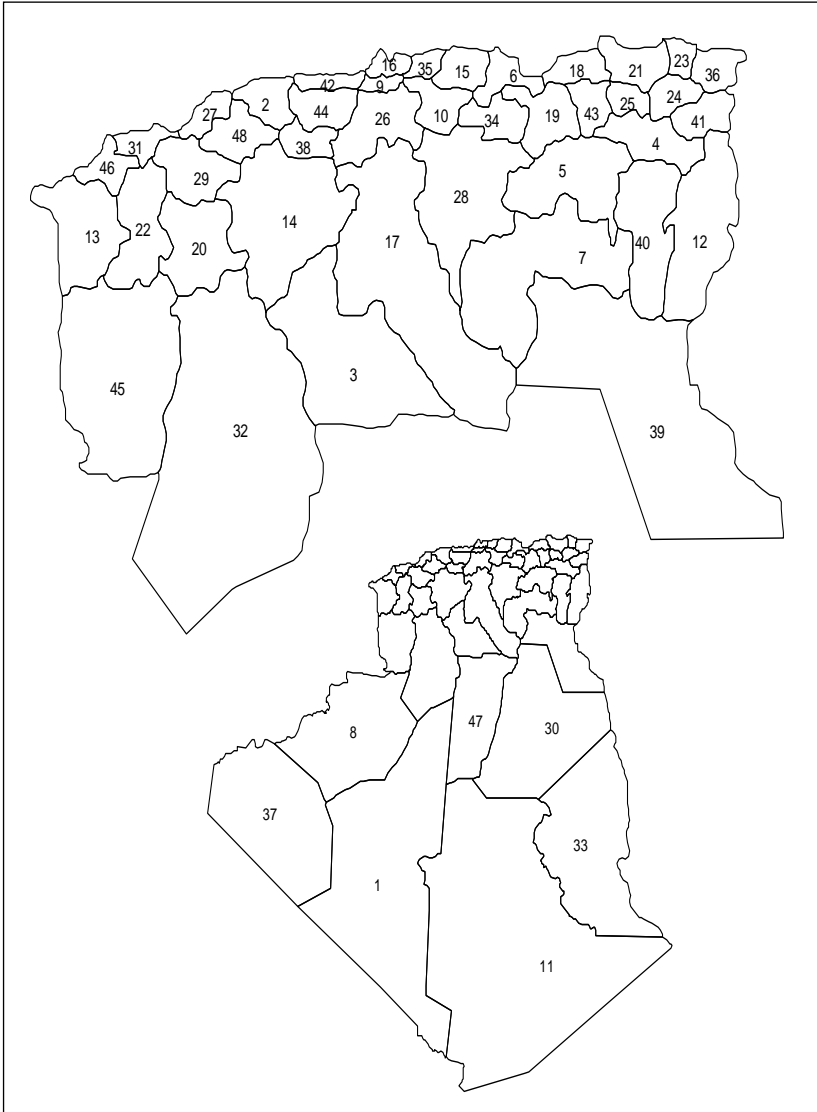
PNUD. Rapports mondiaux sur le développement humain

Lazăr Mirela, Lazăr Cornel. « Evaluations et indicateurs du développement durable ».

Maria Teresa Franco Ribeiro¹¹. « Le territoire, est-t-il un concept de base pour la construction de politiques publiques de développement local ? L'expérience du Brésil/Bahia».

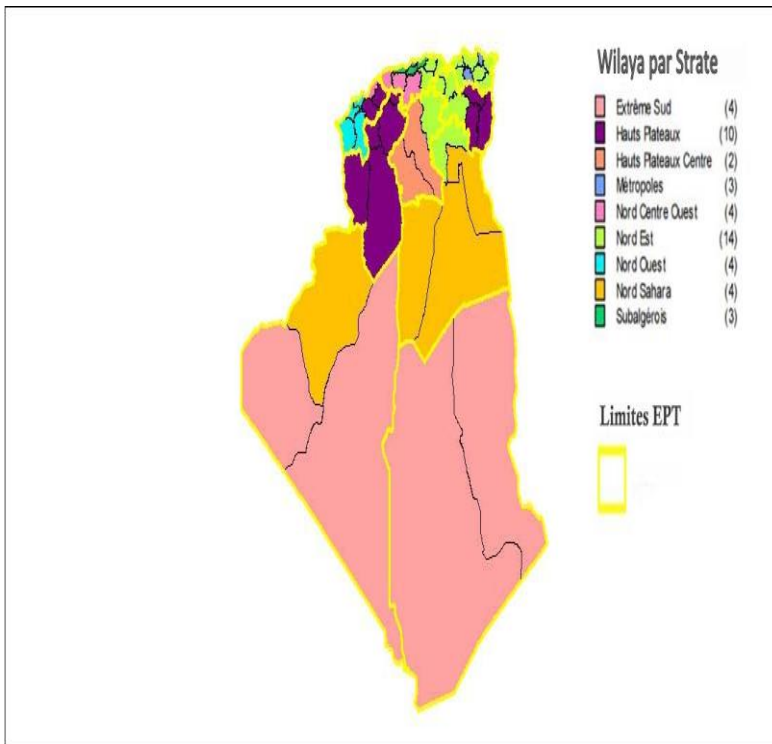
¹¹ Ce travail a été réalisé avec l'appui du CNPQ, une institution du Gouvernement brésilien chargée du Développement Scientifique et Technologique et du FAPESB- Fondation d' Appui à la Recherche du Gouvernement de Bahia.

Découpage de l'Algérie en 48 wilayate



Code	Wilaya	Code	Wilaya	Code	Wilaya	Code	Wilaya
1	Adrar	13	Tlemcen	25	Constantine	37	Tindouf
2	Chlef	14	Tiaret	26	Medea	38	Tissemsilt
3	Laghouat	15	Tizi ouzou	27	Mostaganem	39	El oued
4	Oum el bouaghi	16	Alger	28	M'sila	40	Khenchla
5	Batna	17	Djelfa	29	Mascara	41	Souk ahras
6	Bejaia	18	Jijel	30	Ouargla	42	Tipaza
7	Biskra	19	Setif	31	Oran	43	Mila
8	Bechar	20	Saida	32	El bayadh	44	Ain defla
9	Blida	21	Skikda	33	Illizi	45	Naama
10	Bouira	22	Sidi bel abbes	34	Bordj bou arreridj	46	Ain temouchent
11	Tamanrasset	23	Annaba	35	Boumerdes	47	Ghardaia
12	Tebessa	24	Guelma	36	El tarf	48	Relizane

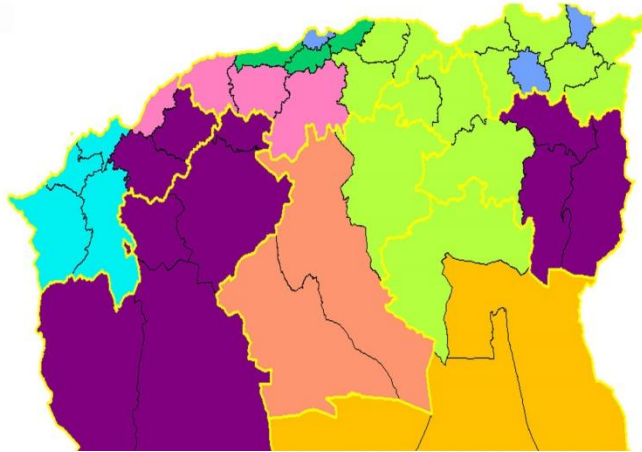
Carte N°1 : Répartition des wilayate par région –programme



Wilaya par Strate

- Extrême Sud (4)
- Hauts Plateaux (10)
- Hauts Plateaux Centre (2)
- Métropoles (3)
- Nord Centre Ouest (4)
- Nord Est (14)
- Nord Ouest (4)
- Nord Sahara (4)
- Subalgérois (3)

Limites EPT



STRATES	wilaya	STRATES	wilaya
Métropoles	ALGER	NORD INTERIEUR ET HAUTS PLATEAUX	OUM EL BOUAGHI
	ANNABA		TEBESSA
	CONSTANTINE		KHENCHELA
Nord Ouest	TLEMCEN		TIARET
	SIDI BEL ABBES		SAIDA
	ORAN		MASCARA
	AIN TEMOUCHENT		EL BAYADH
SUB- ALGER	BLIDA		TISSEMSILT
	BOUMERDES		NAAMA
	TIPAZA		RELIZANE
Nord Sahara	BECHAR	HAUTS PLATEAUX CENTRE	LAGHOUAT
	OUARGLA	NORD CENTRE OUEST	DJELFA
	EL OUED		CHLEF
	GHARDAIA		MEDEA
Nord Est	BATNA	MOSTAGANEM	
	BEJAIA	AIN DEFLA	
	BISKRA	EXTREME	ADRAR

	BOUIRA	SUD	TAMANRASSET
	TIZI OUZOU		ILLIZI
	JIJEL		TINDOUF
	SETIF		
	SKIKDA		
	GUELMA		
	M SILA		
	B.B.ARRERIDJ		
	EL TARF		
	SOUK AHRAS		
	MILA		



LA PORTEE DES PROJETS URBAINS RECENTS POUR LA GRANDE VILLE ALGERIENNE UNE LECTURE A PARTIR D'ANNABA

Sassia **SPIGA***

Djamel-Eddine **GUESSOUM****

Résumé:

Implanter des projets structurants dans la ville existante, de nouveaux pôles de croissance qui en sont de plus en plus éloignés, sont les marqueurs d'une action publique qui se redéploie en faveur des plus grandes villes algériennes. Les programmes que ces projets apportent, répondent à l'ambition implicite de confirmer certaines dans leur rayonnement, de visibiliser d'autres à l'échelle méditerranéenne. C'est dans cette logique que s'inscrit l'action politique pour le développement d'Annaba. De proche en proche, cette ville change d'échelle, son périmètre de croissance s'élargit aux communes limitrophes où se consolident de «nouvelles périphéries», aux autres communes de sa wilaya ciblées pour de nouveaux projets d'urbanisation.

Annaba semble ainsi à la charnière d'une nouvelle phase de croissance où s'amorce, à une échelle infrarégionale, la construction d'une aire métropolitaine qui la distingue de Constantine, tournée, à présent, vers la ville existante. Se pose alors la question de la portée des nouveaux projets pour le devenir de la capitale industrielle de l'Est algérien, voulu métropolitain.

La grille de lecture construite, en croisant dynamique urbaine et nature des projets consentis, montre la nécessité de revoir à la baisse les ambitions de porter cette ville au rang des villes internationales. Initialement dotée des mêmes atouts que les villes portuaires de la rive nord de la Méditerranée, Annaba, victime du gigantisme du projet industriel, a ployé sous l'effet d'un processus d'évolution qui l'a tiré vers le bas.

* Professeure de l'enseignement supérieur en Urbanisme et Aménagement, Département d'Aménagement du Territoire, Faculté des Sciences de la Terre Université Badji Mokhtar- Annaba – UBMA.

** Maître de Conférences au Département d'Aménagement du Territoire, Faculté des Sciences de la Terre Université Badji Mokhtar- Annaba – UBMA.

Si sa métropolisation apparaît comme le défi du long terme, mobilisé, le potentiel de lisibilité qu'elle recèle pourrait la consolider dans le statut de ville intermédiaire aux échelles nationale et méditerranéenne. Un statut qu'elle pourrait acquérir à partir d'une triangulation d'actions stratégiques pour consolider la connectivité, créer une synergie entre PME/PMI et tourisme, donner une cohérence à la structure urbaine.

Mots clés : Système urbain, Urbanisation, Industrialisation, Projet urbain, Politique publique.

Classification JEL : O18, P25, O14, J18.

Introduction

Depuis plus d'une décennie l'action urbaine en Algérie est redéployée en faveur des plus grandes villes. Infrastructures de transport et de commutation et équipements structurants, sont les « projets urbains » destinés à en faire des milieux capables d'attirer les investissements économiques.

Ce mode de faire, s'appuie sur les instruments du SNAT 2025 et véhicule l'ambition de métropolisation³. Face à cette nouvelle donne, on est en droit de se demander si cette vision de vouloir agir par les projets peut conduire à « la ville compétitive et attractive ». Dit autrement, ces projets ont-ils la capacité de déclencher les mécanismes qui, ailleurs, conduisent les villes à se métropoliser ?

Apporter des éléments de réponses à cette question, exige d'inscrire les investigations dans le champ de la dynamique urbaine car la démarche logique voudrait que l'on identifie d'abord les mécanismes à l'origine des transformations de la ville pour considérer, ensuite, ce que peuvent lui apporter les stratégies d'actions par les projets dont elle bénéficie, même si le choix d'outils d'analyse adéquats n'est pas évident.

³ Le SNAT 2025 indique cinq lignes directrices. La ligne directrice 3 prévoit la création des conditions de l'attractivité et de la compétitivité des territoires à travers des Programmes d'Action Territoriale (PAT) : modernisation et maillage des infrastructures des travaux publics, de transport, de logistique et de communication – métropolisation- pôles de compétitivité et d'excellence «POC» - régions Programmes, etc.

Si des référents conceptuels et méthodologiques ont été construits pour booster la métropolisation de la ville occidentale (Sanders L., 1993) tel n'est pas le cas pour nos villes. Bien que des courants de pensée aient révélé les spécificités de la dynamique urbaine des pays ex colonisés⁴, ils n'ont pas été suivis de modèles opératoires⁵.

Face à cela, dans les pratiques d'aménagement, s'opère un retour aux référents de la ville occidentale qui sert « d'étalon implicite », pourtant, largement contesté. Cependant, la mise en garde contre le transfert « des références conceptuelles décontextualisées du milieu d'accueil » (Moussi M, 2010), ne doit pas faire perdre de vue que, dans les actions urbaines sur la ville algérienne, d'hier et d'aujourd'hui, on retrouve les artefacts des modèles d'aménagement qui ont présidé à la dynamique urbaine de la ville occidentale. A Annaba s'y ajoutent ceux de la ville socialiste. Aussi, plutôt que de se mettre dans la posture de dénis de ces modèles transférés, il nous semble pertinent de rechercher les points de leur dysfonctionnement afin de se saisir de la complexité urbaine locale, d'autant que l'approche répandue pour investir la grande ville algérienne des caractéristiques de la métropole, est celle qui procède par analogie avec le modèle dominant⁶.

Annaba se prête particulièrement à cet exercice. Lui ayant assignée la fonction de répondre à l'économie coloniale, le principe d'aménagement fondé sur la forge et le chemin de fer, qui, en France, a accompagné la révolution industrielle, a configuré la ville de cette époque. Au cours de la période postcoloniale, où l'on est resté attachée à l'industrie lourde, fut expérimenté le modèle urbano-industriel donnant le sentiment, dans certains milieux, qu'elle est plus qu'une métropole régionale et la légitimité de la propulser vers le stade de métropole internationale.

⁴ Parmi lesquels :celui qui relève un double processus, officiel et parallèle dans la croissance de la ville et prône la nécessité du fusionnement pour lui donner un futur métropolitain, celui qui rattache la dynamique urbaine à l'action de l'état (Chaline C., 1983), ou encore celui de la thèse de l'héritage urbain colonial comme potentiel mobilisable dans le processus de métropolisation (Troin J.F., 2001).

⁵ Toutefois ces propos sont à relativiser ; ils s'appuient sur une littérature de langues latines seulement.

⁶ La référence est faite au rapport méthodologique établi dans le cadre de la préparation des SDAAM de Constantine et d'Annaba par URBACO - EDR.

Quelle a été l'envergure des actions d'aménagement issues de modèles exogènes qui se sont empilés dans cette ville où l'action étatique d'aménagement, non perturbée par les initiatives d'urbanisation informelle, s'est exprimée librement⁷? Les nouveaux projets urbains dont elle bénéficie peuvent-ils être le vecteur de l'attractivité attendue?

Dans l'approche de la dynamique urbaine que nous avons annoncé, deux modèles d'analyse, celui du cycle d'urbanisation et le modèle économique fonctionnel nous ont servi pour signifier le rapport de cette ville aux nouveaux projets et suggérer quelques pistes de réflexion pour qu'ils soient porteurs.

I. Une dynamique urbaine à l'épreuve de l'urbanisation «erratique»

Dans le cycle urbanisation qui a permis de définir le modèle d'évolution de la grande ville vers la métropole, sont identifiés quatre stades à partir du critère démographique : *l'urbanisation* où la croissance spatiale de la ville se fait en continuité avec le tissu existant, la *suburbanisation*, où la croissance se réalise par bonds sur des sites appartenant à la campagne immédiate (la proche banlieue). Il est généralement admis que ce stade indique le début du processus de métropolisation qui s'engage véritablement avec la *périurbanisation*. Celle-ci s'exprime par le report de croissance sur la campagne lointaine. La *ré-urbanisation* qui marque le retour de la population périurbaine vers la ville centre est un stade que peu de villes ont atteint. Ce modèle utilisé, notamment en Italie, nous a permis de définir le mode d'urbanisation qui caractérise Annaba et de déconstruire le mythe de la croissance accélérée.

1. Le système urbain d'Annaba

Le cycle d'urbanisation est appréhendé en utilisant les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH). La population urbaine de référence est celle du premier recensement post colonial effectué en 1966. Ce choix n'est pas seulement une commodité technique qui permet d'observer l'évolution démographique à travers des statistiques homogènes, issues des quatre RGPH de ces 50

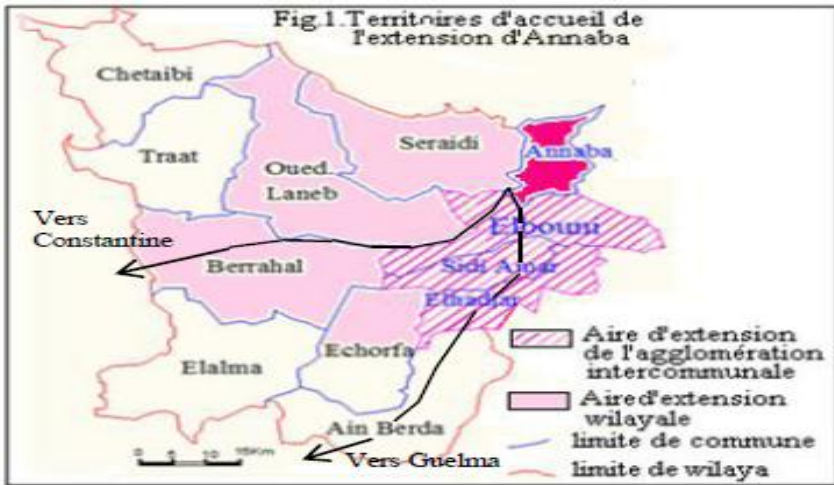
⁷ Cela tient du fait que le foncier est détenu par le domaine public (Spiga S. 2004), par ailleurs le phénomène d'habitat précaire les *brarek* spécifique à la ville d'Annaba était autorisé par les instances communales (Salhi F., 2005).

dernières années. Ce recensement arrive après une situation de rupture avec la phase d'évolution démographique de la période coloniale où deux tiers de la population étaient européens. C'est en quelque sorte une remise à zéro du compteur puisqu'il vient après que la ville ait reconstituée sa population. Sa pertinence tient aussi au fait qu'il vient juste avant la réalisation du complexe sidérurgique, à l'origine d'une autre dynamique démographique enclenchée par un appel massif à la main d'œuvre régionale.

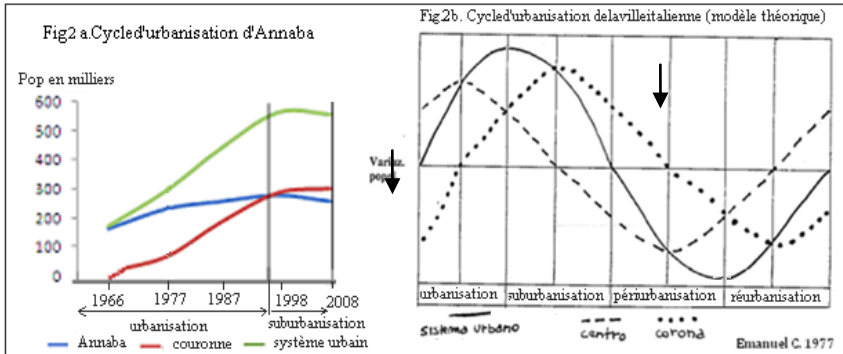
La croissance démographique en soi n'est pas l'objet de l'analyse, l'intérêt est ici porté aux modalités de sa répartition dans un espace de référence qui est celui du système urbain de la ville, un ensemble à trois composantes (fig.1) : Annaba, la ville-centre une première extension qui en est détachée, que l'on pourrait assimiler à l'aire de suburbanisation est étalée sur une dizaine de km dans les directions sud et sud-ouest et commandée par la RN21 et la RN44. Elle comprend, le complexe sidérurgique, les zones industrielles, les campus de l'université et les petites agglomérations des communes limitrophes. Au-delà de cette première extension, à plus de 20 km d'Annaba de petites agglomérations ont accueilli, les délocalisations d'entreprises industrielles (commune de Berrahal) et les programmes de relogement (commune d'O. Laneb).

Cette deuxième aire d'extension s'affirme à présent avec la réalisation en cours du pôle urbain de Draa Rich. Ces deux aires d'extension, l'une à l'échelle intercommunale, l'autre à l'échelle de la wilaya sont aujourd'hui les deux ensembles de territoires sur lesquels se reportent les programmes de croissance de la ville. Par commodité nous avons utilisé le terme de couronne pour les désigner.

Les profils de croissance démographique du système urbain d'Annaba mettent en présence d'une dynamique peu significative (fig.2 a).



La croissance de la ville centre connaît une légère accélération entre 1966 et 1977, elle se stabilise durant les autres décennies et cède le pas à la croissance des petites agglomérations alentour, annonçant un premier processus de suburbanisation. Celui-ci s'essouffle à son tour, relayée à partir de 1998 par la deuxième aire d'extension au sein de la wilaya mais, très rapidement, le système urbain amorce une décroissance, bien que légère. En comparaison avec le profil théorique de croissance démographique de la ville italienne (fig.2b), celle d'Annaba ne présente pas assez de vigueur pour porter le système urbain de la phase d'urbanisation à la phase de suburbanisation à peine ébauchée. C'est une dynamique démographique de faible vigueur, où le recule précoce de la croissance de la ville centre, n'a pas permis au processus de métropolisation démographique de s'exprimer, elle reflète plutôt la politique urbaine algérienne, frileuse vis-à-vis de l'affirmation des grandes villes (ANAT, 1996).



Nous verrons par la suite qu'Annaba a subi les effets d'un paradoxe qui a mis le gigantisme de l'industrialisation face au déficit de croissance démographique : à la fin de la période de planification dirigée, le secteur industriel, à lui seul, aurait généré des espaces d'habitat pour 200 000 hab.⁸, quand l'agglomération avec sa couronne était alors estimée à 349 225 hab. à la fin de cette période.

Remis dans le contexte national, ce croît démographique apparaît en effet comme étant le plus faible comparé à celui des deux autres métropoles régionales (tab.1).

2. Une urbanisation à l'épreuve du complexe urbano-industriel

Le complexe urbano-industriel qui fait correspondre au complexe industriel le complexe résidentiel où l'habitat est planifié pour les travailleurs⁹, apparaît au cours de la période postcoloniale, phase clé pour la croissance urbaine d'Annaba où elle fut influencée par le modèle des villes nouvelles socialistes subordonnées à l'industrie, à laquelle s'est référé le régime.

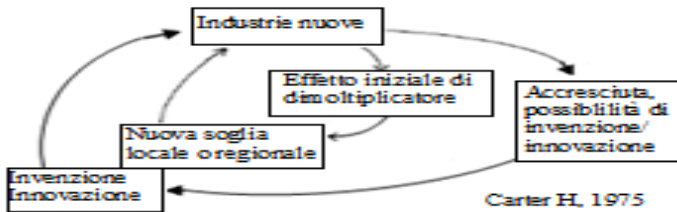
On retrouve dans les pays à économie de marché ce même principe de croissance urbaine par l'industrie, qui a, ici le rôle primordial dans la croissance économique, cette dernière présidant à la croissance urbaine. Cette articulation a été mise en évidence dans les analyses

⁸ Calculé seulement sur la base du nombre d'ouvriers du secteur industriel (40 000) dont le nombre de personnes à charge pour chaque ouvrier a été estimée à cinq.

⁹ Apparu en URSS le complexe urbano-industriel s'est généralisé aux autres pays socialistes, mais il se retrouve également dans les pays européens à économie de marché. Sur cet aspect, se référer au numéro spécial des annales urbaines n°25, 2009, « Histoire urbaine ».

économico fonctionnelles prônées par les géographes qui, comme Harold Carter (1975), ont refusé de se limiter à la démarche descriptive pour s'intéresser aux processus « circulaires cumulatifs » qui président à la dynamique urbaine. Concrètement, il s'agit d'analyser en même temps le processus d'industrialisation et celui de l'urbanisation afin de déterminer les interactions dont résulte la transformation de la ville.

Fig.3. Processus « circulaire cumulatif » d'industrialisation et de croissance de la dimension urbaine



Dans le modèle économique fonctionnel, conduisant à la métropolisation, agit le processus «circulaire cumulatif» déclenché par l'effet multiplicateur des industries induisant la croissance urbaine qui rend possible, à son tour, l'invention innovation et l'implantation de nouvelles industries.

In fine, quel que soit le contexte géopolitique, celui du développement (la ville socialiste) ou celui de la croissance économique (la ville capitaliste), les stratégies ont eu en commun d'avoir utilisé pour levier d'action les industries lourdes. Ces repères nous ont guidé vers l'observation simultanée de l'évolution de l'action d'industrialisation et celle de l'urbanisation pour saisir les rapports/décalage et leur effet transformateur sur la ville afin d'appréhender le contexte urbain dans lequel se renouvelle l'action publique.

3. La ville : un quartier annexée à un grand port sous l'économie coloniale

Utiliser cette étape comme référence pour analyser l'évolution de la ville d'Annaba est justifié par le fait qu'y a émergé le port minier et de marchandise qui fut déterminant dans la création du complexe sidérurgique.

Après la conquête d'Annaba, le port minier est réalisé pour exporter produits agricoles fer et phosphate vers la France. Son enjeu pour l'économie coloniale est vite ressenti et son agrandissement le porte au 3^o rang des ports algériens après Alger et Oran. Cela ne fit pas de cette ville, la 3^{ème} de l'Algérie. La colonisation civile était essentiellement ag-

ricole dans cette région et l'intention n'était pas de créer une ville coloniale importante mais d'accompagner le port par une population civile.

Un port motivant pour les banques et sociétés métallurgiques européennes, essentiellement françaises, qui, pour exporter plus de minerais et produits agricoles de la région de l'Est, voire de l'Algérie entière vers la France (Tomas F.,1977), investirent dans la création d'un réseau de chemins de fer local et interrégional connectant le port aux mines, aux gares et à la zone industrielle du port, ... Ce furent des investissements sans accumulation de capitaux locaux, les sièges de ces entreprises étant à Paris.

Mais la prospérité commerciale du port¹⁰, attire une deuxième catégorie d'investisseurs organisés en coopérative, «l'Union Agricole de l'Est algérien», qui met en place une industrie locale de la conserverie puissante et dynamique¹¹ et instaure une économie de marché (Tomas F.,1977). Elle crée des usines hors du port, L'emploi se structure et se diversifie : la forte spécialisation dans les secteurs de l'industrie et de l'exportation des matières premières de la fin du 19 ième siècle, recule face aux fonctions urbaines (tab.1).

Avec cette coopérative, émergent les symboles urbains de la puissance coloniale: ensemble urbain néoclassique du cours Bertagna (cours de la Révolution) qui accueille banques, théâtre, palais de justice,...et quartiers d'habitat pavillonnaire confèrent à une partie d'Annaba l'image d'une ville européenne moderne et prospère.

Tableau 1 : Répartition de l'emploi à la fin de la période coloniale

1881		1954	
Industrie et mines	50,5%	Secteur secondaire	25%
Commerce et transport	29%	Commerce	-
Autres	20,5%	Activités urbaines	20%
		Autre activités	31,9%

Source : Travers L,1958

¹⁰ Qui devient le premier du bassin méditerranéen durant la deuxième moitié du 20 siècle,

¹¹Tabacop usines de tabac est la première à être créée, viennent ensuite cotocoop pour le coton, tomacoop pour la tomate, ...

4. Le premier désajustement entre développement portuaire et développement urbain

A cette image valorisante, résultat de l'action de la coopérative sur l'aménagement urbain au profit d'une minorité d'opérateurs économiques, s'est associée celle d'une ville de paradoxes.

Face à la partie bourgeoise de la ville dont l'extension a enjambé la Médina pour occuper les secteurs Est surplombant la mer, l'extension ouest accueille les faubourgs ouvriers à dominante européenne où se réalisent, constructions individuelles basses, maisons et immeubles de rapport (Travers L., 1958).

Les extensions précaires, arrivant en dernier, se greffent sur les noyaux ruraux préexistants que rejoint l'habitat ouvrier. Ainsi se constitue la première périphérie de bidonvilles, les *brarek* qui se substituent à l'habitat ouvrier.

Malgré cette configuration à territorialités multiples et ségréguée, le trait par lequel Annaba se distingue des autres villes de l'est algérien, dont Constantine, est celui de contenir les germes d'une industrialisation portée par deux secteurs, la transformation des produits agro-alimentaires et les mines de fer et de phosphates. C'est sur ces dernières que s'appuie le Plan de Constantine pour envisager le projet de complexe sidérurgique d'El Hadjar qui devait servir de moteur au développement économique de l'Est algérien et renforcer l'aile gauche de la capitale, peu industrialisée (Plan de Constantine, 1960).

5. L'incertitude du développement urbano-industriel

La dimension accordée au complexe sidérurgique est bien plus que régionale. Il génère, dès les débuts de sa mise en fonctionnement, 16 000 à 17000 emplois (selon les sources) qui seront augmentés au fur et à mesure de la réalisation de ses hauts fourneaux, de la création d'un deuxième complexe d'envergure nationale ASMIDAL et d'usines de sous-traitance. Annaba s'est ainsi placée en deuxième position après Alger dans le secteur de l'emploi industriel (tab.2).



Tableau2 : Evolution de l'emploi industriel entre 1970 et 1982 dans les principales wilayate industrielles algériennes

	Alger	Oran	Annaba
Nombre d'emploi	96.000	42.000	17.000
Nombre d'emploi	110.000	43.000	46.000

Source : Thiery S P., 2012

Au cours de cette décennie, qui est aussi celle du croît démographique "accélééré", l'urbanisation n'a pas connu la vigueur de l'industrialisation comme peuvent le révéler les déficits en logements qu'elle connaît durant le deuxième plan quadriennal 1975–1979, où la demande insatisfaite était évaluée à 30 000 logements et où 60% des demandeurs étaient des ouvriers de l'industrie (Salhi F., 2005).

Nous pouvons ainsi parler d'un désajustement prononcé entre industrialisation et urbanisation. Alors que le tissu industriel suit un développement linéaire comblant le vide entre le complexe sidérurgique et le port, la ville s'étend en continuité avec le tissu existant où peu d'équipements structurants ont vu le jour.

A Annaba nous sommes face à la défectuosité du système urbano-industriel et du dysfonctionnement du processus circulaire cumulatif où l'effet multiplicateur a joué surtout sur la dimension industrielle. L'urbanisation qui devait l'accompagner s'était très peu manifestée. Face aux unités de sous-traitances induites par le complexe sidérurgique¹², l'aménagement urbain a répondu certes, par la création de zo-

¹² Usines transformant les produits de la SNS en produits-finis: wagons, bétonnières, charpentes,...

nes industrielles, mais ont manqué de nouveaux espaces de services et d'équipements ou de programmes de logements servant d'appui aux entreprises de production comme l'aurait voulu le modèle «circulaire cumulatif» ont manqué. À Annaba c'est, essentiellement, la structure urbaine acquise à la fin de la colonisation qui a servi. La distorsion qui s'installe alors entre tissu urbain et tissu industriel est telle que, lorsque l'emprise du tissu urbain était environ celle du complexe sidérurgique (800 ha), le tissu industriel, dans sa globalité, qui s'imposait le long de la RN.16, occupait plus du double de cette superficie (1788 ha).

Face à cette faiblesse de l'urbanisation rejouent les mécanismes observés pendant la période coloniale. La SNS, «disposant de crédits massifs» fondatrice du complexe sidérurgique s'est érigée en aménageur ainsi que l'a été la coopérative agricole de l'est algérien. Elle «crée sa propre division immobilière et réalise 4000 logements» (Tomas F., 1977) qu'elle destine à ses travailleurs, cadres et ouvriers qualifiés (Salhi F., 2005). Elle intègre au complexe sidérurgique les services et équipements nécessaires au fonctionnement de l'usine et aux besoins sociaux de ses travailleurs (cantine, centre de santé, stade, etc.) La main d'œuvre non qualifiée devait se contenter des *brarek*, générant ainsi une deuxième périphérie de bidonvilles où vivent 20% de la population de l'agglomération (Royoux, 1984).

Le développement urbain n'est réellement envisagé qu'à partir de 1980 où la politique de l'état, en faveur des infrastructures sociales, de la mise à niveau de l'urbanisation et de la structuration territoriale, a sous-tendu les deux plans quinquennaux de cette décennie. Une débidonvillisation énergétique est engagée grâce à des financements multiples¹³. Ne subsistent alors que quelques petits sites isolés, et la configuration de la forme urbaine s'apparente à celle des villes industrielles où a agi l'urbanisme progressiste, à travers trois traits essentiels :

- la création de l'université sur des emprises cédées par le complexe sidérurgique à partir du modèle du campus ;
- la création des ZHUN d'El Bouni et celle de Sidi Amar, deux cités dortoirs géantes faisant face au tissu industriel, prennent l'allure de cités ouvrières dans une banlieue industrielle ;

¹³ Fonds de la CEE, du FNRA, PCD etc.

- dans le même temps apparaissent des fragments, résultat du report de programmes de RHP de l'agglomération d'Annaba vers des sites éloignés (Hdjar Diss, O. Nil, Draa Rich). A travers la délocalisation des installations pour le stockage de carburant de NAFTAL, suivie par des PME, à l'étroit dans la ville, émerge une zone industrielle de banlieue (Mezighèche D., 2010).

Cependant, durant cette décennie et la décennie 1990, Annaba voit son pouvoir de commandement sur le littoral nord s'amoinrir sous l'effet de deux actions conjuguées : les différentes réformes du secteur industriel d'un côté, la réduction de son territoire de commandement wilayal d'un autre côté.

Entre restructurations liquidations et fermeture des entreprises industrielles liées aux réformes économiques, le secteur industriel d'Annaba voit ses capacités d'emploi se réduire de moitié¹⁴.

Cependant sa vocation industrielle est maintenue par l'ouverture de ses deux complexes géants, sidérurgique et de phosphate au capital étranger et en accueillant des filiales d'entreprises nationales délocalisées. L'industrie traditionnelle et variée y maintient sa fonction de pôle sidérurgique aussi¹⁵.

Le découpage administratif de 1984, ampute la wilaya d'Annaba de 70% de sa superficie, utilisés pour la création de la wilaya d'E Tarf. Le chef-lieu de celle-ci, acquiert les mêmes fonctions administratives qu'Annaba qui perd de ce fait le contrôle de la région d'El Kala, frontalière avec la Tunisie, à vocation éminemment touristique et paysagère. Les territoires communaux d'Annaba et d'El

¹⁴ Ce qui correspondait à 25 500 emplois perdus en 2009, selon plusieurs sources recoupées (Guide économique et Social de l'Algérie, monographie de la wilaya d'Annaba, etc.).

¹⁵ FEROVIAL: Construction de matériel et équipement ferroviaire, PROMECH: fabrication et maintenance, d'équipements de stockage, de charpente métallique et technologique, d'équipements industriels divers, ENGI: production et distribution des gaz industriels, BATICIC, TRIFILLEST: fabrication de treillis soudés, COPRAC :rond à béton lisse , rond à béton à haute adhérence, Cornière, fer plat et fer carré, ENCC : fabrication des biens d'équipements lourds, PROMETAL : mobilier métallique, les radiateurs réchauds, les cuisinières et produits métalliques emboutis, émaillés, L'ENF : fonderie lourde et fonderie acier, BATIMETAL : ossatures et ouvrages métalliques destinés aux infrastructures collectives et sociales, PROMETAL : mobilier métallique, radiateurs réchauds, cuisinières et produits métalliques emboutis, émaillés. (cf. : Algérie. Guide économique et Social / ANEP édition 1989)

Hadjar sont aussi fractionnés pour donner les nouvelles communes où les ZHUN d'El Bouni et de Sidi Amar sont érigées en agglomérations chefs-lieux. Les infrastructures que celles-ci acquièrent, dans ce cadre, ne réussissent pas à diminuer la dépendance d'un centre-ville dont les services sont peu étoffés. Ce qui met Annaba devant la difficulté de prendre en charge une périphérie sous équipée.

6. La voie incertaine de la transition vers l'économie de marché

C'est avec ce handicap qu'Annaba affronte la privatisation de la décennie 90. Pendant que l'Etat entreprend l'internationalisation des deux usines géantes, sidérurgique et de phosphate, les collectivités locales s'engagent dans la promotion des PME/ PMI du secteur privé (tab.3). Bien que pourvoyeuses d'emploi, ces entreprises, essentiellement agro-alimentaires, mettent le secteur industriel d'Annaba face à de nouveaux impératifs comme ceux de satisfaire une demande en services aux entreprises (Mezighèche D., 2010). Alors que le bâti libéré par les entreprises publiques dissoutes est en attente de restructuration, les investisseurs privés s'installent dans les ZI selon des modalités parfois informelles (Boulahrouz N., 2011).

Tab.3. Effectifs d'emplois par type de PME dans l'agglomération intercommunale d'Annaba en 2009

type entreprises	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	Total
Effectifs d'emplois	1670	95	3388	4557	1692	309	802	2330	1155	4985	380	34	518	21915
%	7,5	0,4	15	21	8	2	3,5	10,5	5	23	2	0,1	2,5	100%

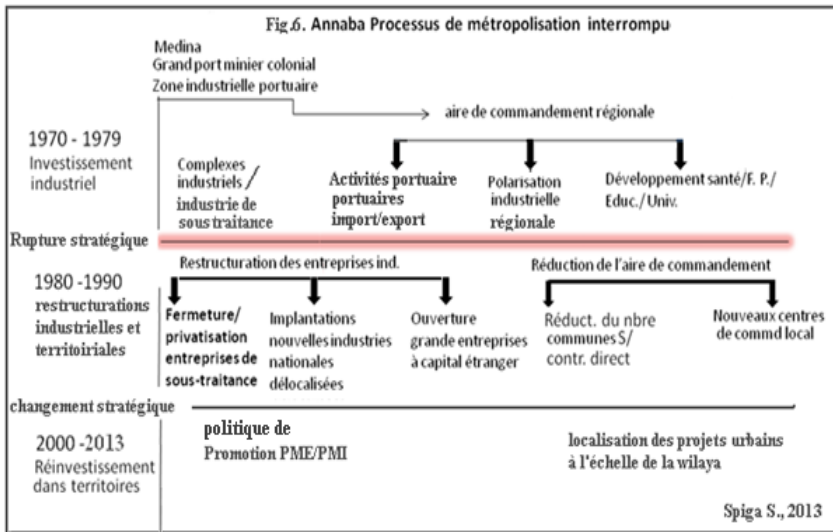
Source : Direction PME / PMI d'Annaba

1 : Produits agroalimentaires, 2 : Textiles et prêt à porter, 3 : commerce, 4 : Agriculture et pêche, 5 : Agences immobilières, 6 : Services aux entreprises, 7 : Sidérurgie, mécanique, 8 : transport/télécom 9 : Hôtellerie, restauration, 10 : BTP, 11 : Chimie et plastique, 12 : Bois, papier impression, 13 : Matériaux de construction.

Le processus urbano-industriel, présenter dans la Figure N°6 relève d'un paradoxe où la faible teneur de l'urbanisation dénie l'investisse-

ment d'envergure dans l'industrialisation, dont elle est dissociée ; à l'installation des grandes usines, d'envergure nationale ont répondu de grandes infrastructures pour les connecter à la capitale et à l'extérieur, sans rôle structurant à l'échelle locale. Annaba hérite d'un espace industriel considérable doté d'une grande capacité de connexion régionale, nationale et internationale, mais son effet déstructurant se ressent au niveau local.

La dynamique urbaine n'a pas pu s'exprimer; d'une étape à l'autre le processus à peine entamé se défait. La problématique qui apparaît à travers le cas d'Annaba est plus celle de la discontinuité de la décision politique que celle de la validité des modèles dont s'est inspirée l'action urbaine.



Dans ces conditions, de quelle attractivité pour les opérateurs économiques, Annaba a telle ?

7. Le rôle régional d'Annaba, un mythe ?

Replacées dans le contexte national, les actions de reterritorialisation, ne pouvaient pas être sans impact sur la dynamique du système urbain algérien où des villes moyennes, voire des petites villes, ont les mêmes fonctions administratives et de services que les grandes villes, dont on a voulu limiter la croissance.

Annaba en a été particulièrement affectée; ayant subi le contrecoup des restructurations territoriales et des entreprises industrielles, elle est

distancée par celles qui n'ont pas eu à subir les conséquences des industries lourdes et où le secteur privé a pu tenir le rôle moteur de la dynamique urbaine (Spiga S., 2002).

C'est un fait que l'on peut constater au prisme de la répartition par wilaya du nombre d'entreprises, significatives de la fonction économique. En considérant seulement les wilayate dont les chefs-lieux correspondent aux dix premières agglomérations algériennes¹⁶, Annaba, qui se maintient à la quatrième position en taille de population, se place au dernier rang par rapport au nombre d'entreprises que sa wilaya a enregistré en 2010 (fig.7).

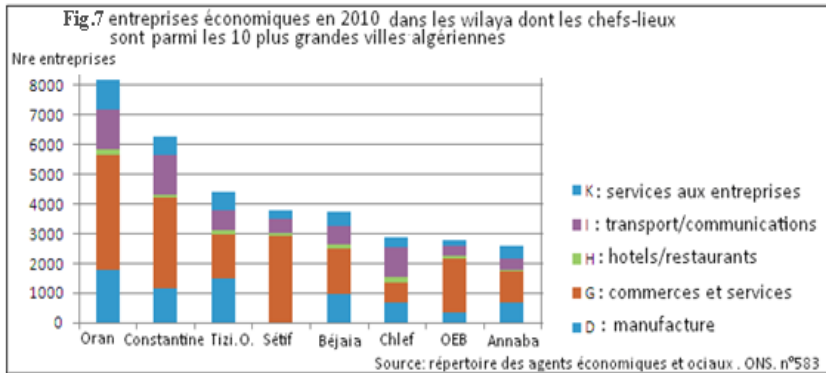
Ce classement est corroboré par celui de l'Agence Nationale du Développement de l'Investissement (ANDI)¹⁷ révélant qu'Annaba vient en treizième position (Alger exclu) en termes d'attractivité pour les opérateurs économiques. Les quatre wilayate les plus attractives après Alger, qui regroupe 12,5 du total des entreprises économiques, étant:

- Sétif (43.925 personnes physiques et 4.167 personnes morales), 4,7% du total
- Oran (39.309 personnes physiques et 6.353 personnes morales), 4,5% du total;
- Tizi-Ouzou (35.131 personnes physiques et 3.644 personnes morales), 3,8% du total
- Constantine (30.258 personnes physiques et 4.435 personnes morales), 3,4% du total
- Bejaia (30.279 personnes physiques et 2.920 personnes morales), 3,2% du total.

Le recul d'Annaba, face aux centres régionaux qui gagnent du terrain en matière d'opérateurs économiques, peut être observé au prisme des activités portuaires où l'on peut noter que 39% des consignataires sont d'Annaba contre 41% qui sont des autres villes portuaires, Alger, venant en tête avec 33%, Skikda avec 14%, Oran et Bejaïa se partageant le reste.

¹⁶ Alger et Blida, dont elle influence la dynamique urbaine, ont été exclues du classement.

¹⁷ Voir site : <http://www.andi.dz/PDF/STAT20022012/>



8. Annaba une ville à l'écart de la dynamique ville-port ?

Quel processus de transformation devrait s'engager à Annaba au regard des stratégies d'attractivité développées par les villes-ports industrialisées de la Méditerranée? La référence au modèle méditerranéen où Barcelone fait école, permet un éclairage sur les dissonances entre le port, l'industrie et la ville, qui constituent, autant de contraintes à lever dans une stratégie d'attractivité.

On retrouve à Barcelone qui a accompli sa métropolisation¹⁸, le processus circulaire cumulatif qui a engendré la métropole littorale de manière générale, où la dynamique ville-port a connu trois points forts (fig.8a): l'industrialisation, induite par l'activité portuaire, la désindustrialisation et la délocalisation du port, dont la ville est dissociée qui continue de l'alimenter à distance¹⁹ La « maritimisation » est un stade d'accomplissement qui permet l'attractivité internationale, atteint à partir de la réutilisation des friches industrielles et portuaires dans la réalisation de projets urbains tels que les *water front* destinés à améliorer ou à construire l'image de marque donnant à la ville des polarités qui ne sont plus industrielles : espaces de loisirs, de tourisme d'affaire, qu'ont adoptés les villes sud-méditerranéennes d'envergure²⁰.

¹⁸<http://www.medcities.org/docs/BCN%20PLAN%20STRATEGIQUE%20MEDCIT-ES-MR.ALFONS%20SEGURA%20URROZ.pdf>

¹⁹ Pour le Maghreb, voir le projet Tanger Med : <http://www.euromedtransport.eu/Fr/-/img.php?id=1379/>

²⁰ Projet ANFA à Casablanca, projet *water front* à Alger

Au-delà de cette image qui fait rêver bien des villes, on peut constater qu'Annaba s'était engagée dans le modèle de développement de la ville-port (fig.8b) : le port a donné l'industrie et celle-ci a généré, toute échelle gardée, des effets multiplicateurs sur les activités industrielles, peu exprimés sur le plan urbain.

Mais, on ne peut inscrire la fermeture des industries dans le processus de désindustrialisation qui a permis d'installer une nouvelle centralité sur les espaces délaissés. Annaba, comme les autres algériennes, est connectée à la mondialisation par l'importation des biens de consommation (Spiga S., 2002).

Figure 8 : Dynamiques urbaines comparées de la ville-port méditerranéenne

Fig.8a. Modèle de métropolisation de la ville méditerranéenne industrialisée

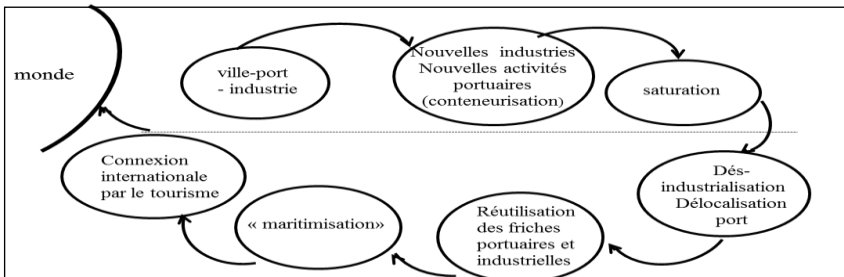
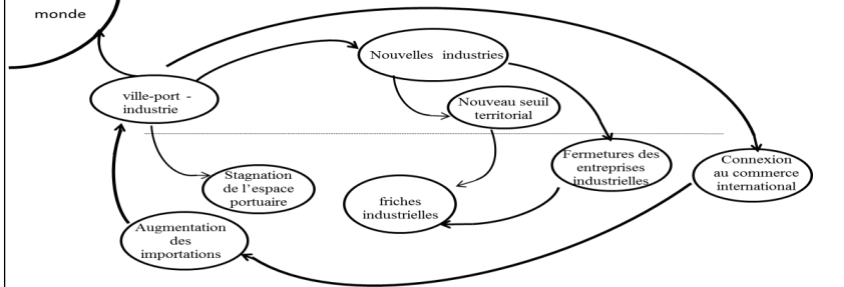


Fig.8b. Modèle d'Annaba



L'approche par la dynamique urbaine apporte un éclairage édifiant sur le dysfonctionnement du processus de métropolisation annoncé par l'étape d'industrialisation, appuyé pourtant sur un port qui a maintenu son envergure nationale. Elle a permis de mettre en surface la faillite du modèle urbano-industriel, où, à l'urbanisation tardive et peu conséquente, s'est conjuguée l'action publique sur le territoire, conçue à partir d'une vision d'équité uniformisante, allant à l'encontre de l'éme-

rgence d'une métropole, le repositionnement d'Annaba dans le système urbain algérien, est alors venu comme un juste retour des choses après la phase d'industrialisation.

Située dans une perspective plus contemporaine, celle de la dynamique ville-port, Annaba n'a pas encore exploité le potentiel d'attractivité qui lui permettrait d'occuper une place parmi les villes méditerranéennes.

Les nouveaux projets peuvent-ils répondre au défi de métropolisation ?

9. A quels enjeux doivent répondre les projets urbains ? Quelle est leur consistance ?

C'est donc avec un déficit d'urbanisation accusé qu'Annaba doit affronter le nouveau défi d'être la quatrième des plus grandes villes : plus que de tenir le rôle de métropole régionale, elle doit répondre par l'objectif, indiqué dans la ligne directrice 3 du SNAT 2025, d'être attractive et compétitive à l'échelle internationale. Mais les projets qui lui sont destinés ont-ils l'ampleur nécessaire pour combler le déficit d'urbanisation, lui permettre de franchir ce stade pour acquérir des capacités d'accueil des investissements économiques ?

Pour donner sens à l'ambition de rendre la ville attractive, il est évident que l'ambition politique, pour cette ville, devrait être revue à la baisse et que l'action urbaine devrait être dirigée vers le manque à gagner en ayant en vue les enjeux stratégiques de premier niveau, parmi lesquels, n'entrent pas en ligne de compte ceux qui sont liés au port, celui-ci relève d'une problématique qui pourrait venir par la suite. Nous en évoquerons cinq, auxquels nous ont permis d'aboutir des travaux antérieurs²¹ et que reflète, dans une certaine mesure, cette analyse. Ce sont :

1. *L'enjeu habitat* réside dans la maîtrise de l'habitat précaire, la mise à niveau des zones résidentielles, le renforcement des programmes d'amélioration urbaine, l'amélioration de la qualité des services de proximité, le désenclavement des zones d'habitat reculées, etc.
2. *L'enjeu cohérence de la structure urbaine* est celui d'agir sur l'effet déstructurant, du port, des deux méga projets industriels,

²¹ D'élaboration du diagnostic territorial de l'agglomération intercommunale (Spiga, 2012), cf. bibliographie.

d'intégrer l'université à l'espace urbain, de rompre avec la mono centralité.

3. *L'enjeu attractivité de l'investissement* est celui de créer une synergie entre pôles universitaires et industriels par des superstructures, d'améliorer l'accessibilité aux pôles d'emploi et de services, de valoriser par des traitements paysagers les atouts naturels, urbanistiques, etc.
4. *L'enjeu environnemental* qui résiderait dans la maîtrise des fortes nuisances industrielles dans la maîtrise des inondations, etc.
5. *L'enjeu touristique* qui serait celui de délocaliser le port à conteneurs pour gagner un front de mer à valoriser dans la centralité urbaine, d'agir pour la qualité de l'offre de loisirs balnéaires, de mettre en tourisme le patrimoine architectural et archéologique, de promouvoir le tourisme vert.

10. Des projets urbains nécessaires mais sans référence aux enjeux stratégiques

A l'instar des métropoles régionales, Annaba bénéficie, depuis plus d'une décennie, de projets d'infrastructures et d'équipements que l'on désigne improprement par projet urbain²².

Ce sont ces projets qui se réduisent à des actions sectorielles sur l'espace (Spiga S., 2012) qui sont ici examinés pour donner un premier aperçu de leur portée au regard des enjeux suscités, trois paramètres combinés peuvent conduire à cela : la nature du projet, son échelle et sa localisation.

- *les projets de première génération*, où le renforcement de la fonction universitaire est mis en relief, réalisés ou en cours de réalisation, occupent une position charnière entre la ville-centre et les agglomérations intercommunales (tab.4) :

- le pôle universitaire d'El-Bouni est le premier à être réalisé mais sur le modèle du campus universitaire en équipement isolé. Dans son enceinte, une cité universitaire, une antenne postale, la bibliothèque et le restaurant sont les annexes qui assurent l'autonomie par rapport à l'environnement urbain immédiat.

²² Selon Hayot Alain et Sauvage André, le projet urbain ne se limite pas à une stricte action sur l'espace, mais il lui incombe également une mission de gestion sociale et communale. [...], la notion de projet urbain suppose l'action conjuguée d'acteurs multiples (Hayot Alain et Sauvage André, 2000)

- le pôle d'équipement « El-Bouni III » (fig. annexe) utilise un vaste terrain de 190 ha, entre trois entités déconnectées, dont les besoins sont différents : le pôle universitaire qui nécessite l'installation d'équipements et services de tertiaire supérieur, le pôle habitat qui nécessite des services et équipements d'accompagnement étoffés, la zone d'habitat de Boukhara sous-intégrée qui nécessite les équipements et services de première nécessité.

Tableau 4 : Projets réalisés ou en cours de réalisation de l'ensemble El Bouni

Envergure du projet	Nature du projet	Echelle d'action
Equipements polarisants au moins à l'échelle de la wilaya	Pôle universitaire El Bouni - C.F.A, Ecole des beaux-arts, Ecole de musique, - Direction des anciens moudjahidine, - Direction des impôts	Projet ponctuel centralisé
		Pôle d'équipements sectoriels (POS El Bouni III) et programme PCD
Logements services et équipements d'accompagnement à l'échelle intercommunale	-Centre administratif PTT, Sureté urbaine tribunal -Centre commercial, Centre multifonctionnel, - Centre de formation - Centre culturel, Hôtel, Maison des jeunes - Complexe sportif, Parc de Loisirs	
Equipements et services de proximité	- 03 Ecoles primaires, 02 CEM, Lycée, - 02 Polycliniques - Mosquée, - Jardin public-	

Source : POS El Bouni III

Ce pôle où dominent les programmes d'habitat, rassemble cependant des projets multiples qui sont un pas vers la structuration de la périphérie intercommunale et peuvent doter cet espace d'une identité urbaine. L'initiative dans ce sens est celle du maître d'œuvre qui a voulu saisir l'opportunité de la commande du « POS El Bouni III » pour en faire un espace médiateur à l'échelle inter communale, en réalité, les projets programmés sont de nature à créer des équipements de proximité dont l'impact ne peut aller au-delà des unités de bâti qui composent ce secteur (tab.5).

Tableau 5 : Types de projets réalisés ou en cours de réalisation dans le secteur d'El Bouni

Typologies des projets	Nombre de programmes sectoriel par type de projet	%
Habitat : logements ; équipements de proximité +Réseaux	31	52,27
Accessibilité et liaison	4	6,77
Equipement de centralité secondaire	10	16,94
Equipement de centralité urbaine	14	23,72

Source : Younes M., 2012

11. Les projets de deuxième génération, investir dans l'attractivité ?

Les projets de ce début de la décennie 2010 se différencient par leur nature et les échelles de localisation (tab.6).

Tableau 6 : Les projets futurs d'Annaba²³

Intitulé du projet	Objectif	Localisation
Pôle urbain Draa Rich	Report de croissance d'Annaba :	O. Aneb
AEP	Renforcement de l'AEP de Annaba	W El-Tarf
Tramway	Renforcement des liaisons Annaba-El-Bouni	Annaba-El-Bouni
Nouvelle aérogare	Augmenter les capacités de transport	A proximité de l'aéroport actuel
Nouvelle gare routière	Désengorger Annaba	Périphérie ouest d'Annaba (RN4)
Pont	Remplacer le pont Y sous-dimensionné	Annaba
Technopôle	Promouvoir les T.I.C	Annaba
Centre anticancéreux	Prise en charge des malades de la région	Annaba
Hôtel Sheraton	Promouvoir le tourisme d'affaire	Centre-ville Annaba
Parc Citadin	Promouvoir les loisirs liés au cadre	Annaba
Musée Marin	Promotion du tourisme local et régional	Annaba
Pôle Touristique	Promotion du tourisme local et régional	-

²³ Il s'agit d'une liste non exhaustive

Zone Industrielle Intégrée	Attirer les IDE	W. Tarf
Centre d'affaires EL-BADR	Renforcement de la centralité économique	Annaba
Complexe Touristique	Promotion du tourisme local et régional	zone littorale S. Salem
Village Touristique	Promotion du tourisme local et régional	zone littorale S. Salem

Source : monographie d'Annaba, wilaya d'Annaba, 2010

12. Les limites du Plan d'Urbanisme, à l'accompagnement des projets

Une réponse à cette question peut-être esquissée à partir de la révision du PDAU de l'agglomération intercommunale d'Annaba, dont le parti d'aménagement, que le maître d'œuvre voulait retenir, était de donner à la structure urbaine d'ensemble la cohérence qui s'impose ici. Trois contraintes majeures le rendent inopérant (Spiga S, 2012) :

- la divergence de vision avec le maître d'ouvrage, pour qui, le PDAU révisé est le moyen de formaliser les emprises spatiales des projets urbains déjà effectuées, et localiser les projets futurs.

- le problème de l'échelle d'intervention : le PDAU est conçu au niveau intercommunal se limitant aux extensions de la périphérie d'Annaba, il exclut les projets qui ont investi des espaces localisés à l'échelle wilayale et inter-wilayale.

- celle du déficit de conception : le PDAU révisé propose une kyrielle de « pôles de développement socio-économiques », auxquels il veut donner le caractère métropolisant, sans pour autant faire référence aux projets sectoriels déjà programmés (tab.7).

Les projets de l'agglomération intercommunale apparaissent soumis à deux logiques qui, bien qu'elles ne soient pas contradictoires, n'ont pas convergé : face à l'intention du maître d'œuvre d'imprimer l'image d'une métropole sans référentiel urbanistique adéquat. l'acteur politique intervient par des actions volontaires dépourvues d'un support référentiel de planification spatiale.

Tableau 7 : Deux formulations de projets urbains pour la métropolisation d'Annaba

Projets sectoriels de la wilaya	Projets urbains du PDAU
Pôle Urbain Draa Rich	Centre du tertiaire supérieur
Tamway	Pôle de transport intermodal
Nouvelle aérogare	Pôle technologique
Technopôle	Pôle hospitalo-universitaire
Centre anticancéreux	Pôle tertiaire supérieur
Parc citadin	Pôle agro-alimentaire
Musée marin	Pôle PME/PMI
Pôle touristique	technopole
Zone industrielle intégrée	Pôle tertiaire de gros
Centre d'affaires	agropole
complexe touristique	Pôle tertiaire périphérique
village touristique	

Source : Monographie de la wilaya 2010, PDAU révisé 2008

13. Quel statut urbain ? Quels leviers d'action, pour quelle attractivité ?

Des enjeux en déperdition

La grille AFOM, appliquée à l'agglomération intercommunale (Tab.8), qui combine forces et faiblesses avec les opportunités et les menaces, nous met en présence d'une ville qui dispose de ressources locales comportant les ingrédients de la métropolisation, paradoxalement, l'image réfléchie est celle d'une ville qui nécessite une action soutenue pour résorber son sous et mal développement. Les opportunités de développement, que crée l'état, sont surtout l'occasion de répondre à la crise de logements, de réaliser la mise à niveau des équipements urbains. A ces opportunités font face des menaces multiples dont la gestion reste un champ non investi. Aucun projet n'y renvoie.

Au final nous pouvons considérer que les nouveaux projets mobilisant les investissements de l'Etat essentiellement²⁴, n'ont pas les qualités requises pour répondre aux enjeux en question. Si les forces et les opportunités de développement ne sont pas négligeables, les faiblesses et les menaces auxquelles l'agglomération est soumise relèvent de tendances lourdes.

²⁴Seul le centre d'affaire et les projets touristiques relèvent de l'investissement privé

Tableau8 : Grille d'analyse AFOM de l'agglomération d'Annaba

	Forces	Faiblesses	Opportunités	menaces
h a b i t a t	<ul style="list-style-type: none"> - Programmes sectoriels - Programmes quinquennaux de développement communal 	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité des espaces d'accompagnement de l'habitat - Offre de logements individuels - Marché foncier et immobilier. - Poches de pauvreté et d'habitat précaire dans la ville 	<ul style="list-style-type: none"> - Programme de résorption de la crise de logement - Programme d'amélioration du cadre de vie. 	<ul style="list-style-type: none"> - Détournement du logement social - Apparition de l'autopromotion informelle - Proximité des usines à fortes nuisances des espaces d'habitat
C o h é r e n c e d e l a s t r u c t u r e u r b a i n e	<ul style="list-style-type: none"> - Nouveaux axes urbains - Existence de friches portuaires, urbaines et industrielles - Révision du PDAU - Nouveaux POS 	<ul style="list-style-type: none"> - Quartiers périphériques enclavés - Persistance de la mono centralité - Absence d'une stratégie de réutilisation des friches urbaines industrielles, et portuaires, - Existence d'un bâti vétuste conséquent - Absence de liaisons transversales - Initiatives foncières et immobilières privées non accompagnées 	<ul style="list-style-type: none"> - Projets structurants - Projet de tramway - Projets urbains pour développer la centralité - Texte de loi pour l'intercommunalité - Instruments de métropolisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Perte du rôle attractif du centre-ville par effet de dégradation du bâti et d'engorgement exacerbé - Déperdition du patrimoine bâti de la ville centre - Présence du port de containers dans l'espace central - Gel de la mise en œuvre des outils SCU et SDAM

A t t r a c t i v i t é é c o n o m i q u e	<ul style="list-style-type: none"> - Connexions régionale et internationale - Proximité université/zones industrielles - Pépinière d'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport entre recherche universitaire et secteur industriel - Offre foncière et immobilière - PME/PMI traditionnelles (transformation et conditionnement de produits agricoles, matériaux de constructions,...) - Services aux entreprises --- capacités d'accueil de l'infrastructure urbaine (énergie électrique, eau) 	<ul style="list-style-type: none"> - Entreprises industrielles nationales et internationales - Lois de l'investissement - Politique de promotion du tourisme - Projet de parc industriel 	<ul style="list-style-type: none"> - Présence de risques industriels à proximité des zones touristiques projetées, - Secteurs de nuisances industrielles et infrastructurelle intra urbains - Incrustation d'entreprises informelles dans certaines zones industrielle et d'activités
--	--	---	--	--

A t t r a c t i v i t é t o u r i s t i q u	<ul style="list-style-type: none"> - Beaux paysages littoraux et forestiers - Panorama sur front de mer valorisé dans la partie nord de la ville - Important patrimoine architectural et archéologique 	<ul style="list-style-type: none"> - Centre-ville privé de l'effet front de mer par le port de containers - Offre d'hébergement peu significatif - Tissu industriel « archaïque » et polluant donne image de ville en retard sur son époque - Inexistence d'écrans verts réduisant les effets polluant des entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> - Texte de lois pour la promotion du tourisme - Instruments de planification pour la valorisation des potentialités touristique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Présence du port de containers à proximité du centre-ville - Perte de l'attrait paysager et perte d'intérêt pour les investisseurs du tourisme d'affaire et des activités <i>High Tech</i>
--	---	--	---	---

e				
E n v i r o n n e m e n t	- Couvert végétal important -Diversité des milieux naturels	- Absence d'une politique environnementale efficiente - Absence de stratégie de lutte efficace contre les inondations -Absence d'aménagements paysagers valorisants	-Textes de lois pour la protection de l'environnement - Associations de protection de l'environnement actives	- Dommages élevés liés aux inondations surtout pour les quartiers défavorisés. -Destruction du patrimoine forestier -Contamination des éléments de l'environnement

Source : S. Spiga, 2012

Pour que ces projets deviennent les leviers d'une dynamique urbaine porteuse, les réponses aux questions de cohérence de la structure urbaine intercommunale, de la levée des fortes nuisances intra urbaines dues aux installations portuaires et industrielles restent essentielles.

Le fait qu'Annaba garde sa position de quatrième grande ville par sa taille mais qu'elle la perd par ses fonctions administratives et économiques endogènes (dans lesquelles des villes moins grandes du système urbain algérien semblent s'installer plus confortablement)²⁵ l'apparente à une ville intermédiaire du Monde arabe au sens que lui accorde Denis Eric²⁶. On admettrait de la situer au-dessous de « la métropole régionale stable », ce que justifierait son caractère peu attractif à l'investissement pour le moment.

Conforter Annaba dans le statut de ville intermédiaire, mais à quelle échelle ?

Mais on ne saurait se tenir à ces seuls attributs. La référence à la grille d'identification des villes intermédiaires européennes établie par Fabien Nadou (2008), qui met la connectivité externe au premier plan,

²⁵ Le renvoi est ici fait aux PME/PMI et non pas aux entreprises nationales héritées de la période d'industrialisation, dont on ne perçoit pas l'interaction avec la dynamique urbaine.

²⁷ Agglomérations qui, juste en dessous des capitales d'État et des métropoles régionales stables dans le temps, relaient l'autorité publique, administrent, encadrent et/ou polarisent et organisent un système de production régional (qu'il soit industriel ou agricole) et/ou, encore, structurent des filières financières, commerciales ou de transformation. (Eric Denis, 2007).

montre qu'Annaba présente des indicateurs de cette intermédierité²⁷ relativisés, cependant, par les handicaps conséquents d'ordre environnemental urbanistique et de gouvernance qui l'affectent (tab.9).

Tableau 9 : Application des critères d'identification de la ville intermédiaire à Annaba²⁸

Critères de références	Dimension d'intermédiation	Indicateurs de référence	Leur présence à Annaba
Connectivité /accessibilité	Moyen de communication à l'échelle nationale et internationale	Lignes TGV, lignes aéroportuaires	Un aéroport
		Réseau télécom	Existante
		Autoroute	En voie de réalisation
Economique et touristique	Potentialités sous valorisées sans compétitivité économique et touristique,	Variation taux de création des activités	Sans appréciation
		Part des emplois supérieurs	Faible
		Niveau de qualification	Faible
		Nombre de nuitées	Relative
Institutionnel et politique	Pouvoir décisionnel, politique administratif, juridique	Administrations décentralisées	Néant
		Et déconcentrées	wilaya, palais de justices, consulats
		Leadership politique	Sièges de partis
Social éducation santé	Faible qualité de vie mais présence d'offre de service à tous les niveaux	Université polycliniques spécialisées	Importante
		Structures d'accompagnement social	Relatives
		Diversité des logements	Relative

²⁷ Une ville intermédiaire polarise son territoire en proposant des services divers et variés. Parmi ceux-ci, on retrouve des fonctions administratives, culturelles, de santé, d'enseignement et de diffusion de la connaissance, de recherche, etc. Au niveau économique, elle se doit d'être compétitive et dynamique, mais également de représenter un poids relatif conséquent dans son environnement régional, et d'être le siège de lieux de décision. Afin de remplir véritablement son rôle, son accessibilité doit être suffisante pour générer et capter des flux, à différentes échelles territoriales. Sa desserte doit être optimisée grâce à des connexions à des réseaux variés de transport, mais aussi informationnels (réseaux à haut débit...). Jean-Paul Carrière, 2008.

²⁸ Ces appréciations, concernant Annaba, sont données à partir des évaluations de situations retrouvées dans le PAW et les PDAU de l'agglomération intercommunale et les PDAU communaux.

Culturel loisir et équipement	Potentiel non valorisés par une mise en complémentarité avec secteurs économique et touristique	Salle de grands spectacles	Palais de la culture
		Grands équipements sportifs	Deux complexes sportifs
		Equipe sportive dans championnat national	Une équipe de football
Environnemental	Faible prise en compte du développement durable	Site de traitement	En cours de réalisation
		Agenda 21 local	Néant
		Plan climat	Néant
Démographique	En perte de la dynamique démographique	Solde migratoire	Légèrement négatif
		% de population <65 - 18 ans	Elevé
		Variation de la population dernier recensement	Relativement stable

Source : établi par Spiga S. d'après la grille d'identification des villes intermédiaires, Fadou F, 2010

Au-delà du recentrement des projets sur le contexte urbain d'Annaba, surgit la question des modalités de l'action publique.

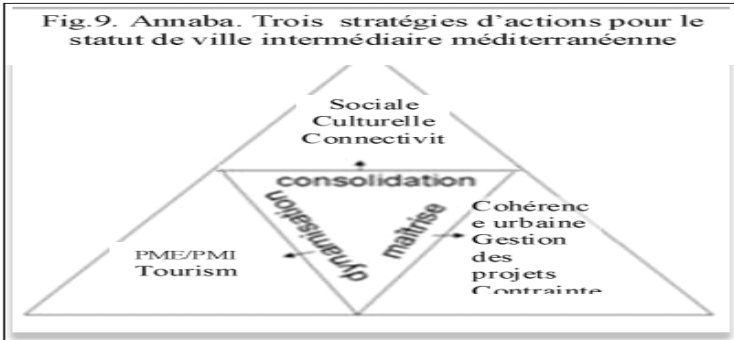
Les grilles d'analyse AFOM (tab.8) et d'identification de la ville intermédiaire (tab.9), nous semblent assez instructives pour ouvrir la perspective sur des stratégies d'action qui replaceraient les projets réalisés et futurs dans une dynamique d'attractivité plus proche de la réalité locale. Pour qu'ils entrent en résonance avec les enjeux réels à ce niveau, l'adoption de la démarche de projet reste à acquérir. Elle nécessite de mettre en débat la (re) construction d'une démarche de développement où seront redéfinis rôles et échelles d'action.

Les collectivités locales, jusque-là, effacées de l'action urbaine, devraient être réhabilitées dans leur rôle et acquérir les compétences nécessaires pour cela ; c'est à eux que revient la tâche d'initier la dynamique de développement endogène, leur contact avec le territoire est le moyen sûr d'identifier les forces et les faiblesses à prendre en charge dans le cadre de projets relevant du PAW et des PCD.

Les projets centralisés nécessitent d'être renforcés à condition qu'ils valorisent le potentiel de la ville et fassent bouclier contre les menaces dont elle est la proie.

L'articulation entre ces deux niveaux d'intervention pourrait s'envisager autour d'une triangulation où les trois angles d'attaque seraient (fig.9) :

- de consolider les projets par les quels se déploie l'action sociale (réseaux de transport et de communication, équipements socioculturels) qui devrait s'élargir à l'ensemble intercommunale et investir dans la qualité.



- de dynamiser, en les articulant, le secteur en dormance du tourisme et le secteur des PME/PMI resté traditionnel.

- la maîtrise est celle des trois points noirs qui entachent l'image de la ville, autant liés à l'absence d'un référentiel urbanistique et à l'ingénierie, qu'à la gouvernance Ces actions seraient en quelque sorte l'antichambre qui ouvrirait sur la question de la métropolisation : doit-elle être confortée dans le statut de métropole régionale qu'elle négocierait avec Constantine? Faut-il en faire un simple appui à cette dernière?

Si la réponse à cette question implique avant tout les choix politiques, on ne peut par contre, ignorer sa fonction d'échange avec l'extérieur, un atout dont on devra user pour l'adapter à la mondialisation à condition de redéfinir le rôle des acteurs locaux sur la scène de l'aménagement urbain.

Conclusion

Initialement dotée des mêmes atouts que les villes portuaires méditerranéennes, Annaba a, d'une certaine manière, acquis les mécanismes annonciateurs de leur métropolisation. Cependant, le modèle urbano-industriel, mal assumé, et le désinvestissement qui l'a suivi, sans action alternative, ont empêché son maintien dans le commandement du réseau urbain de l'est algérien par la fonction industrielle. Ayant perdu ce rôle et subissant le contre coup du choix industriel antérieur, elle est freinée dans l'élan vers l'attractivité qu'on veut y imprimer par les nouveaux projets. Face aux problèmes cruciaux qu'elle connaît, les projets dont elle bénéficie paraissent bien peu de chose pour disputer l'attractivité interne aux villes émergentes du système urbain algérien, telles Sétif, Tizi Ouzou ou Bejaïa.

Pour tirer avantage des projets urbains qui, aujourd'hui, s'incrustent dans la stratégie d'aménagement du territoire et les utiliser comme moteurs du développement urbain souhaité, des actions pour lever les contraintes multiples à leurs articulations avec le territoire doivent être engagées.

À l'issue de ce que nous avons exposé, un « arrêt sur image » se révèle nécessaire pour redéfinir l'action urbaine sur l'espace. Cela met face à la construction d'une stratégie urbaine visant la redistribution des rôles et la création de passerelles entre les instances sectorielles qui relayaient les sphères centrales de la décision et les instances locales, ce qui rendra incontournable l'investissement dans l'encadrement humain pour former de nouvelles compétences et dans la construction d'un référentiel urbanistique pour accompagner les projets urbains en cours et les projets à venir.

Référence Bibliographique

- Carter H. (1975).** *La geografia urbana, i teori e metodi*, Bologna ed. Zanichelli, traditGreppi C.
- Chaline C, (1980).** *La dynamique urbaine*, Paris ed. PUF, 206 p.
- Devillers C, (1994).** *Le projet urbain* - Editions du Pavillon de l'Arsenal.
- Carrière J-P, (2008).** « les villes intermédiaires européennes et l'Europe polycentrique », in *Hégémonie de la ville, Réalités industrielles* février 2008, Annales des Mines, p 18-2 <http://www.annales.org/ri/2008/ri-fevrier-2008/Carriere.pdf>
- Denis Eric, (2007).** « Les villes intermédiaires dans le monde arabe ». *Cahier du GREMAMO n°19, L'harmattan, pp. 11-54.*
- Emanuel C,** "La citta reticolare. Un'interpretazione geografica dei microcosmi urbani" in AGEL (a cura di.), *l'Italia che cambia. Il contributo della geografia.* Atti del XXV Congresso Geografico Italiano, 1989, vol IV.
- Hayot Alain & Sauvage André (dir), (2000).** *Le projet urbain - Enjeux, expérimentations et profession*, Paris éd. La Villette, 404 p.
- Moussi M, (2010).** « Trajectoires et transactions des modèles urbanistiques en Méditerranée ». in *Les Cahiers d'EMAM 20*
- Santos Milton, (1971).** "Les métropoles incomplètes: possibilités et processus de promotion", in *Revue de géographie alpine, tome 59 n°4 pp 525-532.*
- Nadou, F, (2010).** «La notion de «villes intermédiaires », une approche différenciée du rôle des villes moyennes : entre structuration territoriale et spécificités socio-économiques ». In *Villes petites et moyennes, un regard renouvelé » Colloque 9 et 10 décembre à 2010 Tours,France.*http://halshs.archivesouvertes.fr/docs/00/59/62/04/PDF/Article_Final.pdf.
- Salhi F, (2005).***Gouvernance, logiques d'acteurs et production du logement: état des lieux de la ville algérienne*, Paris, Publibook, 151, <http://www.sudoc.fr/119220601>.
- Sanders L, (1993).** « Modèles de la dynamique urbaine : une présentation critique ». In Lepetit B et Pumain D *temporalités urbaines*, Paris Anthropos.
- Spiga S, (2012).** "La grande ville algérienne à l'heure des projets urbains. Face à la nécessité de renouveler les pratiques urbanistiques, le Diagnostic Territorial peut-il être une perspective méthodologique ?" in

La ville algérienne, 50 ans après. Bilan & visions d'avenir, colloque international Alger EPAU, 7 et 8 novembre, 2012.

Spiga S, (2002). « Du nouveau système algérien d'importation aux nouvelles centralités commerciales dans la ville algérienne » in *La fin des norias ? - Réseaux migrants dans les économies marchande en Méditerranée*, Peraldi M. (dir), Maison Neuve et la Rose.

Travers L, (1958). "Bône. La formation de la ville et les facteurs de son évolution" in *Annales de géographie* tome 67, n°334 pp. 498-520.

Thiery S P, (2012). 1962-1980: Fort développement du secteur public productif et crise des formes de régulation. www.cread-dz.org/cinquante-ans/Communication_2012/THIERY.pdf

Tomas F, (1977). *Annaba et sa région: organisation de l'espace dans l'extrême-Est algérien* ed. Université de Saint-Etienne, - 720 pages

Troin J.F, (2001). *Les métropoles des « Sud »,* Paris, Éd. Ellipses

Thèses et mémoires de l'UBMA

Royoux, D, (1984). *Industrialisation et urbanisation périphérique à Annaba. Bidonville et emploi salarié en Algérie*, Thèse de troisième cycle, Université de Poitiers.

Mezghiche D, (2010). « *La dynamique industrielle dans l'agglomération de Berrahal* », Thèse de magister réalisé sous la direction de Spiga Sassia à l'Université Badji Mokhtar- Annaba.

Boulahrouz N, (2012). « *Les stratégies de mise en place d'un parc immobilier industriel à Annaba. Etude des cas de la ZAC MIN et de la zone industrielle El Allalick* ». Thèse de magister réalisé sous la direction de Spiga Sassia à l'Université Badji Mokhtar- Annaba.

Younes M, (2012). « *Configuration spatiale et structuration des espaces périphériques. Le cas de l'agglomération intercommunale d'Annaba* », Thèse de magister réalisé sous la direction de Spiga Sassia à l'Université Badji Mokhtar- Annaba.

Autres documents

ANAT, (1996). La maîtrise de la croissance urbaine des métropoles. Cas de Annaba, 94 p. Document interne à la Direction de la Planification et de l'Aménagement du Territoire de la wilaya d'Annaba

Groupe 8, (1982), Annaba, restructuration de quartiers ; Bou Hamra, Béni M'Haffeur, Sidi Brahim, Vieille ville. Document interne à la direction de l'urbanisme de la wilaya d'Annaba-Sidi Amar- El Hadjar

ONS, (2010). Les répertoires des agents économiques et sociaux. Volet: personnes morales-situation arrêtée au 31:12/2010.

ONS, (2011). L'armature urbaine. Collections Statistiques N°163/2011. Série S.

Plan de Constantine, (1960). Rapport Général., Délégation générale du gouvernement en Algérie. Direction du Plan et des Etudes Economiques. Juin 1960. 503 p.

MATET, (2008). La mise en œuvre du schéma national d'aménagement du territoire (snat) 2025, <http://www.fichierpdf.fr/2011/06/23/-snat/snat.pdf>.

URBACO-EDE. Rapport méthodologique. SDAAM pour le SDAM d'Annaba (document interne).

URBAN,(1996). PDAU intercommunal d'Annaba, El Bouni – Sidi Amar – El Hadjar.

URBAN, (2008). PDAU révisé intercommunal d'Annaba, El Bouni

ACRONYME

ANDI : Agence Nationale de Développement de l'Investissement.

ANAT : Agence Nationale d'Aménagement du Territoire.

CEE : Communauté Economique Européenne.

FNRA : Fonds National de la Révolution Agraire.

EDR : Entreprises et Développement Régional.

MATET : Ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme.

PDAU : Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme.

PAW : Plan d'Aménagement de Wilaya.

PCD : Plan communal de Développement.

POS : Plan d'Occupation du Sol.

UBMA : Université BADJI Mokhtar –Annaba.

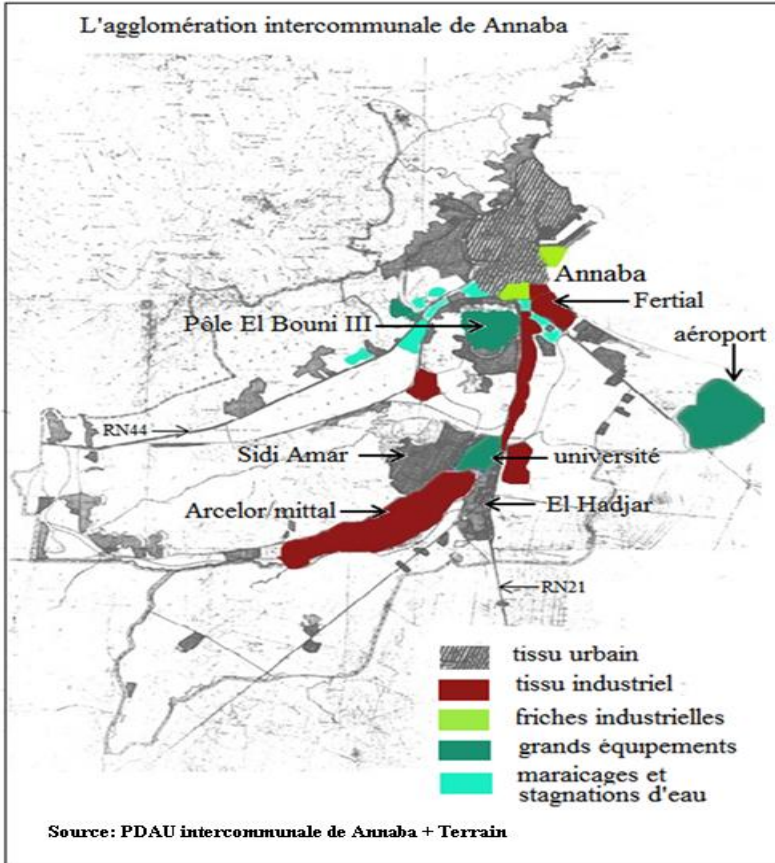
URBACO : Centre d'Etudes et de Réalisations en Urbanisme de Constantine.

URBAN : Centre d'étude et de réalisation en urbanisme.

SDAAM : Schéma d'Aménagement de l'Aire de Métropolisation.

ZHUN : Zone d'Habitat Urbaine Nouvelle.

ANNEXE



UNE URBANISATION LINEAIRE, ECHEC DE LA PLANIFICATION URBAINE PAR LES PDAU L'EXEMPLE DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOU

Naima AGHARMIOU-RAHMOUN *

Résumé

En Kabylie¹, la ville n'est apparue qu'avec la conquête française. Outre les hypothèses expliquant pourquoi il n'y a pas eu de villes en région Kabyle, la forte présence de villages et leur pérennité à travers l'histoire, a constitué une sorte de «barrage» pour leur émergence. La wilaya de Tizi-Ouzou (1139593 habitants en 2008) illustre cet enchevêtrement entre l'urbain et le rural. Cependant, la permanence du peuplement n'a pas résisté à de nouvelles formes d'agglomération, dont la plus dominante est la figure linéaire. Ce ne sont plus les seuls chefs-lieux de communes (au nombre de 67) qui sont touchés, mais l'ensemble des villages et hameaux (plus de 1500). Si la ville de Tizi-Ouzou connaît une «inflation urbaine», le reste de la région illustre une «conurbation» de villages où la route devient un porteur du peuplement et des activités économiques. Comment expliquer cette urbanisation envahissante au moment de la mise en place de nouveaux instruments de planification urbaine (les PDAU)? Des enquêtes auprès des collectivités locales étayeront nos propos.

Mots Clés :Villes, planification urbaine, villages, densités, réseau urbain, agglomérations.

Classification Jel : O15, R58, H31.

Introduction

La ville traduit à travers ses fonctions et ses formes, les bouleversements économiques et sociaux vécus par les hommes. Notion complexe et multidisciplinaire, mais relative et évolutive (Huriot-Lepage, 2009; Polèse-Scheamur, 2009), la ville suscite un regard, quelque peu

¹ Le cas étudié ici est la wilaya de Tizi-Ouzou

subjectif, de l'économiste. En Algérie, les critères de définition de la ville se sont certes enrichis au fil des recensements², pourtant, beaucoup d'autres aspects de la ville et de l'urbain restent à défricher. Le RGPH de 2008, par exemple, en privilégiant le critère poids démographique n'a pas révélé cette interaction entre les villes et les villages et les rapports dynamiques et permanents qu'ils entretiennent. Phénomène fortement présent dans les régions de montagne, telle la wilaya de Tizi-Ouzou, les villes définies sont souvent une agglomération de villages avec des densités démographiques très élevées (Larbaa-Nath-Irathen 738 habitants au km²; Souk-El-Tenine 701; Mechtras 708 etc.). N'étant pas le produit d'une évolution historique évolutive (Bairoch, 1985) ni d'un processus cumulatif d'agglomération (R. Camagni, 1996), la ville est un fait nouveau dans la région étudiée, d'où cet enchevêtrement entre la ville et le village. Une situation, qui va échapper à la planification urbaine en vigueur en Algérie, notamment les derniers instruments que sont les PDAU³. Résultat, l'urbanisation n'est pas contenue et deviendra irrémédiablement linéaire, comme nous le verrons à travers cette contribution. La zone étudiée, la wilaya de Tizi-Ouzou est «un des mûles de peuplement les plus importants et les plus anciens du Maghreb...» (J. Fontaine, 1983, p.79). Présentant à la fois une diversité spatiale et une homogénéité sociale et culturelle, cette région offre un cadre intéressant d'analyse de l'urbanisation et de la problématique de la planification urbaine.

1. Une urbanisation ancienne, ancrée à travers les villages kabyles

Pour comprendre le processus de l'urbanisation, on doit recourir à l'histoire afin de repérer les permanences ou les ruptures ayant caractérisé la région étudiée jusqu'à ce début du 21^{ème} siècle.

1.1. Un peuplement ancien mais une venue tardive des villes

L'importance des densités démographiques n'est pas un fait nouveau en Kabylie. Les historiens et géographes rapportent l'importance du peuplement (Hannoteau et Letourneux, 2003; Mahé, 2001; Dahmani, 1993; Masqueray, 1983...) depuis les temps les plus reculés. Mais les multiples conquêtes coloniales y ont laissé peu d'empreintes spatiales (Ch. A. Julien, 1994; E. Masqueray, 1983; A. Mahé,

² «Armature urbaine de 2008», in «Collections Statistiques», n° 163/2011, ONS

³ PDAU : Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme

2001; M. Dahmani, 1993,...). La permanence caractérisant la région étudiée est la constance de ce peuplement villageois (Agharmiou-Rahmoun N., 2011). D'essence rurale, il est organisé, jusqu'à la conquête coloniale, en villages à l'allure urbaine (Mahé, 2001; J. Fontaine, 1983) mais cela n'a pas permis la formation de villes, de cités pouvant générer des traditions et une histoire urbaine. Plusieurs hypothèses sont avancées (C. Lacoste-Dujardin, 1988; Dahmani 1993) pour expliquer cette venue tardive des villes en Kabylie du Djurdjura.

Une accumulation du capital faible freinant la création des richesses mais aussi la présence d'un pouvoir central et la proximité d'Alger; l'organisation sociale horizontale, une configuration géographique hostile (montagne, absence de fleuves et de traditions maritimes,...); une agriculture peu développée n'ayant pas permis la réalisation de surplus et le développement de moyens de transports; la vitalité de fonctions économiques (artisanat, souk, mosquée) assurées par le village ne justifient pas la présence de la ville (P. Peillon, 1981)... Autant de facteurs ayant en quelque sorte entretenu ce besoin de survie et de se ressourcer en permanence, loin de ce qui a trait à «l'étranger» et à l'inconnu. Cette constance séculaire des villages, une distribution du peuplement en petits groupements, et en dépit de son caractère industriel (E. Carette, Mahé, 2001) et de la structure de son habitat (Camille Lacoste Dujardin, 1988) n'a pas permis l'émergence de villes. Une société agraire d'une «cohésion exceptionnelle» écrit J. Fontaine (J. Fontaine, 1983, p.22). Seule, la colonisation française sera «urbanisante» (Bairoch P., 1985) avec la création de nouveaux villages qui ne modifieront pas foncièrement la structure socio-économique en place (J. Fontaine, 1983, p.25). 17 centres sont créés⁴ entre 1857 et 1889 (Bellahcene, 2006) et vont devenir, pour la plupart d'entre eux les futures villes de la wilaya, comme on peut le voir sur la carte¹. Leur implantation est suivie de celles des équipements et favorisée par l'ouverture des routes et le chemin de fer⁵ lequel va conforter l'urbanisation dès la fin du 19^{ème} siècle (J. de Creszenzo, 2010). Des petites villes sont créées ex-nihilo. Cette trame

⁴ Il s'agit des centres créés dans la wilaya de Tizi-Ouzou avec ses limites actuelles : Larbaa-Nath Irathen, Tizi-Ouzou, Draa-El-Mizan, Boukhalfa, . Ain-.Zaoua, Tizi-.Ghenif, Draa-Ben-Khedda, Boghni, Tadmait, Azzeffoun, Tamda, Fréha, Mekla, Azazga, Ain-El-Hammam, Yakourene, Tigzirt.

⁵ La ligne Alger –Tizi-Ouzou est ouverte en 1888.

coloniale va enrichir la «trame traditionnelle» endogène ancrée loin dans l'histoire (J. Fontaine, 1983, p.48-57).

La première rupture dans l'urbanisation se traduira par un nouveau mode de production et d'échange à travers des entités urbaines. D'abord conçues pour les colons français (Bellahcene, 2006), elles deviendront duales avec la création de centres de recasement pour les populations algériennes à leur périphérie. Le village traditionnel demeurant un pendant actif aux nouveaux centres urbains, un gisement de main d'œuvre et de consommateurs. C'est le début d'une deuxième rupture qui va s'accroître après l'indépendance. Les villes changent de physionomie en quelques décennies et les transformations qui en résultent vont excéder celles produites par l'histoire séculaire. Fait significatif à relever, les villes sont prises d'assaut mais les villages gardent toujours leur vitalité. Paradoxalement, la planification urbaine encore imprécise et n'étant pas encore une priorité dans la politique nationale de développement, va ignorer les mutations en marche.

1.2. Fortes densités démographiques, prémisses de villes à travers les villages

Les densités démographiques⁶ sont particulièrement fortes, dans cette région de montagne (M. Cote, 1996). Le tableau 1 (en annexe) nous montre que près de six communes sur dix sont en montagne alors qu'un quart est dans la vallée du Sébaou et la dépression de Draa-El-Mizan. L'urbanisation est «intérieurisée» au cœur de la wilaya, là où les densités démographiques sont historiquement les plus élevées. A l'inverse, le littoral⁷ est faiblement occupé (16% des communes). Ainsi, la mobilité accrue des personnes (mouvements pendulaires de l'emploi), le développement du réseau routier, les retombées de l'émigration, vont précipiter cet engouement pour les

⁶ Les densités démographiques concernent les communes

⁷ La plupart des villages de Mizrana, Iflissen Levhar, Tigzirt, Azzefoun, Ait-Chaffa, ... ayant subi les affres de l'armée coloniale française ont fui les villages pour se réfugier ailleurs, notamment à Alger. Leur réoccupation et reconstruction fût très lente. Pendant la décennie 90 la région côtière va être la plus sinistrée. Mais, il y a depuis le début des années 2000 un regain d'intérêt pour les villes côtières. De nombreuses résidences secondaires et estivales sont érigées. La RN 24 devient une voie d'urbanisation en plein essor, de belles demeures mais aussi des hôtels, auberges et restaurants accompagnées d'activités diverses et multiples sont réalisés. Azzefoun, Tigzirt offrent de bons exemples de dynamisme urbain

constructions individuelles partout où le foncier le permet, souvent sur des terrains de nature juridique privée, c'est-à-dire dans les villages⁸. Le développement urbain va se faire de manière concomitante avec celui des villages, la montagne ne s'est pas dépeuplée avec l'essor de l'urbanisation. J. Fontaine (1983, p30) le soulignait déjà pour la wilaya de Béjaïa avec un taux de population agglomérée fort élevé. Chaque chef-lieu de commune, classé urbain ou pas est entouré d'une cohorte de villages, dépassant les 2000 habitants (Agharmiou-Rahmoun, 2011), Il faut néanmoins remarquer que la consultation des TRC (Tableaux Récapitulatifs Communaux) permet de révéler que les gros villages sont parfois une agglomération de plusieurs hameaux et non des villages compacts, comme nous avons pu le constater sur le terrain.

Si la proportion de la population urbaine est l'une des plus basses du pays (43% en 2008, 66% au niveau national), l'essor des villes est indéniable depuis cinquante ans, comme on peut le voir à travers le tableau 1 et la carte 1.

Tableau 1 : Évolution du nombre des agglomérations depuis 1966 pour la wilaya de Tizi-Ouzou

RGPH	1966	1977	1987	1998	2008
Total des agglomérations	233	262	394	389	382
Nb d'agglomérations urbaines	1	5	16	27	33
Taux national de la population urbaine (%)	31.43	40	50	58.3	66
Taux de la pop. urbaine de la wilaya (%)	8	15	23.4	35.4	43

Source : Nos regroupements à partir des différents tableaux Excel sur les RGPH, l'armature urbaine de 1998 et de 2008, ONS.

Le nombre de villes passe de 1 en 1966 à 33 en 2008, ramenant le taux de la population urbaine de 8% à 43%, il est multiplié par plus de 5 en une quarantaine d'années! Cependant, il s'agit le plus souvent d'agglomération de villages. Maatkas, Boudjima, Bouzeguene sont des exemples édifiants où l'effet de fusion des agglomérations secondaires au dernier recensement, donne des entités statistiques, dites urbaines avec des taux d'accroissement de la population très élevés (plus de 7% pour Boudjima!), comme on peut le lire sur le tableau 2

⁸ En effet, la wilaya de Tizi-Ouzou enregistre la plus grande proportion de détenteurs de titres d'occupation du logement, 84.2% contre 64.9% au niveau national (48.3% dans la wilaya d'Alger), comme nous l'avons écrit in Agharmiou-Rahmoun, op.Cité

(en annexe). Ce qui diminue l'intérêt et le sens de ces données peu significatives. D'autres agglomérations secondaires sont classées urbaines en 2008 Rédjaouna (commune de Tizi-Ouzou), Beni Mendes (commune de Boghni) et Djema-Saharidj (commune de Mekla) en dépit de leur caractère fortement rural. Ce regroupement «statistique» fausse l'appréciation et l'analyse sur les tailles réelles des villages et des villes. Notons aussi que la wilaya de Tizi-Ouzou enregistre le plus grand nombre d'agglomérations en Algérie depuis les premiers recensements : 382 sur les 4562 que compte le pays en 2008 (Béjaïa 248, Alger 116, Boumerdès 149...). De même qu'elle a le plus grand nombre de communes (67 sur les 1541 du pays). En conséquence, la vigueur du village semble bien avérée à travers l'importance du peuplement villageois et le nombre d'agglomérations. La trame villageoise détermine ainsi l'organisation spatiale en dépit de l'émergence de nouveaux chefs-lieux de commune (J. Fontaine, 1983). Près des trois quart des chefs-lieux de communes ont moins de 10000 habitants. C'est ce qui explique deux éléments intéressants : une croissance équilibrée au sein du réseau urbain régional au profit des petits centres et un frein à l'explosion de chef-lieu de wilaya (la ville de Tizi-Ouzou) et à celui de la prolifération des bidonvilles autour des grands centres urbains, Draa-Ben-Khedda, Azazga, etc.

L'urbanisation de la wilaya de Tizi-Ouzou a produit trois ruptures spatiales :

- La création ex nihilo de villages coloniaux qui vont devenir les germes urbains, les futures villes du réseau urbain. Il n'y a pas réellement une rupture avec l'ancien tissu villageois (qui s'est toujours calqué aux confédérations tribales ayant caractérisé la région).
- A la veille et au lendemain de l'indépendance nationale avec l'extension des villages coloniaux, l'exode rural massif vers les villes. La montagne ne s'est pas dépeuplée pour autant.
- Les années 90 et 2000 repli sur les villes pour des raisons sécuritaires mais aussi un engouement unique pour les constructions individuelles, partout où il y a terre à prendre, avec la libéralisation du marché foncier notamment. Il y a un renouvellement et une revitalisation des villages

Ainsi, le réseau urbain de la wilaya fait ressortir la dissémination du fait urbain à travers l'ensemble de la wilaya, comme on peut le voir dans la carte 2. Plus accentuée au cœur même de la zone, la montagne et la vallée du Sébaou, l'urbanisation illustre aussi la primatie de la ville de Tizi-Ouzou, les villages et les petites agglomérations demeurant ainsi des satellites, produisant à leur tour des venelles prêtes à l'urbanisation.

2. Une dynamique urbaine confortée par les programmes de développement et les découpages administratifs

L'urbanisation de l'espace Kabyle de par son ampleur ces vingt dernières années semble être exceptionnelle par le fait qu'elle est partout, là où il y a une route ou un axe en voie de le devenir (piste agricole, sentier,...).

2.1. Une dynamique urbaine sans précédent, mais ancrée dans les villages.

Les découpages administratifs (notamment celui de 1984) vont favoriser le développement des centres urbains, certains sont créés ex-nihilo. La carte 2 nous illustre bien la dissémination des petites agglomérations à travers tout le territoire de la wilaya. L'extension du réseau routier laisse conjecturer l'ampleur de l'urbanisation. Le réseau routier⁹ représente un linéaire de 4805 km (605 km en routes nationales, 652 km en chemin de wilaya et 3548 km en chemins communaux) en 2010 d'une densité de 1.436 km par km², épousant souvent la topographie des lieux. C'est dire combien le territoire de la wilaya est devenu une toile de routes, si de plus l'urbanisation s'y invite tout au long de ces axes nous devinons aisément la diffusion spectaculaire des petits bourgs. La route devient déterminante pour les nouvelles constructions lesquelles ne sont plus entravées par les lieux abrupts de la montagne. La prolifération d'une urbanisation linéaire va produire, à terme, une grande toile d'araignée, dont le centre serait la ville de Tizi-Ouzou. Ce faisceau d'axes urbanisés diffuse les villes et les villages aggravant ainsi la gestion urbaine, la dégradation des paysages et de l'environnement mais aussi un coût élevé en infrastructures. Pour reprendre les observations de M.

⁹ «Rapport d'activité de la wilaya durant l'année 2010», wilaya de Tizi-Ouzou, secrétariat général, service de la synthèse, Mars 2011

Dahmani, nous aurons tous les territoires en transition vers une mégacomburbsation des villes et des villages. Quelques exemples de ces lignes urbanisées illustrent nos propos :

- La montagne du Djurdjura : Illilten; Iferhounene; Abi-Youcef; Yatafene; Illoula-Oumalou; Ibouddrarène; Ouacifs; Agouni-Gueghrane; Assi-Youcef; Frikat; Bounouh,...
- Les vallées : Sébaou d'Azazga jusqu'à Tadmaït, Dellys; Draa-El-Mizan; Tizi-Ghenif; Boghni; Ouadhias,...
- Les oliveraies : Mechtras; Boghni, les piemonts,...
- Les vergers et figueraies : Tizi-Rached; Oued-Aïssi, Tala-Amara, Tamda,...
- Les crêtes et massif central : Maatkas; Iflissen; Larbaa-Nath-Irathen; Aghribs,...
- Le littoral : Mizrana; Tizirt; Azeffoun; Ait-Chafaa,...

Les petites agglomérations de moins de 10000 habitants sont localisées plus au sud de la wilaya, c'est-à-dire en zone de montagne et dans la dépression de Draa-El-Mizan. C'est «la région la plus anciennement et la plus densément peuplée qui a le réseau de centres le plus élaboré» écrit en substance J. Fontaine (Fontaine, 1983, p225). Celles, plus grosses, sont plus présentes dans la vallée du Sébaou. Le réseau urbain ne traduit pas seulement la division administrative représentée par les 67 communes et les 21 daïras, mais un groupe plus étoffé d'agglomérations dont la grande partie est de petite taille avec pour origine le village ancestral, comme on peut le voir dans le tableau 2.

Tableau 2 : Évolution du nombre des agglomérations au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou (en milliers d'habitants), selon la taille, depuis 1987

Pop. (en millier d'habitants)	1987	1998	2008
Moins de 5	366	351	340
5 à inférieur à 10	22	23	25
10 à inférieur à 20	5	11	11
20 à inférieur à 50	0	3	5
50 à inférieur à 100	1	1	0
100 et plus	0	0	1
Total	392	389	382

Source : extrait du document ONS, non publié, 2011

Ces petites agglomérations ne reflètent pas nécessairement un équipement conséquent (J.F.Troin, 2006). Hormis les équipements de base, école primaires, commerces de proximité, parfois maternité, les petites agglomérations sont souvent sous-équipées¹⁰. Ce qui renforce leur dépendance vis-à-vis des plus grosses bourgades, souvent des chefs-lieux de daïra mais, surtout, le chef-lieu de wilaya. Seule la ville de Tizi-Ouzou est relativement bien équipée, avec des fonctions urbaines et de commandement (Dahmani, 1993; Zenboudji, 2003). C'est la seule ville par exemple à avoir une gare routière, un théâtre, une zone industrielle. Les zones d'activité, quand elles sont fonctionnelles, ne sont pas présentes partout. Ce qui explique les flux massifs de personnes vers la ville de Tizi-Ouzou dont la population diurne double ou même triple (Dahmani, 1993) donnant à la ville de Tizi-Ouzou le statut d'une très grande ville, le temps d'une journée. La carte 3 illustre bien sa suprématie sur le reste de l'hinterland à travers les flux de transports intercommunaux. Un couloir central foisonnant en activités et en flux humains se dessine renforçant le caractère primatial de la ville de Tizi-Ouzou.

Même si les petits centres urbains sont sous-équipés, leur dynamisme est soutenu par la venue progressive du confort urbain partout (taux d'électrification : 95%, taux de raccordement à l'eau potable 98%, à l'assainissement : 85%, au gaz : 37%, instruction, ouverture de routes, infrastructures de base, possession de véhicules, ouverture sur le monde extérieur par l'accès à la télévision satellitaire,...). Ce qui a permis d'instaurer un genre de vie urbain à travers une «montée de la civilisation de loisirs» (J.M. Miossec, 1985). Un mode de consommation urbain adopté par les nouveaux occupants de la ville, favorisant ainsi des importations¹¹ de plus en plus importantes notamment avec l'essor de l'économie libérale dès le début des années 90. De ce fait, il devient difficile de délimiter les frontières entre la vie rurale et la vie urbaine. Tout comme pour l'ensemble des montagnes Kabyles, «la trame villageoise reste l'élément fondamental de l'organisation de

¹⁰ L'annuaire statistique de 2010, édition n°26, 2011 révèle une grande disparité dans les équipements et le niveau de développement des communes. Malheureusement les statistiques sur l'emploi sont inexistantes. Seules celles relatives au dispositif «prime d'insertion des diplômés», et les bénéficiaires des contrats d'insertion des diplômés (cid), insertion professionnelle (CIP) et du contrat formation insertion (CFI) sont données, ce qui ne nous permet pas de cerner la question.

¹¹ Les importations de l'Algérie sont estimées à 50 milliards de dollars chaque année

l'espace...» (Fontaine, 1983, p239). Par ailleurs, l'absence de grandes villes dans la région serait peut-être une sorte de «bénédiction», à l'heure où les grandes villes de par le monde souffrent de congestion et de pollution. Rappelons qu'au niveau national, l'urbanisation est dominée par le développement et la croissance des petites agglomérations (Bouchemal S, 2008; (Mohamed Chadli et Ali Hadjiedj 2008.) près d'un demi-siècle après l'indépendance. L'armature urbaine de 2008 nous montre bien cette tendance «bimodale» du réseau urbain algérien, les grandes villes d'un côté et les petites villes de l'autre.

2.2. Une urbanisation diffuse à travers les villages

L'urbanisation observée se traduit par un renouvellement général de l'habitat. Une impression de paysages bétonnés et mités, sans réglementation ni esthétique architecturale. Le village traditionnel secrété par une économie rurale bien ancré à l'espace, a disparu. Il a laissé place à l'émergence d'agglomérations linéaires, économiquement sans attache. L'étude des formes urbaines d'un échantillon de dix agglomérations¹² nous a conduits à dégager trois types de linéarités : une forme linéaire pure, une forme en toile d'araignée et une forme tentaculaire s'étirant dans tous les sens, comme on peut le voir sur les cartes 4 à10, en annexe. Dans tous les cas de figure, on observe une linéarité «hiérarchisée» :

- Le cas des villes de forme traditionnelle, concentrique ou presque, exemple de la ville de Tizi-Ouzou (carte 4) et de Draa-Ben-Kheda (carte 5),
- Le cas des villes de montagne, constituant plus une agglomération ou une conurbation de villages (le cas de Maatkas et Souk-El-Tnine (carte 6), Beni-Douala (carte 7)

¹² Notre étude a porté sur un échantillon de dix agglomérations localisées dans trois types de communes, telles que définies par le dernier recensement de 2008. Il s'agit :

- des communes classées communes à prépondérance urbaine (PU) comme Tizi-Ouzou, Draa-Ben-Khedda, Maatkas, Fréha ou Azazga et dont le taux d'urbanisation est souvent très élevé (supérieur à 76% sauf pour Fréha avec 33%).
- des communes classées communes à prédominance rurale (PR) comme Azze-foun, Makouda et Mékla dont le taux d'urbanisation n'excède pas les 36%).
- des communes classées communes mixtes (MI) comme Draa-El Mizan et Beni-Douala.

- Le cas des villes mixtes, éclatées, à partir de leur vieux centres urbains et s'accolant aux villages environnants (le cas d'Azazga (carte 8)
- Le cas de villes conjuguant les deux situations, les villes «bicéphales» avec deux pôles l'un traditionnel et l'autre urbain un ancien centre colonial à trame urbaine, exemple de Mekla-Djema-Saharidj (carte 9)

La forme concentrique, quand elle existe, est en mutation. Nous sommes plutôt en face de physionomies de villes nouvelles assises sur les vestiges des anciens centres de colonisation le plus souvent mais dont l'éclatement a rompu l'aire contenue, ramassée de la ville traditionnelle. A l'inverse, l'agglomération en montagne s'impose comme un conglomérat de gros bourgs dépendant fortement des spécificités physiques locales. Toutes les formes observées redonnent à la route un autre rôle que celui de vecteur de communication et de liaison. C'est le lieu de prédilection pour la localisation des établissements humains et de leurs activités économiques, des «zones d'activité routières informelles» (M. Dahmani) avec des spécialisations territoriales. Ce qui engendre de nouvelles voies d'urbanisation¹³ :

- RN 25 (Draa-Ben-Khedda -Tirmitine) : la «casse-auto»
- RN 12 (Oued-Aissi Taboukert) : matériaux de construction
- RN 71 (Tamda – Fréha) : aliments de bétail
- RN 12 (Azazga – Yakourene) : carrière de pierres taillées
- RN 24 (Tigzirt – Azzefoun) : tourisme et loisirs
- RN 68 (Draa-El-Mizan -Tizi-Ghenif – Chabet) : agriculture
- Etc.

¹³ De nos observations, nous remarquons que toutes les bâtisses érigées aux abords des routes, et parfois à l'intérieur des terres consacrent le premier niveau de l'habitation aux activités commerciales ou autres donnant parfois des «lignes» de garages de plusieurs kilomètres. Exemple le CW174 depuis le pont de Bougie vers Ath-Aissa-Mimoun, une agglomération longiligne d'une dizaine de kilomètres se forme, elle est doublée d'une activité foisonnante de commerces et de services. Dans le haut Sébaou, sur la RN 12, la ville d'Azazga est longue d'une dizaine de km à l'Est du vieux centre urbain et de plusieurs autres km jusqu'à l'hôpital.

Conséquence, une urbanisation qui estompe les limites entre les villages et les villes en confondant leurs extensions. Si la linéarité urbaine produit des nouvelles «zones» résidentielles et économiques, elle est aussi génératrice d'économies externes négatives : coûts additionnels de réalisation des réseaux collectifs (eau, assainissement, entretien, hygiène,...), gaspillage du foncier urbanisable, distance à parcourir de plus en plus longue,... De plus, la production urbaine étant souvent informelle (Belguidoum Said, 2010) échappant à la réglementation, comme nous allons le voir dans le point suivant.

3. Une urbanisation linéaire échappant à la planification urbaine

L'analyse d'une trentaine de PDAU¹⁴ de la wilaya nous a permis de voir que, quand bien même l'arsenal juridique est là, cela n'a pu être empêché le chaos urbain dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Loin de toute approche manichéenne, opposant un échec ou un succès de ces instruments, nous préconisons un nouveau regard à partir des expériences de cette planification, qui dès le départ s'est voulue imposée par le pouvoir central et non une réponse exprimée par les premiers gestionnaires locaux, comme notre enquête¹⁵ l'a montré.

3.1. L'urbanisation, une somme de manifestations individuelles et non le produit d'un plan de développement cohérent

Rappelons que les PDAU mis en place en 1990 succèdent à un ensemble d'instruments expérimentés depuis les années 70, PUP (plan d'urbanisme directeur); PUD (plan d'urbanisme directeur); PMU (plan de modernisation urbaine) (Salah Bouchemal, 2006).

L'examen des documents en question, les enquêtes et entrevues que nous avons réalisées avec des responsables locaux de communes

¹⁴ Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme régi par la loi 90/25. Des instruments mis en place dès les débuts des années 90 pour encadrer notamment la libéralisation du marché foncier (loi 90/29). Les PDAU que nous avons analysés, sont révisés depuis peu car souvent faits dans la précipitation dans le début des années 90.

¹⁵ Nous avons réalisé une enquête par questionnaire au printemps 2011 auprès de 30 communes mais seules 26 ont bien voulu répondre. L'enquête a touché tous les espaces de la wilaya (littoral, vallées piémonts, montagne). L'objectif principal était d'avoir l'avis des responsables locaux sur l'opportunité et l'opérationnalité d'un tel instrument mais aussi leur vision sur la question de l'organisation spatiale de leurs territoires, l'ampleur de l'urbanisation linéaire,...

et de la direction de l'urbanisme de la wilaya mettent à nu un outil fort ambitieux mais non adapté, imposé aux communes de manière hâtive dans une conjoncture économique peu propice, pendant les années 90. Notre enquête a révélé que sur l'ensemble des trente communes enquêtées, le nombre de constructions réalisées sans permis de construire est très élevé. De même, quand il y a infraction (construction non conforme aux règles urbanistiques, nombre de niveaux,...) il est rare que les pouvoirs locaux recourent à la justice, la police urbaine est souvent entravée dans l'exercice de ses fonctions. Résultat : on laisse faire. Les nouveaux PDAU, en révision, revoient souvent les périmètres d'urbanisation en fonction des excroissances induites par l'habitat informel (exemple de Draa-Ben-Khedda, Draa-El-Mizan,...). Ainsi, toutes les lignes urbanisées semblent plutôt traduire une somme de manifestations individuelles qu'un choix de développement véhiculé par les instruments d'urbanisme.

La force des instruments d'urbanisme en vigueur, le PDAU en l'occurrence, est certes la concertation, aspect vivement apprécié par les responsables locaux, mais cela ne s'est pas fait de manière progressive. Cette concertation ne s'est pas faite en amont de l'étude, avec tous les acteurs de la ville ou du village dans le cadre d'un plan de développement communal en identifiant les portefeuilles fonciers, des objectifs de développement de la commune, les attentes des citoyens... Par ailleurs, la grande fragilité du PDAU, c'est sa conception standard pour des communes urbaines ou rurales. La spécificité des territoires ciblés n'est pas définie, ce qui, pour la Kabylie de montagne, pose véritablement problème quand on devine, par exemple, les coûts de terrassement pour la réalisation d'un projet en site accidenté. La conceptualisation, les problématiques spécifiques de territoires distincts n'ont pas été privilégiées dans les approches des études des PDAU. Les analyses territoriales sont peu développées et insuffisamment recherchées. L'analyse des différents PDAU étudiés révèlent que la partie diagnostic¹⁶, par exemple, fait juste un constat. Aucune recherche approfondie n'est menée sur l'histoire, la sociologie et l'économie de la ville ou des villages. De même, les objectifs de la

¹⁶ Le PDAU comporte trois phases : la phase 1 diagnostic qui décrit et analyse les différentes potentialités de la commune, ses forces, ses faiblesses ainsi que le profil et les orientations de développement ; la phase 2 aménagement et orientations du développement et une phase 3 règlement.

collectivité locale, ses atouts, ses blocages et ses particularités sont souvent décrits de manière sommaire. Les bureaux d'études privilégient les aspects techniques et urbanistiques et se soucient peu de l'intérêt d'une approche théorique, multidisciplinaire, pour cerner le développement et l'aménagement urbain. En outre, tout en préconisant la densification, lorsqu'il s'agit des propositions d'aménagement, les PDAU occultent souvent la dimension patrimoine, mémoire, histoire de la ville (restauration d'anciennes bâtisses coloniales...). Quand le bureau d'étude réalise plusieurs PDAU, nous retrouvons la même analyse, les mêmes propositions pour des communes différentes aussi bien dans leurs potentialités que dans leurs problèmes de développement. Une ville (Draa-Ben-Khedda, Tizi-Ouzou, Azazga) est étudiée de la même manière qu'un autre chef-lieu de commune qui peut être un village ou une agglomération de villages (Makouda, Sidi-Naamane, Beni-Douala, Maatkas). Par ailleurs, et en dépit de la présence d'une université¹⁷ dans la ville de Tizi-Ouzou, nous avons remarqué que les études de PDAU ne se réfèrent à aucune production scientifique (thèses de doctorat, de Magister, rapports de recherches, articles de revue, ouvrages sur l'histoire et l'anthropologie de la région, colloques, séminaires). Pourtant, beaucoup de travaux (portant sur le développement local et régional, l'économie urbaine et rurale, les ressources territoriales, pour ce qui concerne la faculté d'économie) apportent des idées nouvelles, des propositions, des réflexions... Nous nous sommes penchés sur trois cas de PDAU (Tizi-Ouzou, Mekla, Draa-Ben-Khedda) pour lesquels nous avons analysé de manière plus fine le contenu et les implications territoriales. L'exemple de la ville de Tizi-Ouzou (carte 4), dont l'extension rapide ne s'est pas toujours faite dans le respect de la planification et des règles d'urbanisme, est intéressant. Le PDAU préconise un projet urbain à travers la grande ville que la Kabylie a peiné à avoir, le projet de la nouvelle ville d'Oued-Falli. Or, la ville de Tizi-Ouzou n'est pas le produit d'une évolution historique ayant permis le développement urbain des grandes villes du monde. Elle n'a pas d'histoire urbaine. Sa survenue, brusque, en tant que grande ville dans un environnement fortement rural, n'a pas empêché la forte interaction avec l'hinterland.

¹⁷ L'université de Tizi-Ouzou abrite dans ses trois campus 9 facultés (dont une de sciences économiques et de gestion, une faculté d'architecture et d'urbanisme et une faculté d'anthropologie) et de nombreux laboratoires.

Dans l'espace urbain intra-muros, toutes les incohérences urbanistiques et les désarticulations traduisent ce passé proche, de village de montagne. Pourtant le plan de développement ne traite pas cette dimension. Certes, le PDAU envisage à travers les différents projets proposés, de mettre fin aux économies externes négatives (bouchons à l'entrée Est et Ouest de la ville, embouteillages et manque de parkings,...), développer l'offre d'économies externes positives (mobilité et accessibilité faciles, offre foncière additionnelles, attractivité positive,...). Ce qui n'empêche pas un paysage urbain chaotique. Le projet de «nouvelle ville» d'Oued-Falli que les concepteurs défendent d'être l'extension de la ville, n'est il pas une sorte de rattrapage des erreurs de la planification urbaine de la ville de Tizi-Ouzou? Pour Mékla et Draa-Ben-Khedda, le PDAU relève plus de l'étude systématique formelle, voire fantaisiste, que de l'étude prospective conciliant la ville, le territoire et la région. Le trait atypique de bicéphalisme de Mekla-Djemaa-Saharidj (carte 9) n'est pas exploré, ni exploité pour construire une vision et une réflexion approfondie sur le développement de la ville qui engloberait à la fois Mekla (ancien centre colonial, 4460 ha 2008) et Djemaa-Saharidj (vieux village de plus de 6500 habitants). Draa-Ben-Khedda (29402 habitants), illustré par la carte 5 est un autre exemple où en l'absence d'une recherche approfondie sur l'histoire, la géographie, l'économie, la sociologie,... on n'aboutit pas à rehausser les économies de localisation de la ville au centre de l'étude. Située sur la route nationale n°12, sa position de nœud de communication vers Alger, vers Tizi-Ouzou, vers le sud de la Kabylie lui valent pourtant une place de choix dans le réseau urbain régional. Pire, les grands projets de développement de la région (PDAU de Tizi-Ouzou : stade de 50000 places à Boukhalfa, nouvelle ville de Oued-Falli...) pourtant aux frontières de la commune, ne ressortent pas dans les orientations de développement de la commune de Draa-Ben-Khedda. L'absence de POS¹⁸ diminue encore plus la portée des PDAU. La lenteur dans leur approbation encourage ainsi l'urbanisation informelle. Enfin, pour tous les PDAU analysés, Il n'existe pas de planification à long terme. Pour preuve, la prise en compte du

¹⁸ Plan d'Occupation des Sols

SNAT¹⁹, le SRAT, le PAW, ne constituent pas des références pour les PDAU sauf celui de Tizi-Ouzou qui n'insiste, cependant, pas sur les portées prospectives de ces outils de planification et d'aménagement du territoire.

3.2. Repenser la planification urbaine à travers l'écoute des territoires

Notre enquête a révélé que les collectivités locales manquent d'engagement pour les projets concernant l'avenir de la commune, cette apathie s'explique par la centralisation de tout ce qui a trait à la gestion communale, en sus des limites des ressources financières. La concertation intersectorielle et l'implication de la société civile, préconisées par les textes de loi régissant les PDAU sont des avancées en soi, mais le mouvement associatif pouvant s'engager dans les préoccupations de la collectivité est timide. De même, les différents secteurs économiques (hydraulique, éducation, électricité et gaz, travaux publics,...) doivent fournir plus d'efforts pour mieux coordonner leurs actions. La nécessité de repenser les instruments d'aménagement et d'urbanisation d'urbanisme devient alors une urgence, à travers la révision des lois et décrets régissant le caractère spécifique qu'ils doivent incarner pour garantir leur adaptabilité sur le terrain. Des études géotechniques, quand il s'agit des communes de montagnes ou de région fragiles, doivent systématiquement accompagner les documents. De même pour les POS, outils concrétisant les actions sur le sol, sans lesquels la planification urbaine ne peut aboutir. Une réflexion concertée doit être menée avec l'ensemble des acteurs de la question urbaine (collectivités locales, bureaux d'études, secteur économiques, universitaires, société civile,...) dans le cadre de débats, de journées d'études et d'information,... afin de repenser la planification urbaine.

Nous avons relevé d'autres insuffisances à travers notre enquête et à l'issue des entretiens que nous avons eu avec d'anciens responsables de la DUC²⁰ de Tizi-Ouzou une absence de volonté politique

¹⁹ SNAT (Schéma National d'Aménagement du Territoire); SRAT Schéma Régional d'Aménagement du Territoire); PATW (Plan d'Aménagement du territoire de la Wilaya).

²⁰ Direction de l'Urbanisme et de la Construction au siège de la wilaya de Tizi-Ouzou.

accentuée par la limitation des prérogatives et du pouvoir décisionnel des collectivités locales, le niveau de qualification et de compétences de certains bureaux d'étude et des services techniques des communes, l'inefficacité des polices d'urbanisme à travers leur manque d'autorité, le problème du foncier, la propriété privée caractérisant la région freine les disponibilités foncières et l'impossibilité d'exercer le droit de préemption; les poursuites judiciaires, le droit de démolition... En fait, l'arsenal juridique existe mais il faut respecter la loi et les règlements, C'est la problématique d'aujourd'hui.

Conclusion

De l'analyse des différents PDAU, il en ressort qu'en dépit de l'existence de lois et textes clairs qui permettent l'opposition aux tiers, de la coordination intersectorielle, la concertation...les retombées de la planification sur le terrain sont loin d'être satisfaisantes. Le manque de rigueur dans l'application des lois, la complaisance dans la délivrance des permis de construire, le suivi des constructions, l'inefficacité des polices d'urbanisme...bref des outils inadaptés car peu empreints des réalités locales (rareté du foncier, problème de l'indivision des propriétés, spéculations foncières,...). Comment réorganiser les territoires de manière à contenir l'urbanisation dans les limites qui lui sont définies? L'urbanisme de projet doit supplanter l'urbanisme de plan prôné par les instruments en vigueur. Le territoire, la ville, et même le village, doivent être envisagés en termes de projets spécifiques, autour d'objectifs pensés entre les différents acteurs de la société. D'autant que pour la région étudiée, la wilaya de Tizi-Ouzou, la géographie physique entrave souvent le développement. Son atout majeur est la dissémination du peuplement à travers de petites agglomérations et non l'explosion des grandes villes ou la prolifération des bidonvilles. Si ces derniers sont quasi-absents, l'urbain informel est cependant bien présent. L'urbanisation a donné des villages routes, soit une urbanisation linéaire qui finira par se superposer au réseau routier de la wilaya. En l'absence de programme de développement territorial, cela conduirait à la catastrophe urbanistique, spatiale et écologique.

L'université est un acteur incontournable pour repenser la problématique de l'urbanisation et ses implications territoriales et spatiales : les départements d'architecture, d'urbanisme et de génie civil pour les questions techniques; le département de langue et culture amazigh pour les questions de patrimoine et de mémoire; les départ-

tements des sciences économiques et de gestion pour la question de la planification et du développement économique,... L'université peut participer à la révélation, l'exploration des ressources (notamment immatérielles) par la recherche, les idées, l'exploration territoriale, l'animation de la région et des territoires, la professionnalisation, la connaissance territoriale, la veille territoriale, les observatoires,... Dans le cadre de la planification urbaine et du développement local et territorial, l'interdisciplinarité tout comme la concertation intersectorielle ne sont plus une question de choix, mais une nécessité.

Références bibliographiques

- Agharmiou-Rahmoun N, (2011).** «Une nouvelle génération de villes : les villes/villages. Cas de la Wilaya de Tizi-Ouzou», *Les Cahiers du CREAD n°96*.
- Annuaire statistique (2010).** «De la wilaya de Tizi-Ouzou 2011, édition n°26.
- Bairoch Paul (1985).** «De Jéricho à Mexico : villes et économie dans l'histoire», *édition Gallimard*.
- Belguidoum S & Mouaziz N, (2010),** «Espace et société», «l'urbain informel et les paradoxes de la ville algérienne : politiques urbaines et légitimité sociale», n°143.
- Bellahcene T, (2006).** «*La colonisation en Algérie : Processus et procédures de création des centres de peuplement. Institutions, intervenants et outils. Cas de la Kabylie du Djurdjura*», Thèse de doctorat, tomes 1 et 2 Université Paris 8
- Bouchemals, (2006).** «La production de l'urbain en Algérie : entre planification et pratiques». *Laboratoire RNAMS, centre universitaire Larbi Ben M'hidi, Algérie*.
- Camagni R, (1996),** «Principes et modèles de l'économie urbaine» *Edition Economica*.
- Carette E, (1853).** «*Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840-1841-1842; origine et migrations des principales tribus de l'Algérie, Paris*». MDCCCLIII, livre numérisé par Alain Spenato, <http://www.algerie-ancienne.com>,

- Chadli M & Hadjiedj A, (2003).** «L'apport des petites agglomérations dans la croissance urbaine en Algérie», *Cybergeo, Espace, Société, Territoire, article 251.*
- Collections Statistiques (2011), N°163/2011**Série S *armature urbaine de 2008, ONS.*
- Cote M. (1996).** «Paysages et patrimoine : Guide de l'Algérie», édition média – plus.
- Dahmani M, (1993).** «Tizi-Ouzou, fondation, croissance, développement». *Ouvrage collectif S/D édition l'Aurassi, 1993.*
- De Crescenzo J, (2007).** «Chroniques Tizi-Ouziennes 1844-1914», édition Alpha, tome 1.
- De Crescenzo J, (2010).** «Chroniques Tizi-Ouziennes et régionales 1914-1928», édition Jean de Crescenzo, tome 2.
- Fontaine J, (1983).** «Villages Kabyles et nouveau réseau urbain en Algérie. Le cas de la région de Bejaia». *Fascicule de recherche n°12, Tours, Collection urbanisation du monde Arabe, URBAMA.*
- Hanoteau A & Letourneux A, (2003).** «La Kabylie et les coutumes Kabyles», tomes 1, 2 et 3, édition Bouchène, Paris
- HURIOT J.M. et BOURDIEU-LEPAGE L. 2009,** «Economie des villes contemporaines», *Edition Economica, Paris*
- Lacoste-Dujardin C, (1988),** «Pourquoi n'eut-il pas de villes dans la Kabylie marchande» in colloque sur la «formation des cités en méditerranée».
- Laiche M, (2007).** «Les nouveaux instruments d'aménagement et d'urbanisme : PDAU et POS. Appréciation et évaluation. Cas de Tizi-Ouzou », mémoire de Magister, UMMTO.
- LOIS 90-29 du 01/12/90** relative à l'aménagement et l'urbanisme, consultable sur le site www.JO.dz
- Mahé A, (2001).** «histoire de la grande Kabylie XIX^e XX^e siècles. Anthropologie du lien social dans les communautés villageoises» édition. Bouchène.
- Mahoui K, (2006).** «Marché foncier urbain et sa régulation : modes d'allocation de l'espace et formation des valeurs foncières. Cas de la ville de Tizi-Ouzou», *S/D de Ch. Ainouche, UMMTO*
- Masqueray E, (1983).** «Formation des cités chez les populations sédentaires de l'Algérie (Kabyles du Djurdjura, Chaouïa de l'Aourâs, Beni Mezâb)», réimpression de l'ouvrage publié en 1886 chez l'éditeur Ernest Leroux à Paris, *EDISUD.*

Miossec J-M (1985), «Urbanisation des campagnes et ruralisation des villes en Tunisie». In *Annales de Géographie*. 1985, t. 94, n°521. pp.38-62.

PDAU des communes de Tizi-Ouzou, Mekla, Draa-Ben-Khedda,...

PEILLON P. 1981, «Formes urbaines et contenu urbain dans les quartiers d'habitat sommaire des petites villes de basse Kabylie», in *Méditerranée, Volume 43*

Polese M & Scheamur R. (2009). «Économie urbaine et régionale : introduction à la géographie économique», *édition Econo-mica*, 3^{ème} édition.

RGPH (2008), résultats par daïra et par commune, wilaya de Tizi-Ouzou, Septembre 2009, ONS

Sadoudi M & Laiche M. (2007), «Extension de la ville de Tizi-Ouzou sous la contrainte foncière», in revue «*CAMPUS*» n°8, *UMMTO*.

Tableaux récapitulatifs communaux (TRC) 2008, documents téléchargés au service régional de l'ONS au siège de la wilaya de Tizi-Ouzou

Troin JF (s/direction) 2006, «Le grand Maghreb», *ouvrage collectif*, édition A. Colin.

Zenboudji M. (2003). «*Le rôle de la ville de Tizi-Ouzou dans l'organisation et l'encadrement de sa région*», S/direction de M. DAHMANI, mémoire de Magister, UMMTO

A N N E X E S

Tableau 1 : **Zones géographiques selon les communes et le poids démographique, 2008.**

Grands ensembles géographiques	Nb de communes	%	Population	%	Superf. %	Densité (hab./km ²)
La frange littorale	5	8	56364	5	12.79	148.9
L'arrière-pays côtier	6	9	105414	10	22.95	350.6
Total 1*	11	17	161778	15	35.74	238.2
Vallée du Sébaou	10	15	347684	32	19.02	617.8
Dépression de Draa El Mizan	7	10	162730	15	10.49	524.2
Total 2	17	25	510414	47	29.52	584.55
Le massif Kabyle	33	49	370660	35	41.21	304
Chaîne du Djurdjura	6	9	36881	3	6.30	197.9
Total 3	39	58	374348	3	47.51	266.3
Total wilaya	67	100	1079733	100	100	365

Source : nos regroupements à partir des données de l'ONS (RGH de 2008) et de l'étude du PAW de 1996.

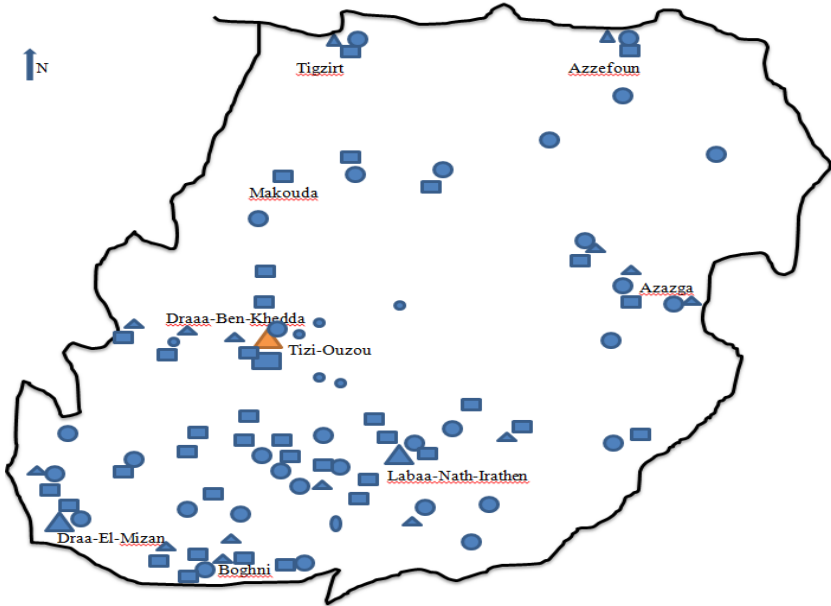
* La zone côtière; 2 vallées et plaines intérieures; 3 la montagne

Tableau 2: La liste exhaustive des agglomérations classées urbaines en 2008 selon leurs strates d'appartenance en 1998 et 2008 ainsi que leurs populations respectives à ces deux dates de référence

code commune	Agglomérations	1998		2008		Tx acct
		Pop.	Strate	Pop.	Strate	
1501	TIZI OUZOU	76206	US	104312	US	3,24
1501	REDJAOUNA	6758	SU	6953	SU	0,29
1502	AIN EL HAMMAM		SR	7575	SU	
1504	FREHA	6541	SU	8155	SU	2,26
1506	MECHTRASS	7223	SU	9361	SU	2,66
1507	TAMAZIRT		RA	9383	SU	
1509	MAKOUDA		SR	9948	SU	
1510	DRAA EL MIZAN	17480	SU	19451	SU	1,09
1511	TIZI GHENNIF	18217	SU	20738	U	1,32
1516	ALMA	8548	SU	8975	SU	0,5
1518	AZAZGA	22135	U	26515	U	1,85
1521	LARBAA NATH IRATHENE	7111	SU	8278	SU	1,55
1522	TIZI RACHED	6945	SU	7235	SU	0,42
1524	TIKOBAIN		SR	6712	SU	
1525	AIN ZAOUIA		SR	6685	SU	
1529	SOUK EL KHEMIS	25490	SU	26142	U	0,26
1532	BENI DOUALA	12024	SU	11948	SU	-0,06
1534	BOUZGUENE	17775	SU	21097	U	1,75
1536	OUADHIA	10462	SU	13626	SU	2,72
1537	AZZEFOUN		SR	6197	SU	
1538	TIGZIRT		SR	8002	SU	
1539	TALA ILILANE	10116	SU	13264	SU	2,79
1540	BENI MENDES(TAGUEMOUN	7552	SU	7499	SU	-0,07
1540	BOGHNI	15576	SU	16100	SU	0,34
1547	DRAA BEN KHEDDA	26232	U	29403	U	1,16
1550	DJEMAA N'SAHARIDJ	7342	SU	6530	SU	-1,18
1551	TIZI N'TLETA	13898	SU	13558	SU	-0,25
1552	TAOURIRT MIMOUN	6810	SU	5734	SU	-1,73
1555	BOUDJIMA	7101	SU	14469	SU	7,49
1557	SOUK EL THENINE	13857	SU	14538	SU	0,49
1564	TADMAIT	12483	SU	13791	SU	1,02
1565	AIT DJEMAA	11511	SU	12157	SU	0,56
1566	AIT HIDJA	14053	SU	14774	SU	0,51

Source : Armature urbaine de 2008, page 103

Carte 1 : Esquisse de la genèse des villes dans la wilaya de Tizi-Ouzou



1. Période précoloniale

- Villages traditionnels
- **Smala turques**

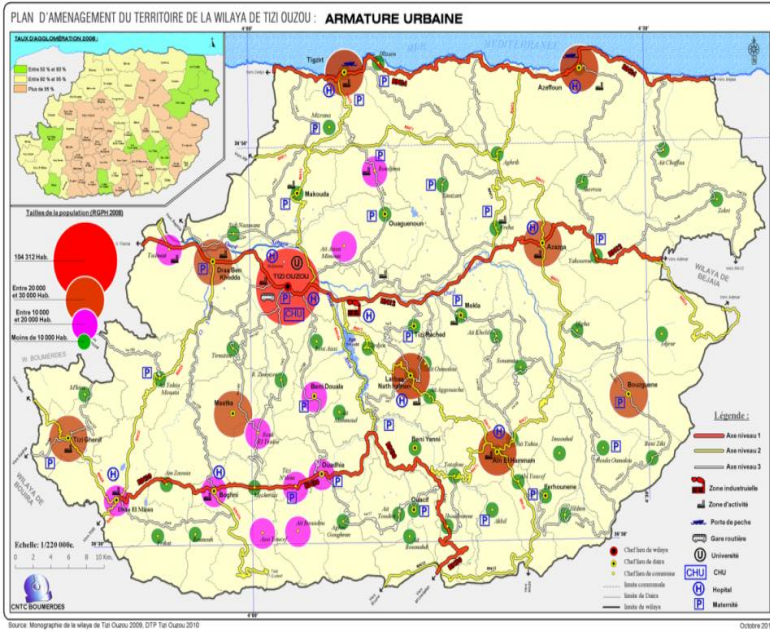
2. Période coloniale

- ▲ Villages coloniaux créés entre 1857 et 1858
(Larbaa-Nath-Irathen, Tizi-Ouzou, Draa-El-Mizan)
- ▲ Villages coloniaux créés entre 1875 et 1889

3. Période récente

- Agglomération classées urbaine en 1966 (Tizi-Ouzou)
- Agglomérations classées urbaines en 2008

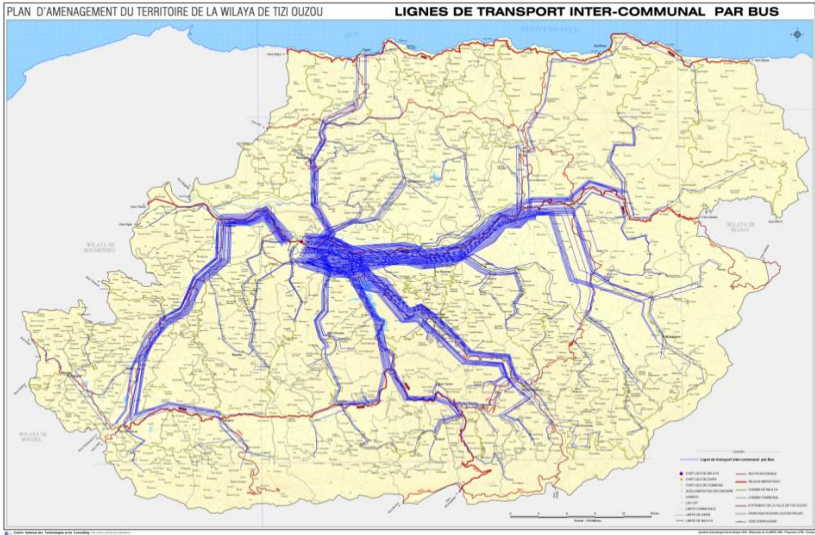
Carte 2 : Le réseau urbain de la wilaya de Tizi-Ouzou en 2008



Source : Monographie de wilaya de Tizi-Ouzou de 2009, DTP, Tizi-Ouzou, 2010



Carte 3 : L'attraction de la ville de Tizi-Ouzou à travers les flux de transport intercommunal



Source : Centre national des technologies et du consulting, site web.

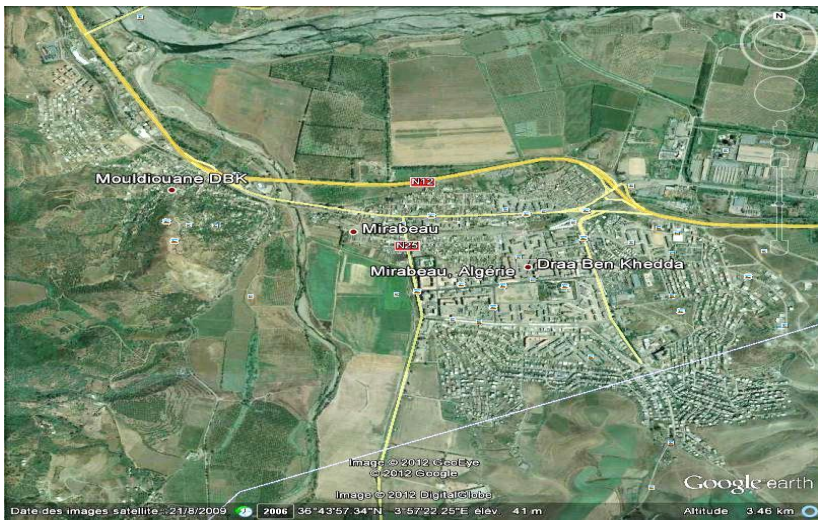
www.cntcalgeris.com



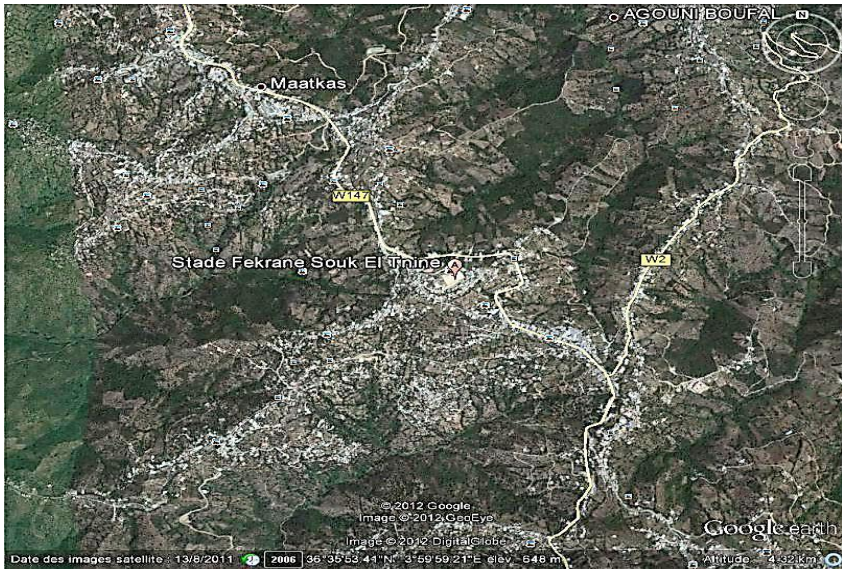
Carte 4 : La ville de Tizi-Ouzou, un nœud de communication



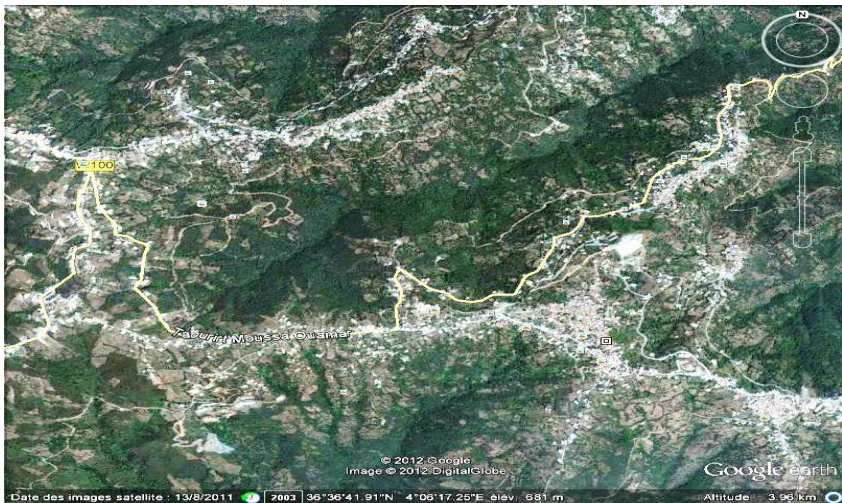
Carte 5 : la ville de Draa-Ben-Khedda, de la forme concentrique à l'éclatement



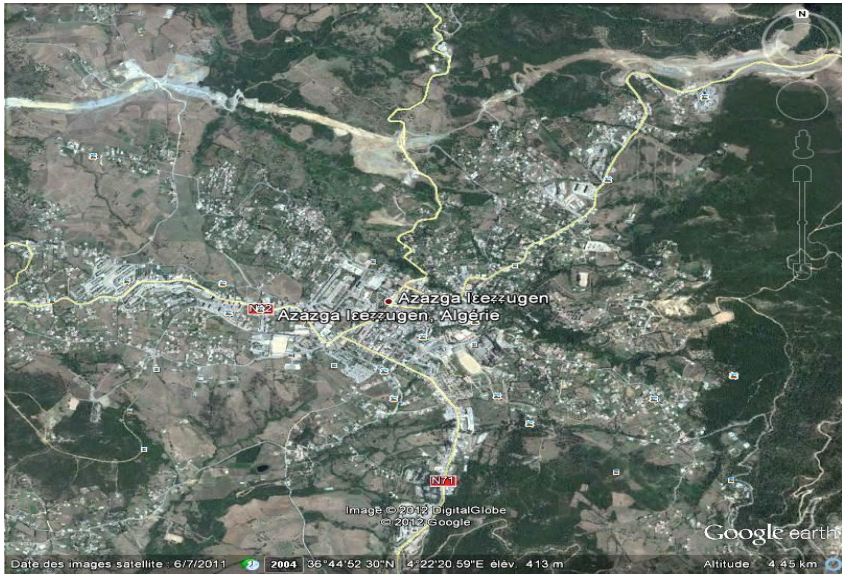
Carte 6 : Les agglomérations de Maatkas et Souk-El-Tnine, la conurbation de villages



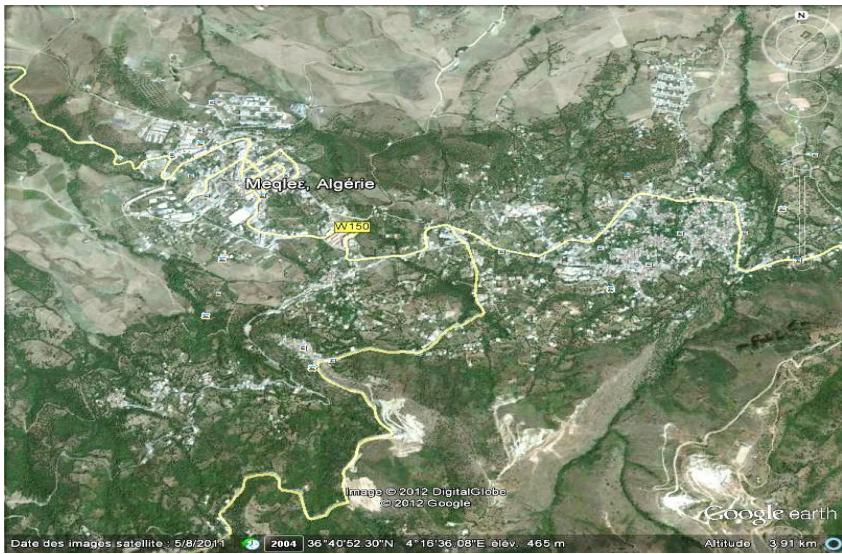
Carte 7 : Beni-Douala, l'agglomération de villages le long des crêtes



Carte 8 : La ville d'Azazga, une extension en étoile



Carte 9 : Mékla – Djemaa, l'agglomération bicéphale



**UNE URBANISATION LINÉAIRE,
DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE ET MUTATIONS
SPATIALES DANS LA PERIPHERIE
LITTORALE ALGEROISE :
CAS DE LA COMMUNE DE HEURAOUA**

Fella **BENBITAT***
Mostefa **GUENDOZ****

Résumé

De nouvelles dynamiques caractérisent le monde d'aujourd'hui. Certaines ont donné lieu à de nombreux processus géographiques, parmi lesquels figure la littoralisation.

L'Algérie connaît une dynamique démographique qui a renforcé la concentration des hommes et de leurs activités sur sa frange littorale où se localisent trois des quatre métropoles nationales, Oran, Annaba et Alger.

L'empreinte du développement de ces métropoles, notamment celui d'Alger correspond à la croissance de son agglomération, durant ces deux dernières décennies, par l'extension de son tissu urbain sur sa périphérie. Ce processus d'artificialisation du sol a marqué la morphologie de toute la région algéroise et provoqué, entre autres, la dégradation environnementale et la diminution des ressources naturelles de son littoral défini, pourtant, comme un des espaces sensibles, par la politique d'aménagement du territoire en Algérie.

Les communes périphériques de l'agglomération algéroise connaissent une forte dynamique démographique, qui a donné lieu à diverses mutations spatiales, notamment dans la partie orientale du littoral algérois.

Mots Clefs : Dynamique démographique, Structure agraire, Périurbanisation

Jel Classification : J1, O18.

* Maître de conférences -A- Université des Sciences et de la Technologie Houari Boumediene (USTHB) Faculté des Sciences de la Terre.

** Professeur en géomorphologie, Université des Sciences et de la Technologie Houari Boumediene (USTHB) Faculté des Sciences de la Terre.

Introduction

La métropolisation, phénomène majeur de notre temps (Bailly A, Huriol J.P., 1999)¹, ne cesse de s'accroître, au point de dominer le monde (Fremont A., 1999)². Elle est définie comme le «*double mouvement spatial qui affecte la croissance de la ville : concentration des richesses, des hommes, des capitaux, des savoirs, des techniques..., et extension urbaine avec satellisation du territoire périphérique par la ville-centre*». ³ Elle est devenue indissociable de la mondialisation, autre processus contemporain, lié à «*la libéralisation économique et l'unification du marché à l'échelle de la planète*»⁴.

Parmi les conséquences de ces deux processus figure, le «*bouversement spatial dans l'organisation urbaine posant de nouveaux défis à l'aménagement du territoire*» (Sassen, 1996)⁵ dans le cadre du développement durable.

L'étalement urbain des grandes villes et leur structuration autour de leur centre et même de plusieurs centralités (Pumain D., 2005) est à l'origine de l'émergence du périurbain comme catégorie d'espace à l'interface de la ville et des campagnes (Cadène P 1998)⁶. Ce qui rend nécessaire sa prise en compte comme un "objet géographique particulier" dans le double mouvement de la métropolisation et de la mondialisation.

La périurbanisation est une des problématiques posées depuis les années 1960 dans les pays d'Europe occidentale, bien après les Etats-Unis, mais elle est d'actualité dans les pays en développement.

Dans les pays maghrébins, la métropolisation est également *un processus directement lié à la mondialisation et à l'impérieuse nécessité d'arrimer les plus grandes villes au système-monde.* (Florin B.; Semoud N. 2010).

¹ Bailly A., Huriol J.-M., 1999 «Villes et croissance, Théories, modèles, perspective», perspective», Anthropos, Collection Géographie, 280 p.

² Fremont A., 1999 : La région espace vécu, Paris : Champs- Flammarion, 288 p.

³ Lévy A., 2005/«Formes urbaines et significations : revisiter la morphologie urbaine», Espaces et sociétés, 2005/4 no 122, p. 25-48.

⁴ Ibid.

⁵ Ibid.

⁶ Cadene P. 1998 : «Les communes périurbaines : des périphéries au cœur des dynamiques urbaines» Ministère de l'agriculture et de la Pêche; 58p

Alger, tout comme Tunis et Casablanca métropoles littorales "effectives"¹ de rang international, s'étendent aujourd'hui, suite aux dynamiques de desserrement et d'étalement, de sorte qu'elles donnent lieu à de nouvelles formes urbaines sur des espaces, de plus en plus éloignées

L'article proposé "Dynamique démographique et mutations spatiales dans la périphérie littorale algéroise" traite du cas de la commune de Heuraoua, située dans la périphérie orientale de la wilaya d'Alger, dans l'ensemble Sahel-Mitidja sur un linéaire côtier de 2 km.

Rattaché administrativement à la daïra de Rouiba depuis 1984, l'espace communal actuel de Heuraoua, compte 27 863 habitants occupant une superficie de 12,6 km², en 2008 soit une densité de 2 229 hab./km², inférieure à celle de la wilaya d'Alger (3 825,9 hab.km²), et 8 fois plus forte que celle de la bande littorale algérienne de 274 hab.km².

L'intérêt pour cette commune tient à sa morphologie agraire, fortement marquée, par l'empreinte spatiale du secteur agricole propre à l'ensemble- Mitidja.

La thématique abordée s'intègre, de manière générale dans la problématique de la périurbanisation des espaces ruraux donnant lieu à de profondes mutations.

L'hypothèse de départ postule :

- d'une part, que dans sa phase actuelle de développement urbain, Alger va pousser au maximum les limites de son aire urbaine vers ses périphéries rurales, dans les confins de son espace administratif et même au-delà;
- et d'autre part que la commune de Heuraoua appartiendrait, de toute évidence, aujourd'hui au territoire périphérique satellisé par la métropole algéroise vu le nouvel ordre migratoire caractérisé par le tassement migratoire et le glissement des populations de la ville-centre vers les périphéries (Cote M. 1996).

Il s'agira de prendre la mesure du développement dans l'espace et dans le temps de la commune de Heuraoua dans l'ensemble algérois,

¹ Alger, Tunis et Casablanca font partie des six métropoles "effectives" de rang international, sur un total de 19 agglomérations arabes (Troin J-F, 2004; «Du bon usage du terme «métropole», notamment dans le monde arabe», *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 64 | 2002, mis en ligne le 15 juin 2004, ()

car la thématique périurbaine est mieux perçue à l'échelle locale. Pour cela, les principaux questionnements qui en découlent sont :

- Comment s'est faite l'évolution de la population de la commune de Heuraoua dans le contexte territorial algérois? A-t-elle été concernée par le redéploiement des populations des quartiers centraux d'Alger, dans le cadre de leur desserrement et si c'est le cas de quand date-t-il?
- Comment s'est déroulé le processus de développement du cadre bâti communal par rapport à la structure agraire de 1960? Les mutations spatiales, sur la base des changements d'occupation du sol mettront – elles en évidence l'imbrication de l'espace agricole avec l'espace urbain, tout au long du processus de la périurbanisation?
- Quelles sont, enfin, les formes d'habitat produites, les superficies cédées à l'urbanisation ainsi que leur nature juridique?

L'approche des espaces périurbains retenue est celle qui privilégie la dynamique démographique et le solde migratoire, car ils permettent la mesure périurbaine, puisque la périurbanisation modifie la répartition de la population et le solde migratoire positif traduit l'installation de populations dans les périphéries de zones urbanisées.

L'approche diachronique se base sur diverses données issues de cartes, photographies aériennes, (RGPH) de 1966 à 2008 et diverses enquêtes effectuées sur le terrain.

1. Le dynamisme démographique de la commune de Heuraoua

Le dynamisme démographique de la commune de Heuraoua ne peut être perçu s'il n'est pas appréhendé dans le contexte territorial algérois.

La dénomination du contexte algérois a évolué au fil du temps, tout comme le vocable qui le désigne en fonction du cadre conceptuel pris en considération, mais aussi de l'espace polarisé par Alger. "La proche région algéroise" se compose de la ville d'"Alger et de l'ensemble Sahel-Mitidja contrastant avec un arrière-pays montagneux (Mutin G., 1977), correspondant aux contours d'"Alger et sa région urbanisée"

qui vont au-delà là de l'ensemble Sahel-Mitidja" et intègrent son bassin économique de 100 km de rayon¹. (Sidi Boumediene R. 2002).

Le littoral algérois connaît une dynamique démographique remarquable, dans sa périphérie orientale - composé de l'ensemble Sahel-Mitidja,- accompagnée par un important développement du cadre bâti, suite à la saturation du tissu urbain d'Alger, liée à la contrainte topographique de son site d'implantation portuaire, sur le piémont du massif ancien de Bouzaréah.

Tableau N° 1 : Evolution de la population de la commune dans son contexte territorial

Population Entité territoriale	Effectifs					TAAM (%)			
	1966	1977	1987	1998	2008	66/ 77	77/ 87	87/ 98	98/ 08
Commune de Heuraoua	-	9100	11552	18167	27863	-	2.41	4.15	4.5
Commune de Rouiba	-	27900	36140	49881	61296		2.61	2.94	2.1
Commune de Reghaia	-	23800	45226	66215	84290		6.63	3.49	2.5
communes centrales d'Alger	766708	1081687	1036583	967366	807226	3.14	-	-	-
Wilaya d'Alger	994751	1503888	1690191	2562428	2988145	4.40	0.42	0.62	1.79
Algérie	12022000	16948000	23087942	29100867	34080030	3.21	3.08	2.14	1.6

Source : RGPH/ONS 1966, 1977, 1987,1998 et 2008

Le tableau N°1 intitulé «Evolution de la population de la commune dans son cadre territorial» montre la dynamique de la commune de Heuraoua, par rapport à différents échelons territoriaux. Le contexte algérois, durant la période1966-1977 se caractérise par un fort Taux d'Accroissement Annuel Moyen (TAAM) de la wilaya d'Alger qui traduit l'ampleur de l'exode rural. Dès 1966, la proche région algéroise présente un taux d'urbanisation de l'ordre de 77%, contrastant avec celui de l'arrière-pays (7% pour la Kabylie et 16% pour le Titteri; celui de la Mitidja étant de 42,58%, dépasse de 11 points la moyenne du pays (Mutin G., 1977).

Durant les trois périodes intercensitaires 1977-1987, 1987-1998 et 1998-2008, les TAAM de la commune de Heuraoua progressent, en passant respectivement de 2,41%, 4,15% à 4,5%.

¹ Son bassin économique est mesurable par l'étendue des migrations quotidiennes et des liaisons de transport au rythme de 2 ou 3 bus par demi-heure dans les deux sens. **Rachid Sidi** Boumediene, «Alger, la complexité d'une métropole», *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 64 | 2002, mis en ligne le 15 juin 2004,

Comparée aux différentes entités territoriales, c'est la seule à présenter une évolution positive de sa démographie.

En dehors de la période intercensitaire 1966-1977, les communes centrales (hyper-centre et centre-ville) se caractérisent dès la période 1977-1987 par des TAAM négatifs liés à la diminution de leur population. Les communes de Rouiba et Réghaia, tout comme la wilaya d'Alger et le territoire national préservent des TAAM positifs.

Les taux négatifs dans les communes centrales et positifs dans les communes de la daïra de Rouiba, traduisent une corrélation entre ces entités spatiales, résidant dans le report des populations des quartiers centraux vers ceux de la périphérie, notamment orientale à partir de 1987.

1.1. De la dispersion¹ à l'agglomération

Tableau N°2 : Evolution de la population de la commune de Heuraoua par dispersion de 1977 à 2008

Population Dispersion	Effectifs				TAAM %		
	1977	1987	1998	2008	1977/1987	1987/1998	1998/2008
ACL Heuraoua	1743	3165	12845	24371	6.15	13.43	6.61
AS ouled Maamar	2381	2500	-	-	0.49	-	-
AS Ain Kahla I	-	1205	-	-	-	-	-
AS Ain Kahla I	-	1336	-	-	-	-	-
AS Braidia	-	786	1210	-	-	4.40	-
Zone Eparse	4978	2559	4112	3582	-6.43	4.36	-1.37
Total communal	9100	11552	18167	27863	2.40	4.15	4.5

Source : RGPH/ONS/1977, 1987,1998 et 2008

L'analyse de la dynamique démographique de la commune se base sur le tableau N°1 intitulé : «Evolution de la commune de Heuraoua dans son contexte territorial» et le tableau N°2 intitulé «Evolution de la population de la commune de Heuraoua par dispersion» entre 1987 et 2008.

Les principales étapes de l'évolution de la population de la commune de Heuraoua sont au nombre de trois :

¹ Les limites de l'espace communal actuel de Heuraoua, datent du découpage administratif du 24-01-1984. Auparavant, cet espace correspondait à une zone éparsé dépendant, dans sa partie septentrionale de la commune d'Ain Taya et dans sa partie méridionale de celle de Rouiba, Heuraoua n'étant qu'une agglomération secondaire rattachée à la commune d'Ain Taya.

1.1.1. De 1977 à 1987

Durant cette période, la croissance démographique de la commune, quoique supérieure aux échelons administratifs que sont la wilaya et le territoire national, est la plus faible par rapport à la daïra à laquelle elle est rattachée.

La véritable dynamique démographique, de cette période a lieu à l'intérieur de l'espace communal, dont la population par dispersion géographique, présente des TAAM très différents. Celui de la population agglomérée de Heuraoua, promue ACL en 1998 est de 6,15%, alors que celui de la zone éparse est, négatif de l'ordre de -6,44%. Durant cette période, la première a augmenté en passant de 4 124 hab. en 1977 à 8 993 hab. en 1987 et la seconde a baissé de 2558 hab.

Cette situation s'explique par le groupement de la population éparse en 1987, en quatre AS Ouled Maamar, Ain Kahla 1, Ain Kahla 2 et Braïdia dont la population comptabilisée dans la zone éparse en 1977, présente un taux d'agglomération en 1987 de 50,42%.

1.1.2. De 1987 à 1998

Durant cette période, la population de la commune de Heuraoua augmente de 6615 habitants, soit un TAAM de 4,15%, correspondant au plus fort accroissement, comparé aux autres communes de la circonscription administrative de sa daïra. Ce taux de croissance démographique communal est, évidemment supérieur à celui de la wilaya d'Alger (1,8%) et à la moyenne nationale égale à 2,14%.

La dynamique démographique, à l'intérieur de l'espace communal se distingue par l'augmentation de la population de l'ACL Heuraoua qui atteint TAAM record de 13,43%.

Spatialement, cette dynamique traduit la jonction des agglomérations secondaires Ouled Maamar, Ain Kahla 1 Ain Kahla 2 avec l'ACL, d'où leur TAAM négatif de -13,19%. N'y échappe que la localité de Braidia et sa faible population de 1210.ha.

En dépit d'un taux d'agglomération de 77,36% en 1998, l'agglomération de Heuraoua est classée à cette date, dans la strate suburbaine. Elle répond en effet, aux critères qui définissent le milieu urbain par la taille de sa population qui doit être supérieure à 5000 habitants dont le taux d'occupation hors agriculture doit être supérieur à 75%. Son taux était déjà de 81,54% en 1987 pour atteindre 82,97% en 1998.

1.1.3. De 1998 à 2008

Durant cette dernière période, la population de la commune de Heuraoua connaît une croissance considérable avec un TAAM de 4,5%. Tout comme la décennie précédente, c'est la croissance démographique la plus forte, comparée à celle des communes de Rouiba et Réghaia qui ont baissé et atteint, respectivement 2,1% et 2,5%.

Cette croissance démographique est, également supérieure à celle de la wilaya d'Alger et à la moyenne nationale.

La dynamique démographique, à l'intérieur de l'espace communal, se caractérise par l'augmentation de la population de l'ACL avec un TAAM de 6,61%, moins important que celui de la décennie précédente; mais supérieur à celui de l'espace communal.

L'AS Braidia fait, désormais partie de l'ACL de Heuraoua. L'agglomération de Heuraoua appartient à la strate suburbaine d'Alger dans la catégorie à Prédominance Urbaine (PU).

La population de la zone éparse est devenue une population agglomérée urbaine. A partir des deux dernières décennies son solde migratoire est devenu positif, passant de +201% à 2,9%

Par rapport aux échelons territoriaux que sont la wilaya d'Alger et le territoire national, Heuraoua, la commune de Heuraoua, renforce sa position de commune d'accueil depuis ces deux dernières décennies.

2. Heuraoua; commune d'accueil

2.1. Commune d'accueil de populations à prédominance régionale de 1987 à 1998

L'apport migratoire hors wilaya est de 1285 personnes, dont 88,57% du total des entrées, sont originaires des wilayas de l'Espace de Planification Territoriale (E.P.T.) Nord-Centre :

- 67,93% proviennent des wilayas limitrophes de l'aire métropolitaine algéroise¹, correspondant à l'arrière-pays montagneux algérois représenté par les wilayas de Bouira, Tizi-Ouzou et Médéa.
- 32,05% proviennent des wilayas de l'aire métropolitaine algéroise.

¹ L'aire métropolitaine algéroise se compose des wilayas : Alger, Boumerdes, Blida et Tipaza.

Les sorties de la commune de Heuraoua, vers les autres wilayas, sont quantitativement insignifiantes, au nombre de 129 personnes dont plus de 65% ont rejoint la wilaya limitrophe Boumerdes, dont la commune de Heuraoua dépendait administrativement avant 1984.

L'apport de populations issues de la wilaya d'Alger est de +1277 personnes dont :

- 741 personnes soit 58,02% du total des entrées proviennent des quartiers centraux d'Alger dont 35,08% sont originaires de la commune d'Alger-centre.
- et 520 personnes, soit 40,72% du total des entrées sont originaires des communes dites de la deuxième couronne et qui lui sont limitrophes : Ain Taya, Rouiba et Reghaia.

A l'image des sorties vers les autres wilayas, celles de la commune de Heuraoua vers les autres communes de la wilaya d'Alger, ne sont guère importantes : de l'ordre d'une personne pour certaines communes.

2.2. Heuraoua : commune d'accueil de populations à prédominance algéroise de 1998 à 2008.

L'apport migratoire hors wilaya est de 1430 personnes, dont 1012 personnes soit 64,33% du total des entrées sont originaires des wilayas de l'Espace de Planification Territoriale (E.P.T.) Nord-Centre, dont :

- 45,94 % proviennent de l'aire métropolitaine algéroise;
- et 44,56% proviennent des wilayas limitrophes de cette dernière, correspondant à l'arrière-pays montagneux algérois représentées par les wilayas de Bouira, Tizi-Ouzou et Médéa.

En dépit d'une légère baisse de la population provenant de l'E.P.T. Nord-Centre, celle qui est originaire de l'aire métropolitaine a, sensiblement augmenté en passant de 32,05% à près de 46%.

Les personnes qui ont quitté la commune de Heuraoua sont aussi peu nombreuses que celles de la période précédente. L'essentiel des départs (79,02%) s'est fait en direction de la wilaya limitrophe Boumerdes.

L'apport de populations issues de la wilaya d'Alger serait de 2602 personnes¹ dont :

- 1119 personnes soit 42,88% du total proviendraient du centre-ville d'Alger.
- et 1483² personnes soit 57,12% du total seraient originaires des communes périphériques orientales, particulièrement Rouiba et Bordj El Kiffan.

La part des entrées dans la commune de Heuraoua, en provenance des communes de la wilaya d'Alger, est plus importante que celle des autres wilayas, appartenant à l'EPT Nord-Centre. Cette part serait passée de 49,84% entre 1987 et 1998 à 65,03% de 1998 et 2008.

Qu'il s'agisse de son contexte territorial algérois ou de son propre espace communal, Heuraoua a connu une dynamique spectaculaire, à l'origine de profondes transformations de sa structure agraire.

3. Les mutations spatiales de la structure agraire de la commune de Heuraoua

La dynamique spatiale, dont les étapes caractérisent le processus, ne peut être analysée, sans un rappel succinct des facteurs naturels qui font de Heuraoua une commune à vocation agricole :

- une topographie plane dont l'altitude est inférieure à 50 m dans sa partie septentrionale (plateau du rivage sahélien) et inférieure à 20 m dans sa partie méridionale (comprise dans la plaine de la Mitidja).
- un climat méditerranéen, dont l'irrégularité des précipitations est largement compensée par une irrigation d'appoint, grâce aux eaux souterraines abondantes de l'aquifère de la Mitidja, à la nappe du Sahel et au barrage du Hamiz, durant la période sèche.
- Et des sols fertiles déterminant d'excellentes aptitudes culturales, notamment pour l'arboriculture et le maraîchage.

¹ Les données concernant les migrations intercommunales de la wilaya d'Alger entre 1998 et 2008 correspondent à des résultats préliminaires de l'ONS

² Des recoupements ont été faits avec les données sorties des communes de Rouiba Mohammadia et Bordj El Kiffan vers celle de Heuraoua.

La carte N°2 intitulée «Commune de Heuraoua : développement du cadre bâti de 1960 à 2010» permet l'analyse du processus d'urbanisation de la commune de Heuraoua sur une période couvrant une cinquantaine d'années dont les étapes principales sont :

3.1. En 1960, l'espace communal dans ses limites actuelles est une structure agraire

Typiquement rattachée à celle des paysages méditerranéens de plaine.

La carte N°1 intitulée : «Commune de Heuraoua; la structure agraire en 1960» montre les principaux éléments qui composent cette dernière : morphologie agraire, système de culture et habitat rural, sont évidents.

La morphologie agraire traduit les disparités foncières de la période coloniale :

- Les petites parcelles de la paysannerie algérienne se concentrent dans les douars d'Ouled Maamar à l'ouest, Heuraoua au nord et Ain Kahla à l'est.
- les exploitations coloniales dont le parcellaire présente diverses formes géométriques occupent la majeure partie du finage parcouru par un réseau dense de chemins d'exploitation.

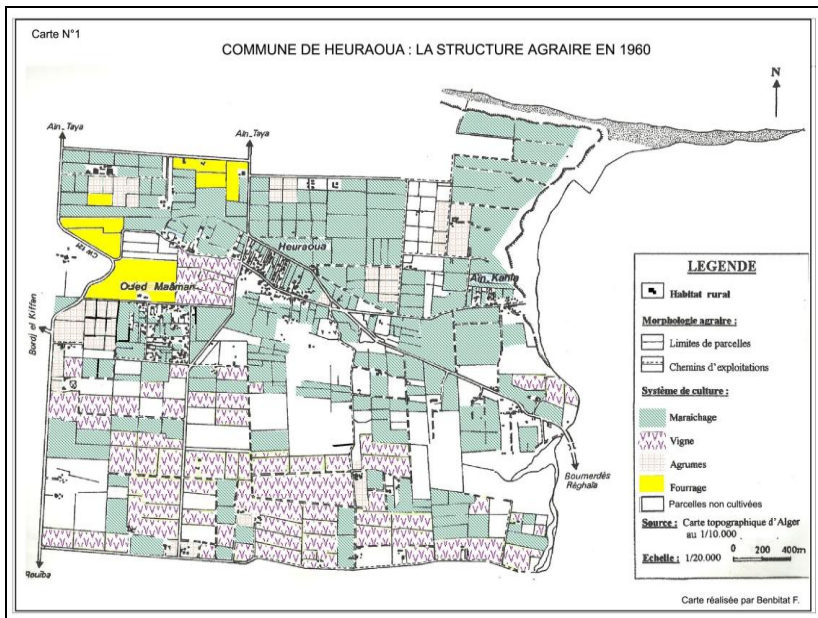
Le système de culture se distingue par son intensivité, car il compose, en effet du triptyque qui caractérise la spéculation coloniale: vigne, arboriculture et maraîchage pour ce qui concerne les grandes exploitations coloniales et exclusivement du maraîchage pour la paysannerie algérienne.

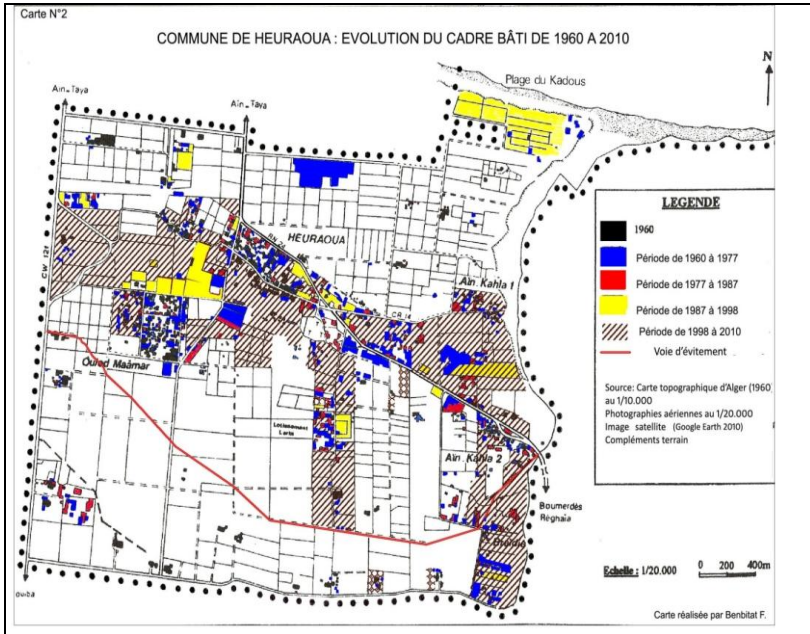
L'habitat rural est dispersé composé de petits noyaux épars correspondant aux fermes coloniales visibles à travers tout le finage, alors que l'habitat rural de la population algérienne correspond aux douars d'Ouled Maamar, Heuraoua et Ain Kahla, qui correspond à un habitat groupé en ordre lâche.

3.2. De 1960 à 1977, l'espace, dans les limites communales actuelles est une zone éparse dépendant des communes d'Ain Taya et Rouiba. Durant cette période, cet espace connaît :

- le début d'un mitage par l'apparition de nouvelles constructions dans ses parties sud-ouest sud-est et centrale.

- une légère densification, à l'intérieur des douars Ouled Maamar , Heuraoua et le début d'un étalement de ces derniers sur les terres agricoles.
- l'apparition d'un hameau, Ain Kahla 2, au sud d'Ain Kahla 1,
- la formation d'un bidonville, dont les constructions précaires discontinues occupent une superficie de 2,7 ha localisée entre Ain Kahla 1 et Ain Kahla 2.
- et la réalisation en 1971, au nord de l'AS Heuraoua d'un Institut de Technologie d'Horticulture.





3.3. De 1977 à 1987, la commune connaît une densification de son tissu faisant émerger des agglomérations secondaires

- l'ancienne AS Heuraoua devenue, en 1984 une ACL dispose d'un territoire communal dans lequel un certain nombre d'équipements sont réalisés. Le renforcement de sa population s'est traduit par une légère densification de son tissu.
- la densification à l'intérieur des anciens douars s'est poursuivie en relation avec la dynamique démographique, à l'intérieur de l'espace communal, transformant le modeste habitat rural en Agglomérations Secondaires (A S). Il s'agit des AS Ouled Maamar, Ain Kahla 1, Ain Kahla 2 et Braïdi
- les extensions amorcées durant la précédente période, se sont poursuivies, notamment dans la partie nord-est et sud de l'AS Ouled Maamar, le long du chemin N°24 qui relie les agglomérations de Heuraoua et Ain Kahla.
- et l'apparition, dans la zone éparse, d'un nouvel habitat individuel sur des terres agricoles privées (lotissement Larbi et la localité de

Braïdia), ainsi que des constructions dont la fonction est liée à celle des activités.

Cette période correspond à une forte demande en logements à laquelle répondra, en partie le secteur privé surtout en milieu rural. Dans la mise en œuvre de la politique de mise à la disposition des citoyens de lots à construire, l'Etat met en place un système de classification et de prix par zones : plus on s'éloigne des zones dites centrales vers la périphérie et plus le prix du m² diminue. (SDAAM, 20010). Cette forte demande est liée à la croissance spatiale démesurée d'Alger qui est parvenue rapidement à occuper le relief côtier et la Mitidja (Sari D., 1990)

3.4. De 1987 à 1998 : Cette période correspond à celle du début de la suburbanisation de l'espace.

La jonction du cadre bâti de l'ACL de Heuraoua avec celui de l'AS de Ouled Maamar se fait par la réalisation de grands ensembles composés de 470 logements collectifs de type promotionnel.

- les AS Kahla 1, Ain Kahla 2 font l'objet d'une densification qui les englobe dans l'ACL de Heuraoua malgré la discontinuité de leurs tissus respectifs.
- le premier lotissement Larbi fait son apparition sur les terres privées communales.
- enfin dans la zone éparsée, l'habitat précaire côtoie de nouvelles constructions notamment dans la partie sud-ouest.

Cette période correspond à celle qui fait passer le pays d'une tradition urbaine rurale à sans que les villes y soient préparées. (Cote M.; 1996).

3.5. De 1998 à 2010 : une importante croissance spatiale caractérise cette période.

L'AS de Braïdia est annexée par l'ACL, du fait du développement d'un habitat individuel, essentiellement qui va finir par joindre le cadre bâti d'Ain Kahla 2.

- Au début de cette période, de grands chantiers d'habitat notamment, sur de grandes superficies agricoles, sont lancés pour ré-

pondre à une forte demande, dans différentes parties de la commune dont celles qui se localisent entre Kahla 1, Ain Kahla 2.

- Un habitat individuel comprenant des locaux commerciaux, se développe le long des axes routiers. Le lotissement Larbi présente une extension dans sa partie sud,
- Un habitat collectif réalisé, dans la partie occidentale de l'agglomération de Heuraoua, comprend les 962 logements location- vente réalisés, parmi les 2072 programmés pour 2012 de l'AADL¹.

Cette période voit émerger, de nouvelles agglomérations, dont le facteur principal est la pénétration du fait urbain dans le milieu rural par la fonction résidentielle.

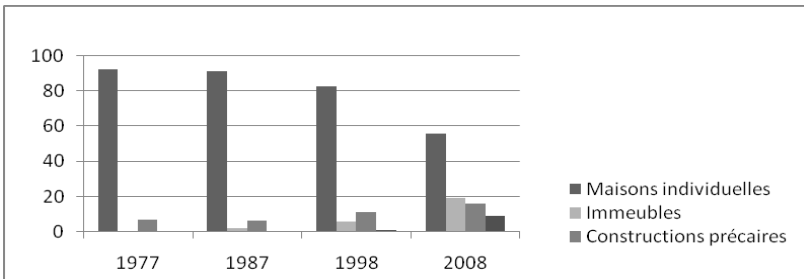
4. Un parc logement en évolution et une typologie de l'habitat à prédominance individuelle

4.1. Un parc logement en évolution.

La commune de Heuraoua a connu une exceptionnelle évolution de son parc logement qui est passé de 619 logements en 1962 à 4651 en 2008.

Cette augmentation du nombre de logements s'est faite à des rythmes différents marqués par leur accélération pour la dernière décennie : 26 logements/an entre 1977 et 1987, au rythme de 90 logements/an et 236 logements/an pour les deux dernières périodes inter-censitaires. Le nombre de logements est passé, en effet de 1030 à 1290, entre 1977 et 1987, pour atteindre 2287 et 4651 entre 1998 et 2008.

Commune de Heuraoua : Evolution de la typologie de l'habitat



¹ L'Agence nationale de l'Amélioration et de Développement du Logement

4.2. La typologie de l'habitat, telle qu'elle apparait dans la figure ci-dessus, se caractérise par :

- la prédominance de l'habitat individuel, qui compte, respectivement, en 1977 et en 1987, 946 et 1171 logements, soit 91,94% et 90,77% du total. En 1998, l'habitat individuel augmente en totalisant 1985 logements, correspondant à près de 80% du parc logement communal.
- Durant la période 1998-2008, avec un total de 2574 logements, la proportion de l'habitat individuel, à l'échelle communale diminue et passe à 55,34%. Ceci est dû à la relative importance prise par l'habitat collectif qui est de 19,43%, alors que sa part était insignifiante auparavant : 0,67% en 1977, 2,01% en 1987 et de 3,02 en 1998. Ce qui pourrait signifier une densification pour la préservation du foncier agricole.
- Les constructions précaires sont présentes dans l'espace communal depuis les années 1970. Si leur nombre était inférieur à 100 en 1977 et 1987, ils occupaient la seconde position après les maisons individuelles, avec des proportions de 6%. De 1998 à 2008 leur nombre a augmenté et leur part dans la typologie communale est passé de 11,12% à 16,25%.
- La catégorie «autres» dans la typologie correspond aux «chalets» mis à la disposition des sinistrés suite au séisme de 2003.

Les superficies cédées à l'urbanisation de l'indépendance à 1998 sont estimées à 108 ha, soit une consommation moyenne de 2,84 ha/an et pour cette dernière décennie, elles avoisineraient 50 ha, soit une consommation moyenne de 5 ha/an. Ces terrains appartiennent à parts égales au secteur juridique public et au secteur juridique privé.

Conclusion

Par rapport à son contexte territorial algérois, la dynamique démographique de la commune de Heuraoua, participe depuis peu, à l'accueil des populations des communes de la wilaya d'Alger dont une partie provient de ses communes centrales, qui s'y redéployent. Cette commune confirme le nouvel ordre migratoire décrit par Cote M. dès 1997, caractérisé par le tassement migratoire dans la ville-centre et le glissement des populations de la ville-centre vers les périphéries.

Sa dynamique démographique spectaculaire est telle que la population dispersée de 1966 a laissé place à une population agglomérée urbaine; projetant l'espace communal rural, d'une simple zone éparse à une "banlieue résidentielle" de l'agglomération algéroise en l'espace de deux décennies.

Par rapport à l'espace territorial communal, la dynamique démographique de Heuraoua a donné lieu à des mutations spatiales remarquables. La transformation du paysage agraire en milieu urbain est à l'origine de la production d'une typologie d'habitat urbain qui s'est développé sur des terres agricoles relevant, à part égale des secteurs juridiques public et privé.

Les surfaces d'habitat et d'infrastructures augmenteront probablement encore, au détriment des terres agricoles vu la contraction de l'espace-temps rendue possible par la généralisation des déplacements automobiles, au regard des besoins de plus en plus pressants des populations algéroises. Pour cela, la configuration spatiale de l'agglomération de Heuraoua au milieu de son territoire semble peu conciliable avec sa définition comme structure écologique fondamentale - réserve agricole (PDAU d'Alger, 2011).

Enjeu incontournable de la politique d'aménagement, l'étalement urbain doit faire l'objet d'une réelle mise en œuvre de stratégies urbaines dans le cadre d'un aménagement urbain durable.

Références bibliographique

Armature urbaine ONS; 1998; 2008

Bailly A, Huriol J.M, (1999). «Villes et croissance, Théories, modèles, perspectives», Anthropos, Collection Géographie, 280 p.

- Bessy-Pietri P**, (2000). «Urbanisation, les formes récentes de la croissance urbaines», *Economie et Statistiques*, N°336, p.p.35-52
- Cadene P**, (1998). «les communes périurbaines : des périphéries au cœur des dynamiques urbaines.» Ministère de l'agriculture et de la Pêche; 58 p.
- Cote M**, (1996). «L'Algérie, espace et société». Masson. Paris 253 P.
- Ecremont Y & Seghir S**, (1971). «Etude agro-pédologique de la plaine de la Mitidja»
- Florin B.; Semoud N**. 2010
- Lévy A**, (2005). «Formes urbaines et significations : revisiter la morphologie urbaine», *Espaces et sociétés*, 2005/4 n°122, p.25-48.
- Jager J.C**, (1998). «L'urbanisation littorale en Méditerranée». Association Villes et Territoires méditerranéens
- ONS** Les migrations internes inter-communales, 1998; Données statistiques N°331 624 p. ONS.
- Monographie de la commune d'Ain Taya** 1970
- Monographie de la daïra de Rouiba** 1984
- Mutin G**, (1977). «La Mitidja, décolonisation et espace géographique», *OPU Alger et CNRS Paris* 608 p.
- PDAU** (Plan d'Aménagement et d'Urbanisme d'Alger). 2011 Wilaya d'Alger-ParquExpo.
- Pumain D, Paquot T & Kleinschmager R**, (2005), Dictionnaire, La ville et l'urbain, *Anthropos-Economica*, 320 p.
- RGPH/ONS** : 1966, 1977, 1987, 1998 et 2008 (version mars 2010)
- Safar Zitoun M & Tabti-Talamali A**. La mobilité urbaine dans l'agglomération d'Alger. Evolution et perspectives. Plan Bleu et Banque Mondiale, Sophia-Antipolis, 107 p.
- Sari Dj**, (1993). «Deux décennies d'urbanisation sans précédent en Algérie», in *Croissance démographique et urbanisation, actes du séminaire international de Rabat (15-17 mai 1990)*, Paris : Presses universitaires de France, p. 371-377.
- SDAAM** (Schéma Directeur d'Aménagement des Aires Métropolitaines), mars 2010. CNERU-Algérie / IAURIF - France.
- Troin J.F**, (2004). «Du bon usage du terme «métropole», notamment dans le monde arabe», *Cahiers de la Méditerranée [En ligne]*, 64/2002, mis en ligne le 15 juin 2004
- Wiel M**, (2000). Forme et intensité de la périurbanisation et aptitude à la canaliser, Données urbaines N°3, *Anthropos*, Collection Villes, p.p. 153-160

الحراك السكني بأحياء السكن الجماعي دراسة نموذج حي الدقي بمدينة قسنطينة

عايدة جغار*

الملخص:

عرفت مدينة قسنطينة ديناميكية حقيقية، منذ الاستقلال إلى غاية اليوم، ولهذه الديناميكية جوانبها المختلفة من حيث طبيعتها، وكذلك الوتيرة التي سارت عليها. ولقد شهدت المدينة، تحولات عديدة في الجوانب الاجتماعية، الاقتصادية والمجالية، كان لها أثرها على المسكن والوظائف الحضرية القائمة. ولعل الحراك السكني هو (*la mobilité résidentielle*) أحد الأوجه الرئيسية لهذه التحولات، التي نقصد بها انتقال الأسر من مسكن إلى آخر وتغيير نمط إشغاله. انتعشت هذه الديناميكية، بعد تنازل الدولة عن أملاكها في مطلع الثمانينيات، وأخذت بعداً أوسع، بتبني الدولة لاقتصاد السوق، وفتح المبادرة لمختلف الفاعلين العموميين والخواص، في ميدان البناء والسكن، حيث كان للأطر القانونية، التي شهدتها قطاع السكن والعمران، ضمن توجهات اقتصاد السوق، وكان لإنعاش السوق الموازي للعقار وللسكن، دوراً فعالاً في سرعة وتيرة الحراك السكني، وبخصائص مختلفة من حي إلى آخر. من خلال هذا المقال، سنحاول التطرق إلى ظاهرة الحراك، بأحياء السكن الجماعي عامة، والتركيز على نموذج حي الدقي بمدينة قسنطينة.

الكلمات المفتاحية: قسنطينة، حي الدقي، الحراك السكني، الديناميكية، السكن الجماعي.

تصنيف جال: J69 , H31 , R29 .

*أستاذة مساعدة أ - قسم علوم الأرض و الكون - جامعة باتنة.
باحثة بمخبر الدراسات و البحوث حول المغرب و المتوسط - جامعة قسنطينة.

تمهيد:

تُمثل المدينة المجال الذي تتفاعل فيه الخصائص الديمغرافية، والإجتماعية، والإقتصادية للسكان، و كذا مختلف أشكال تدخل الفاعلين، العموميين و الخاص. فتعطينا منتجاً عمرانياً، متميزاً. يعكس هذا المنتج ممارسات الأفراد، وفقاً لتصوراتهم و ثقافتهم المحلية، و حسب الظروف التي مر بها كل مجتمع. كما يعكس السياسات العمرانية و السكنية المنتهجة، على مدى مراحل نمو هذه المدينة، و تفاعل مستعملي المجال الحضري معها (سواءً بالإيجاب أو بالسلب).

ساهمت مختلف السياسات السكنية و العمرانية، التي إنتهجتها الجزائر، في إرتفاع عدد مساكن الحظيرة السكنية، بالمدن و التجمعات العمرانية، كما ساهمت في زيادة الرقعة الجغرافية المعمرة بها، فزادت المسافات بين مركز المدينة و أطرافها، مما أدى إلى تعدد الديناميكيات الحضرية، كالحراك السكني موضوع هذا المقال.

نهدف في هذا البحث، إلى إبراز خصائص هذه الظاهرة، بأحياء السكن الجماعي من خلال نموذج حي الدقسي، بمدينة قسنطينة. حيث تأثرت هذه الحظيرة بتغيير الإطار التشريعي، الذي مس السكن و العقار، مما أدى إلى تغيير في الطبيعة القانونية لإشغالها و إلى تغيير بخصائص الأسر الساكنة بها.

إعتمدنا في هذه الدراسة على المنهج الإحصائي و التحليلي، من خلال إستعمال نتائج الإحصاءات العامة للسكن و السكان لسنتي 1998 و 2008. كما إستعنا بنتائج الإستمارة الميدانية، الموزعة على الأسر المعنية بالدراسة بحي الدقسي، في ديسمبر 2007. و قمنا بتحليل النتائج و الظاهرة معاً، في إطارها العام و الخاص، مستنديين في ذلك على بعض الدراسات التي أجريت حول الموضوع.

1. الحراك السكني بالجزائر: ديناميكية سكانية وحضرية متعددة الأبعاد

1.1. الحراك السكني: مفهوم مركب

المسكن هو الاحتياج الاجتماعي الأكثر طلباً بالمدينة، فالنمو الديمغرافي وقوة جذب المدينة، يجعلان من هذا الاحتياج، في زيادة مستمرة وأكثر إلحاحاً. كما يعتبر

السكن المحرك الأساسي لعمليات التعمير، ووسيلة التنمية الاجتماعية والاقتصادية والحضرية. ويُعرف الحراك السكني، "بتنقل الأفراد أو مجموعة أفراد، من مكان إلى آخر، بهدف تغيير المسكن، حيث يؤدي هذا الحراك، إلى تحولات عديدة منها المجالية، الاجتماعية والقانونية، لأن الهدف المنتظر هو تحويل مكان الإقامة (الحي، المدينة، البلدية...) أو الطبيعة القانونية لإشغال المسكن، إما عن طريق الكراء، أو عن طريق التملك، أو من حيث نمط المسكن، إذا ما كان شقة أو سكن فردي، وغالباً ما تجتمع كافة هذه العناصر في آنٍ واحد" (Merlin et Choay, 2005, p543). ويُعبّر عن تغيير المسكن بـ" قدرة واستعداد الفرد، أو مجموعة أفراد على التحرك، وتغيير مكان الإقامة"، وقد تتعلق هذه الظاهرة، بتغيير المسكن الأصلي أو الرئيسي المؤلف، أو قد تدل على تغيير مجال العيش (Segaud,2002,p298). وقد يكون هذا التغيير اختيارياً وإرادياً، من خلال رغبة الأسر، في تغيير مقر الإقامة إلى مسكن آخر أكثر اتساعاً، وبخصائص مجالية أحسن. وهذه الرغبة قد تكون مرتبطة بالترقية الاجتماعية، لبعض الأسر نتيجة "الحراك الاجتماعي والمهني للأفراد، وتطور حالتهم الاجتماعية والأسرية وتحسينها". وقد يكون اضطرارياً أو موجهاً، فيكون تحرك الأسر، التي غيرت مكان إقامتها، يعود إلى ظروف خارجية أو إلى تدخل الفاعلين، كحالة القضاء على السكن غير اللائق، وحالات التجديد الحضري بالمدن العتيقة. فالحراك السكني ظاهرة جديّة، تتطلب دراستها التعرف على حجم الظاهرة، وتقييمها كمياً على مستوى الأحياء السكنية، كما تتطلب ضرورة فهم تصرف الأسر، وتحليل أسباب التغيير، وانعكاساته المجالية والاجتماعية.

تختلف خصائص الحراك السكني من مدينة إلى أخرى، حسب حجمها السكاني وأهميتها في إقليمها المباشر أو الجهوي، فهي متعلقة كذلك بسياسات الإسكان المنتهجة في تلك الدولة وآليات تنفيذها. كما تختلف نتائج دراسة هذه الظاهرة، من حي إلى آخر، بالنظر إلى خصائص الحظيرة وكذا المجتمع المدروسة، ومرتبطة

كذلك بالطبيعة القانونية لإشغال الأسر لمساكنها و خصائصهم الإجتماعية و الاقتصادية.

2.1. لمحة عن طرق دراسة ظاهرة الحراك السكني:

تتباين دراسة الحراك السكني، في كيفية التطرق إلى الظاهرة، و المنظور المستعمل في تبيانها. و تشير الدراسات إلى تطور طرق دراستها في العالم، حسب المقاربات التي إنتهجها الباحثون في هذا المجال، حيث إهتم الباحثون في أمريكا بين 1960 و 1970، بدراسة عوامل الحراك السكني، من عوامل إجتماعية، و ديمغرافية، و عرقية، مستخرجة من جداول عامة (*tableaux standards*). بعدها أصبح الإهتمام بدراسة التفاعلات، بين هذه العوامل السابقة الذكر (*Etude factorielle*) (Rhein, 1990, p322)، لأنها تؤثر بصورة مباشرة، فيما بينها.

حاليًا تطورت الدراسات إلى مستوى الإهتمام بمتغيرات معينة، لها علاقة بالحراك السكني، كدراسة البنية الإجتماعية للأسر و توزيعهم المجالي (في فرنسا) أو دراسة علاقة المجال الفزيائي و الإجتماعي (في كندا و الولايات المتحدة الامريكية) (Rhein, 1990, p321). نموذج عن ذلك، هو ما قام به Burgess في دراسته، حيث إهتم بالبعد الديناميكي في تحليل المجال الإجتماعي الحضري. تطلبت المقاربة التي إعتدها، إختيار مجموعة من المتغيرات، تتمحور هذه الأخيرة حول التركيبية الإجتماعية، والديمغرافية والسكانية، و حظيرة السكن. ثم تم عرضها للتحليل العملي و تفسر النتائج، بعرض الأبعاد الداخلة في ذلك، كالأبعاد الحضرية الإثنية، والديمغرافية التي يعبر عنها بدورة الحياة (Rhein, 1990, p320).

إلى غاية 1940، إعتبر الكثير من الباحثين في مدرسة شيكاغو، أن ظاهرة الحراك السكني في أمريكا، هي مؤشر دال عن إشكالية إجتماعية أو مرض إجتماعي (*Pathologie sociale*)، و راح من بينهم ك Rossi إلى البحث في كيفية توفير الإستقرار للأسر بأحيائها و مساكنها، و تحسين ظروف عيشهم الاقتصادية، و الإجتماعية و البسيكولوجية.

إلا أن مشاركة الباحثين الإقتصاديين، المهتمين بالسكن في هذه الدراسات، بينت أن ظاهرة الحراك السكني مرتبطة بشكل أساسي بسوق السكن، و أنه لا دلالة تؤكد على وجود علاقة بين الآفات الاجتماعية، و ارتفاع معدل الحراك (Rhein C,1990,p319).

و قد أكد Rossi في بحثه أن الأسر الأكثر حراكا، هي الأسر حديثة التكوين، كما وسع بحثه من خلال دراسة الأسر المتحركة و الثابتة في المجال، وبيّن أن الحراك السكني مرتبط بموقع الأسرة في دورة حياتها،(أي التغيرات التي تطرأ على الأسرة)، و درجة رضاها بالمسكن الحالي، من جهة. كما بيّن من جهة أخرى، أن دوافع تغيير المسكن، مرتبطة بمجموعة أسباب، حيث تقوم الأسر بترتيب إحتياجاتها الفعلية أمام تصورها للمسكن المستقبلي، فيأتي البحث عن مجالات أوسع كأولوية أساسية، ثم يليها البحث عن التجهيزات السكنية، بعدها يأتي التموّج بالنسبة للمدينة، و ثمن المسكن في الأخير. إلا أن الواقع الإقتصادي للأسر، يجعل من أن الإختيار الفعلي للمسكن، متعلق أساسا بثمنه، كعامل حاسم في تقليص فرص الإختيار، خاصة عند الأسر المحدودة المدخول. ثم يأتي بعد هذا العامل، إختيار حجم المسكن و خصائص التموّج بالمدينة.

و يبرز باحثون آخرون، أن إختيار المسكن و وضعية الإشغال، مرتبطان ضمنا بالتوزيع المجالي للسكن و ما يوفره سوق السكن من مساكن (Rhein,1990, p320).

3.1 الحظيرة السكنية بالجزائر كركيزة لديناميكية الحراك السكني:

عرفت الحظيرة السكنية بالجزائر منذ الاستقلال، تطورا مستمرا و معتبرا على المستوى الكمي، و شهد المجتمع الجزائري، تغيرات اجتماعية، اقتصادية وديمغرافية مختلفة، حتى على مستوى تركيبة الأسر، و مستوى الفئات الاجتماعية، حيث أصبحت الفوارق واضحة، في كفيات إشغال المجال الحضري، من المركز إلى الأطراف الحضرية، بين الطبقات الغنية ، المتوسطة والفقيرة. وقد ساهم التفاعل

الحاصل، بين تدخل الهيئات العمومية في مجال السكن والتعمير، وبين السكان المستفيدين من المنتج السكني، في نشأة ديناميكية متنوعة، من بينها الحراك السكني بالمجالات الحضرية.

أثرت العديد من العوامل في تفعيل الظاهرة، منها التشريعية و القانونية بعد إنتهاج سياسة التخصيصات السكنية، و بعد تنازل الدولة عن أملاكها لصالح شاغليها، بالإضافة إلى إنتعاش سوق البناء و العقار نهاية التسعينات بتنوع العروض الإجتماعية و الترقية. فلقد شهدت العديد من الأسر إنتقالات، إرادية و أخرى موجهة، من حظيرة إلى أخرى، بُغية تحسين الظروف السكنية. كما ساهمت الأزمة الإقتصادية، التي مرت بها الجزائر سنوات الثمانينات، و الوضعية الأمنية سنوات التسعينات، في تغيير العديد من المعطيات الحضرية، فأرتفاع عدد سكان المدن خاصة بالشمال، الناتج أساسا عن الهجرة، أمام تراجع الإنتاج السكني، ساهم في تفاقم وضعية السكن و تدهور البيئة السكنية. و كان البديل أمام الأسر هو إنشاء مساكن غير شرعية أو مكتسبة بعقود عرفية، بالإضافة إلى إستفحال ظاهرة البيوت القصدية. أمام كل هذه التحولات أصبحت الحظيرة السكنية، تمثل المجال الركيزة، الذي يتفاعل فيه هذا النوع من الديناميكية، فالأسر " المتنقلة من مسكن إلى آخر" هي الفاعل الأساسي للظاهرة. كما تمثل أحياء السكن الجماعي، أهم حيز في المدينة، الذي يشكل وعاءاً لها.

4.1. ديناميكة التعمير و مؤشرات الحراك السكني بمدينة قسنطينة:

كغيرها من المدن الجزائرية، فقد شهدت مدينة قسنطينة ديناميكة تعمير مهمة، عبر المراحل التي نمت من خلالها. فالأهمية الجغرافية والتاريخية للمدينة ، جعل منها مجال استقطاب العديد من السكان والنشاطات، منذ الوجود العثماني، مروراً بالاحتلال الفرنسي، إلى غاية فترة ما بعد الاستقلال. ولقد أثرت الديناميكية السكانية والاقتصادية، وكذا التحولات الاجتماعية، التي عرفها المجتمع القسنطيني، على نمو المدينة بوتائر مختلفة.

وكانت الانعكاسات المجالية واضحة على المدينة، حيث تمثلت في زيادة المساحة المُعمرة، بزيادة حجم المدينة بحوالي 10 أضعاف، إلى غاية سنة 1977، حيث قدرت المساحة بـ 2558 هـ ثم ارتفعت إلى 3285 هـ سنة 1987 فـ 4547 هـ سنة 1993 (Boussouf, 2005, p6) ، وقدّر المجال الحضري سنة 2008 بـ 51920.51¹ هـ. وكان للتعمير المنظم في إطار المخططات والبرامج السكنية، دوراً أساسياً في هذا النمو، بالإضافة إلى البناء غير المنظم والسكن العشوائي، الذي كان له نصيبه في نمو المدينة.

1.4.1. مؤشرات الحراك السكني بقسنطينة:

على الصعيد السكني، بينت نتائج الإحصاء العام للسكن والسكان، عام 2008، معطيات مهمة حول خصائص الحظيرة السكنية بقسنطينة، حيث قُدِّر إجمالي المساكن ببلدية قسنطينة 90671 مسكناً موزعة كالتالي: 86.05% مساكن مشغولة، 3.72% مساكن ثانوية، 8.87% مساكن شاغرة، 1.36% مساكن ذات استعمال مهني. وقُدِّر عدد المساكن المشغولة بالعمارات السكنية، بنفس السنة بـ 25300 مسكناً من جملة 78024 مسكناً مشغولاً، ببلدية قسنطينة، أي بـ 32.43% مقابل 50.67% مسكن فردي لائق. تُبين هذه المؤشرات الإحصائية، أن الحظيرة السكنية، عرفت زيادة كمية ونوعية، في فترة عشرية من الزمن، بالمقابل فقد شهدت معدلات النمو السكاني انخفاضاً، حيث سُجِّل معدل النمو السنوي بـ 1.5% على مستوى الولاية و بـ 0.7% على مستوى البلدية، في حين شهدت البلديات المجاورة لقسنطينة، إرتفاعاً كبيراً لمعدل نموها السكاني، بـ 7.3% بالنسبة لبلدية الخروب، و 4.3% بالنسبة لبلدية عين سمارة².

¹Révision du P.D.A.U. intercommunal de Constantine, El Khroub, Hama Bouziane, Ain Smara, phase I, URBACO, 2008, P54

²الإحصاء العام للسكن والسكان 2008

تعبّر هذه النسب، عن دور التدفقات السكانية المتجهة، من مدينة قسنطينة للإقامة بهذه البلديات، ولقد عرفت هذه الأخيرة استقطاباً، لكل البرامج السكنية الموجهة لسكان قسنطينة، بسبب انحصار الإمكانيات المجالية، بالنظر إلى العوائق الطبيعية بالمدينة. فالأسر المغادرة من مدينة قسنطينة، إلى بلديات أخرى ليست كلها محدودة الدخل، وتنتظر تكفّل الدولة، بمنحها المساكن الاجتماعية، فمنها من استفادت من برنامج السكن التساهمي و المدعّم، أو من المساكن الترقية، حيث تم تسخير موارد فردية وجماعية، والأموال التي إدرتها الأسر، من أجل التمتع بالسكن. يتمثل الحراك السكني القائم بهذه الفترة، في " هجرة على مسافات قصيرة"، إن صح تسميتها، لسكان مدينة قسنطينة، خاصة بالنسبة للأسر حديثة النشأة و أخرى شملت عمليات إعادة الإسكان.

بالإضافة إلى ذلك، فلقد تحسنت أيضاً مؤشرات الرفاه بلدية قسنطينة، المرتبطة بمتوسط حجم الأسرة، ومعدل إشغال المسكن، وتراجع البيوت القصدية، والتخلي عن إدراج المساكن المكونة، من غرفة أو من غرفتين (من 64.69% سنة 1966 (مزهود، 1995، ص155) إلى 37.08% سنة 2008²) نتيجة عمليات الإزالة و توسعة المساكن الفردية، كل هذه المؤشرات قلصت "نظرياً" نسبة الرغبة في الحراك.

إلا أنّ التدقيق في دراسة الحراك حسب الأحياء السكنية، و إلقاء الضوء على مختلف الخصائص، الاجتماعية والاقتصادية للسكان بأحياء المدينة، و في وجود مساكن غير مشغولة، و مهنية وثانوية مقدرة بـ 12.59%، يبين واقعاً آخر، مرتبط بحراك داخلي (بين الأحياء) متعدد الأبعاد والأهداف، وبسبب عوامل مختلفة منها وجود خلاقات عائلية، أو البحث عن مسكن قريب من مقر العمل، أو البحث عن الترقية الاجتماعية، أو عن إيجار مناسب... إلخ. و يمثل سعر المتر المربع و قيمة الإيجار، أهم العناصر الأساسية المؤثرة في توزيع الأسر، حسب الأحياء السكنية و الفئات الاجتماعية التي ينتمون لها.

2. حظيرة السكن الجماعي بمدينة قسنطينة: دراسة حالة حي الدقي

تختلف أهمية إستعمال حظيرة السكن الجماعي، ك مجال لإسكان الأسر، من دولة إلى أخرى، فكلما كانت أبعاد هذه الحظيرة مهمة في سياسة الإسكان، كلما كان حجمها مهما في مجال المدينة، و هو حال أحياء السكن الجماعي بمدينة قسنطينة. إرتبط ظهور هذه الحظيرة بنمو مدينة قسنطينة وتطور الحظيرة السكنية بها، حيث يعود انجاز المشاريع السكنية القائمة بها، إلى سنوات نهاية السبعينات والثمانينات (في إطار المجموعات السكنية الكبرى و المناطق السكنية الحضرية الجديدة). تميزت الفترة بالحضور الأحادي للمؤسسات العمومية في انجاز المشاريع السكنية، وكان العرض السكني اجتماعي في عمومه. نمت هذه الأحياء تدريجيا بتجسيد العديد من المشاريع السكنية، المتجاوزة على فترات متتالية، لتتكون أحياء سكنية مندمجة فعلا مع النسيج الحضري القائم حاليا. تمارس هذه الأحياء، عمليات الجذب السكاني وتوجيهه حسب مؤهلات وإمكانيات كل حي، في حين أنها كانت في المراحل الأولى لنمو المدينة، ضواحي حضرية تنتهي عندها المدينة، وتقتصر فيها الوظائف على الوظيفة السكنية بصفة الأحياء المرافدة.

عرفت هذه الأحياء السكنية زيادة في حجمها السكاني، كما تطورت بها الوظائف الأخرى (التجارية و الخدماتية)، بفعل عوامل متعددة، ويمثل الحراك السكني وتغيير المساكن أحد الظواهر المميزة لهذه الأحياء، حيث تغيرت التركيبة الاجتماعية والمهنية للأسر من فترة إلى أخرى.

فالصيغة المتجانسة للبنى السكنية، وحتى شكل سكناتها لا تعكس بالضرورة التجانس في التركيبة الاجتماعية، الديمغرافية ولا اقتصادية للسكان. خصوصا بعد تغيير الأطر القانونية المسيرة لحظيرة السكن الجماعي، و ساهمت هذه الأطر في تغيير الطبيعة القانونية لإشغال المسكن، من خلال ممارسة الأفراد لحقوقهم على ملكيتهم، من بيع، تبادل و إيجار عقاراتهم، التي أصبحت خاصة بهم، بعد إقتنائها وفقا للقانون 01/81 . فنمو المدينة، و تنوع القطاعات الاقتصادية بها، خاصة فيما

يتعلق بما شاهدته الساحة، من تحول اقتصادي و وظيفي سنوات التسعينات، والانفتاح على اقتصاد السوق، ساهم في خلق ديناميكية عديدة، منها ديناميكية تعمير جديدة داخل المحيط العمراني و خارجه، و تزايدها بالنسبة للبلديات المجاورة من خلال تنوع أنواع العرض السكني وأشكاله (صيغة) مما أدى إلى تغيير العديد من الأسر لمقر سكنها.

1.2.التعريف بمجال الدراسة:

ينتمي حي الدقسي إلى القطاع الحضري سيدي مبروك، بشرق مدينة قسنطينة، بدأ تعمير هذا المجال إراديا سنة 1973، بواسطة النمط الجماعي (بالإضافة إلى مساكن نصف جماعية تمثل 80 مسكن سنة 1978³).

شهدت المرحلة بين 1973 و 1978 إنشاء 1856 مسكن وأنجز بعدها 813 مسكن بين 1980 و 1990⁴، ثم برز الحي القصديري بـ 154 كوخ سنة 1998. و واكب هذه البرامج إنشاء مجموعة من المؤسسات التعليمية و الصحية.

يتميز الحي بديناميكية يومية مهمة، ينافس فيها الأحياء التجارية الأخرى كسيدي مبروك و بوالصوف، بسبب إستراتيجته من مرافق و تجهيزات ذات التردد العالي و اليومي " كالعيادات المختصة، الأسواق، مركز ثقافي، ملعب، قاعات للرياضة، عيادة أمراض الكلى، مركز المعوقين ذهنيا، مركز الصم البكم، الديوان الوطني للإحصاء" بالإضافة إلى ديوان الترقية و التسيير العقاري الذي حول إلى حي السطوح، و توطين مقر الولاية الجديد، مؤخرًا. مصدر هذه الأهمية ناتج كذلك من الطريق الرئيسي المماسي للحي و الطرق الفرعية به.

* طريقة جمع المعطيات :

إعتمدنا في هذا الجزء من الدراسة، على معطيات عامة، إستقيناها من نتائج التعدادات العامة للسكن و السكان لسنوات 1987، 1998 و 2008، و أخرى

³ مخطط شغل الأراضي - الدقسي - ص 17

⁴ نفس المرجع السابق، ص 18

خاصة بالمقاطعات الإحصائية (Disricts) التي تغطي حي الدقسي. كما إعتدنا على نتائج الإستمارة الميدانية، التي إستعملناها في جمع المعطيات النوعية، حول خصائص الأسر الشاغلة لمساكنها بحي الدقسي، في ديسمبر 2007، و التدقيق في ظاهرة الحراك السكني بهذا الحي كنموذج للدراسة. إذ قمنا بتوزيع 300 إستمارة ميدانية، تمثل هذه الأخيرة 10/1 المساكن المشغولة فعلا بالسكان، و التي قدر عددها بـ 3019 مسكن مشغول، سنة 1998، وتراجعها إلى 2933 مسكن سنة 2008.

2.2. الحراك السكني والخصائص الاجتماعية والاقتصادية للأسر بالحي:

أظهر الإحصاء العام للسكن والسكان الأخير، تحسناً في مؤشرات الإسكان والتزام، حيث تراجع عدد السكان بالحي، بين 1998 و 2008⁵ بـ 4121 نسمة، و قدر عدد المساكن القائمة بالحي 3411 مسكن، منها 2933 مسكن مشغول، 351 مسكن شاغر و 127 مسكن مهني عام 2008. كما يوضحه الجدول رقم " 01 "

الجدول رقم 01: طبيعة إستعمال المساكن بحي الدقسي بين تعدادي 1998 و 2008

المجموع	المساكن ذات الاستعمال المهني	المساكن للغير مشغولة	المساكن المشغولة	سنوات التعداد
3.343	74	250	3.019	1998
3.411	127	351	2.933	2008

المصدر: الإحصاء العام للسكن و السكان لسنتي 1998 و 2008

إنّ تحليل المعطيات بين التعدادين، يبين انخفاضاً للمساكن المشغولة، حيث أن 14.01% من المساكن، تركها شاغلوها إلى مساكن أخرى، بالإضافة إلى ارتفاع عدد المساكن الشاغرة، وتضاعف عدد المساكن ذات الاستعمال المهني و الوظيفي. ويبرز الجدول أنّ الأفراد مالكي المساكن، غير المشغولة و المهنية، يملكون على

⁵ الإحصاء العام للسكن و السكان لسنتي 1998 و 2008

الأقل مسكنين ، حديث تم الانتقال إليه و سابق موجه لأغراض مهنية، كالمساكن التي يستغلها شاغليها كمحلات مهنية في الطب، و مكاتب الدراسات، و المحامات و غيرها من المهن، على سبيل الإستأجار أو الإمتلاك. أما عن المساكن المشغولة فتختلف في البنية الإجتماعية و الإقتصادية لساكنيها.

1.2.2. البنية الإجتماعية للأسر :

بينت نتائج الإستمارة الميدانية، أن الأسر القاطنة بالمساكن المشغولة، تتميز بتركيبية أسرية، تسود فيها فئة الأسر متوسطة الحجم بنسبة 50%، تلي هذه الفئة الأسر صغيرة الحجم بنسبة 32.91%، تتوافق هذه الأخيرة مع فئة الأسر الحديثة النشأة. أما عن الفئة الثالثة، فئة الأسر كبيرة الحجم، فهي أقل بالنظر إلى الفئتين السابقتين وتمثل 17.09%. تتطابق هذه الخصائص، مع سيادة فئة أسرة واحدة بالمسكن، بنسبة 85.71%، في حين أن الفئة الثانية، ذات الأُسرتين بالمسكن فقدرت بـ 12.34% ، أما عن الفئة الثالثة بـ 3 أسر بالمسكن الواحد، فهي تمثل نسبة محدودة جداً بـ 1.95%.

وتبرز هذه النسب تفاوتاً، بين الأسر في معدلات إشغال المسكن والغرفة، فتتميز الأسر صغيرة الحجم و بصفة نسبية، متوسطة الحجم بوضعية لائقة في إشغال المسكن الحالي، أما الأسر كبيرة الحجم، التي تمثل 17.09% من العينة المدروسة، فتتميز بإشغال غير لائق للمسكن لإرتفاع درجة التزاحم بها، خاصة في حالة تعدد الأسر داخل المسكن و التي وجدناها في 14.29% من الحالات. يبين تحليل هذه المعطيات، أن كل فئة من هذه الفئات، لها القابلية لتغير مسكنها، ولكن بأشكال مختلفة. بالنسبة للفئة الأولى (الأسر صغيرة و متوسطة الحجم)، فالرغبة في امتلاك مسكن فردي، هو هدف في حد ذاته عند العديد منها، فأحياناً يقوم البعض منها، بتقلبات في مختلف أجزاء الحظيرة السكنية بقسنطينة، وبوضعيات إشغال مختلفة، كمحطات سكنية مؤقتة، تسبق إكتسابها لمسكن فردي نهائي. وبالنسبة للفئة الثانية (

الأسر كبيرة الحجم)، فغالباً ما تكون إستراتيجياتها السكنية⁶ مرتبطة، بالتخلص من الإشغال المشترك للمسكن أولاً (حالة تعدد الأسر بالمسكن)، ثم التخلص من الظروف غير اللائقة للسكن، وهذا حسب الإمكانيات المتاحة والعوائق القائمة. وفي هذه الحالة، الرجوع إلى وضعية إيجار مسكن آخر واردة، للتخلص من الإشغال غير اللائق أو المشترك الحالي، ما يؤدي أحياناً إلى تراجع في التصنيف الاجتماعي، وإعادة ترتيب الأولويات في الاحتياجات الأسرية. فكل فئة من هذه الفئات، تساهم بحراكها السكني مستقبلاً، في تغيير الخصائص الاجتماعية والاقتصادية الحالية للحي، لكن بوتيرة مختلفة.

2.2.2. الخصائص الاجتماعية المهنية للأسر:

إعتمدنا في هذا العنصر على تصنيف المهن و الحرف، التي يشتغلها أفراد الأسر المعنية بالدراسة، إلى ستة فئات إجتماعية مهنية (C.S.P)، وهذا من أجل التعرف على البنية الإقتصادية السائدة و تأثير ذلك على التحولات التي طرأت على الحي. تتميز العينة المدروسة بتوزيع غير متجانس، للفئات الاجتماعية المهنية بداخل الحي، فرغم أن توزيع المساكن بالحي، في بداياته، وجه إلى مختلف الفئات الاجتماعية، خاصة منها، التي تشتغل في القطاع العمومي، إلا أن الصورة الحالية للحي تبرز صورة مركبة، كما يوضحه الجدول رقم " 02 "

الجدول رقم 02: الفئات الاجتماعية المهنية بحي الدقسي

النسبة %	الإطارات العليا	الإطارات المتوسطة	العمال	الموظفين	الأحرار	المتقاعدين
76.13	19.27	12.84	16.51	25.69	11.93	

المصدر: تحقيق ميداني ديسمبر 2007

⁶إذا اعتبرنا أن الإستراتيجية السكنية هي ممارسة تقوم بها الأسر، نُوازن فيها بين الفرص القائمة للتغيير وإيجابياتها وعوائق هذه العملية. "فيمكن تعريف الإستراتيجية السكنية بمحاولة إيجاد إتفاق بين العوائق (السكن، السوق، عوائق اقتصادية، مالية....) والأهداف المحددة مسبقاً"

من خلال الجدول، نلاحظ هيمنة فئة الأحرار بالحي (كالتجار و المقاولين و الحرفيين) بالمقارنة مع الفئات الأخرى، وبأقل نسبة الإطارات المتوسطة. وتسود فئة الأسر التي يشتغل بها فردين بـ 60,28 %، تمثل نسبة مرتفعة، وتمثل الفئة الثانية التي تتضمن 3 أفراد بالأسرة الواحدة 34.75 %، وتبقى نسبة الأسر، التي يفوق عدد المشتغلين بها 4 أفراد ضئيلة جدا بـ 2.13 % . تعكس هذه الوضعية تعدد مداخيل أغلب الأسر المدروسة، بالعينة بحكم تعدد المشتغلين في كل أسرة (الزوج والزوجة، والأخوة في الأسرة الواحدة).

إنّ مقارنة هذه النتائج مع دراسات أخرى، أجريت على السكن الجماعي المنجز في سنوات الثمانينيات بالجزائر، تُبين أن مثل هذه الأحياء، هي في حالة تحول وتغيير لمضمونها السكاني، منها ما يتجه إلى التفتير، ومنها نحو الإغناء، ولكن بوتائر وآليات مختلفة. ففي دراسة أنجزت سنة 2001 حول السكن الاجتماعي، بمدينة الجزائر العاصمة، بينت "أن الفئة الاجتماعية المهنية السائدة بهذه الأحياء بين 1985-1990، فترة توزيع المساكن على المستفيدين، هي فئة الإطارات العليا والموظفين بالقطاع العمومي، وهي الحالة العامة لسنوات الثمانينات" (Safar-Zitoun,2005, p10). وتمثل الفئة الشاغلة حديثا، لهذه المساكن بين 1991 - 1995، فئة العمال والأحرار، والمستقلين بصفة نسبية (56.3 %) تفوق هذه الأخيرة الفئة، التي تعمل في الإدارة. تتميز هذه الفئة (الحديثة المجيئ) بدخل جيد ومستوى تعليمي، أفضل من الأسر التي لا تزال تسكن هذه المساكن. كما تتميز بكونها أسر شابة، تنتمي إلى الفئة العمرية، بين 30 - 40 سنة وتمثل 53.8 % ، أما الأسر القديمة بالحي، فهي تنتمي إلى الفئة العمرية بين 41-50 سنة ("Safar-Zitoun,2005, p 17) ،

تبرز هذه المعطيات ظاهرة إغناء الأحياء، بسبب الميكانزمات الجديدة للحصول على مسكن" (Safar-Zitoun,2005, p18). وهو ما يمكن ملاحظته بحي الدقي، حيث تسود فئة الأحرار، مع تنوع الفئات الأخرى، بالإضافة إلى وفود أسر

جديدة وأخرى صغيرة الحجم، ما يدل على التغيير في التركيبة الاجتماعية والاقتصادية للحي، وبوضعيات إشغال مختلفة ، باختلاف فترة الحراك.

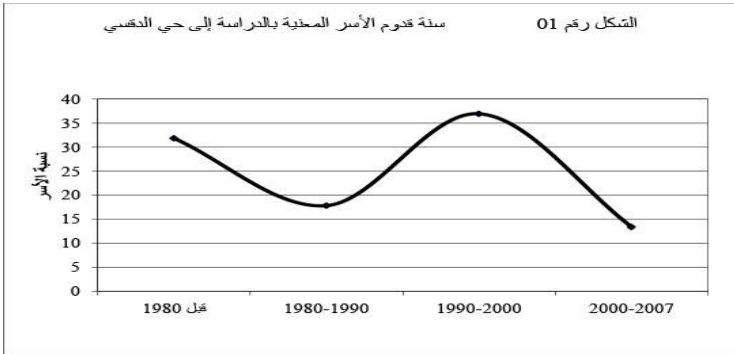
3.2. فترات توافد الأسر إلى الحي:

تكمن أهمية دراسة فترات توافد الاسر، إلى حي الدقسي في أبرزاز عوامل الحراك السكني في كل فترة، خاصة منها المتعلق بالسياسات السكنية و دور سوق السكن و العقار في ذلك. فإعتقادا على نتائج الإستمارة الميدانية تمكننا من تقسيم فترات الحراك السكني بالحي، حسب توافد الأسر (انظر الشكل رقم 01) إلى ثلاث فترات أساسية هي:

الجدول رقم 03 : فترات وفود الأسر إلى حي الدقسي

سنة القدوم إلى الحي	قبل 1980	1990-1980	2000-1990	2007-2000
نسبة الأسر %	31.85	17.83	36.94	13.38

المصدر: تحقيق ميداني مع 300 أسرة في ديسمبر 2007



المصدر: تحقيق ميداني مع 300 أسرة في ديسمبر 2007

1.3.2. المرحلة الأولى قبل 1990:

وهي الفترة التي تتميز بكون العرض السكني، هو عرض عمومي إيجاري في غالبيته. شهدت هذه المرحلة توافد سكاني للحي، تبعاً لسنوات توزيع المساكن من طرف الولاية و ديوان الترقية و التسيير العقاري على المستفيدين منها، والتي شهدت تراجعاً بعد 1980 وبعد إستكمال المشاريع المقررة بالحي.

تميزت هذه الفترة بديناميكية واضحة، على صعيد سوق السكن و العقار، حيث أنتعش الحراك السكني، بحظيرة السكن الإيجاري، و حظيرة السكن الأوروبي، و هذا في إطار تنازل الدولة على أملاكها، وما واكب العملية، من تحفيظات مغرية لاقتناء المساكن من طرف شاغليها، و بقيم رمزية. إستقادات العديد من الأسر، وبمختلف فئاتها الاجتماعية، من إمكانية تغيير وضعيتها القانونية الإيجارية "الهشة"، إلى وضعية قانونية ثابتة، أي بعقود ملكية. بالمقابل انتعشت سوق التبادلات، بصفة غير قانونية من خلال دور بعض المستفيدين، من بيع مساكنهم الإيجارية، و حقوق إشغالهم للمسكن بقيم مرتفعة تفوق 3 أضعاف السعر، الذي حددته الدولة أثناء الشراء، إلى أسر أخرى بدون تسوية قانونية للعملية.

كلا الأليتين ساهمتا في "إعادة التعريف بالإستراتيجيات السكنية للأسر"- (Safar, Zitoun,2002,p134)، في ضوء انتشار ظاهرة التخصيصات غير القانونية، في ضواحي المدن الجزائرية" وتفعيل سياسات الحصول على مسكن فردي"- (Safar, Zitoun,2002, p132) وما ميز هذه الفترة، هو حالات الحراك السكني الفعلي، داخل الحظيرة السكنية بالإيجار المتنازل عنها، والتي لا يمكن قياسها، بسبب سوق التبادلات الموازي.

بينت عملية التنازل عن الأملاك الدولة في هذه الفترة، التي تعتبر من أبرز التحولات القانونية، في تسيير الحظيرة السكنية بالإيجار، حالات مختلفة في وضعيات إشغال العمارات الجماعية، من مستأجر لدى ديوان ترقية والتسيير العقاري، إلى ملكية خاصة قانونية، وأخرى تم فيها انتقال حقوق الإشغال والإيجار،

إلى مشتغلين آخرين للمسكن بطريقة غير رسمية. انتشرت هذه الآلية في عديد المدن الجزائرية، حيث أصبحت "وسيلة مفضلة وحصرية، في تعاملات الشراء بين الخواص، لأسباب مختلفة من خلال، تبديل المسكن أو التنازل عن حقوق الكراء، دون الإفصاح عن العملية، لدى المالك الشرعي للعقار المبني" مقابل مبلغ مالي، غالباً ما يكون جد مرتفع (يمثل فيه السعر الإداري 3/1 القيمة المدفوعة، من طرف المالك الجديد للحقوق للشخص الذي قام بالبيع) (Safar-Zitoun,2002, p 138).

انتعاش مثل هذه التبادلات كان انعكاساً واضحاً " لانخفاض محسوس لتوزيع السكنات العمومية، الموجهة للإيجار بسبب الأزمة الاقتصادية التي، شهدتها البلاد منذ 1985" (Safar-Zitoun,2002, p139). وعليه فالفترة الممتدة بين 1973 و 1990، تميزت بحراك سكني، يغلب عليه تغيير الوضعية القانونية لإشغال المساكن بالإيجار، بالإضافة إلى الحراك الضمني، الذي تم تفعيله من طرف، الخواص بعيداً عن المراقبة الإدارية.

"قالأسر الشاعلة للسكن العمومي بالإيجار، يمثل لها المسكن الوسيلة الجيدة والفعالة، في مجال إنعاش وتفعيل الحصول، على مسكن فردي، من خلال التخلي الدولة عن أملاكها" (Safar-Zitoun,2002, p 132) والاستثمار في بناء مسكن فردي، على تخصيصات قانونية وأخرى غير شرعية.

شهدت التخصيصات القانونية بقسنطينة، خلال الفترة نفسها، استقبالاً لمختلف الفئات السكانية، لكن بنوع من التمايز، كالتي شهدتها هضبة عين الباي سنة 1989، حيث استفادت "فئة الإطارات العليا من أطباء، محامين، إطارات وآخرون كالتجار من الترقية العقارية الخاصة. قدر حجم القطع الأرضية المهيئة للبيع ب 300 م² ويثمن يتراوح بين 700 - 800دج/م². أما فئة الموظفين وصغار التجار والحرفيين، فقد استفادوا من قطع أرضية، بمساحة تتراوح بين 200 - 350 م² بثمن زهيد 350 دج/م² على تخصيصات عمومية، للوكالة العقارية المحلية للبلدية (Cherrad, 1998, p52).

بالإضافة إلى التخصيصات القانونية، عرفت التخصيصات غير الشرعية، انتشاراً واسعاً بالمدينة، إذ قدر عدد مواقع البناء الفوضوي الصلب، بحوالي 31 موقفاً داخل النسيج الحضري، وعلى أطراف مدينة قسنطينة سنة 1987، 1993 (Meskaldji, 1987, p87).

2.3.2. المرحلة بين 1990 - 2000:

يبين الشكل رقم "01"، تزايداً في توافد الأسر إلى حي الدقسي، بين سنتي 1990 و 2000. و شهد الحي بهذه المرحلة، تغيرات في محتوى المساكن، و ارتفاع عدد الأسر الوافدة إليه خلال هذه السنوات، وأخرى انتقلت إلى جهات مختلفة. تفسير هذه الوضعية مرتبط بالعديد من المعطيات، فارتفاع عدد الوافدين الجدد إلى هذا الحي، يمكن تفسيره ديناميكية "حوصصة المدينة" (Safar-Zitoun, 2002, p 135) أي انتقال ملكية الأملاك العقارية والمبينة بالمدينة، من الملاك العموميين إلى الخواص، عن طريق معاملات شراء العقارات ومساهمة هؤلاء في تفعيل حركة السكان، داخل الحظيرة السكنية بمختلف أنواعها. وتعتبر عمليات التنازل عن الأملاك العمومية، التي شرع فيها سنة 1981، عاملاً رئيسياً في بعث الحراك السكني (Safar-Zitoun, 2002, p141) ودافع مهم في الترقية الاجتماعية، لمختلف الفئات السكانية. مكن ذلك من إمكانية الحصول على مسكن فردي، إما من خلال بناء المسكن، أو شرائه من السوق العقارية الخاصة. وهو ما يمكن ملاحظته، من خلال ارتفاع عدد الأسر، التي قدمت من أحياء مختلفة من مدينة قسنطينة، ومن خارجها للسكن داخل الحي، وبوضعيات إشغال مختلفة، مالكة أو مستأجرة لدي الخواص.

في هذه الفترة ويعد تحرير المعاملات العقارية، بظهور قانون 25/90 المتعلق بالتوجيه العقاري، أنتعش نوع آخر من الإشغال، هو الكراء عند الخواص، الذين يمتلكون أكثر من مسكن، بعرض أحدهما في سوق الإيجار، من أجل الاستفادة من قيمة للتبادل ورأسمال للاندماج الاقتصادي" (Navez Bouchanine, 2002, p

26). كما واكب هذه الفترة، انتعاشاً ملحوظاً في سوق البناء والسكن، خاصة بعد منتصف التسعينات أين ظهرت صيغ جديدة للسكن، بتدخل العديد من الفاعلين العموميين في مجال تمويل، تصور وإنجاز المشاريع السكنية. وجهة حسب الأصناف الاجتماعية المهنية ومداخلها الشهرية، كما أكتفت الدولة بدور المراقب للعمليات، وأخذت على عاتقها مشاريع الأسر ذات الدخل المحدود. دفعت كل هذه العوامل و أخرى إلى تخلي عديد الأسر عن مجالات عيشها السابقة، و التحول إلى أحياء سكنية جديدة موافقة لتطلعاتها و مواردها المسخرة في ذلك.

3.3.2. المرحلة الثالثة بين 2000 - 2007 :

على عكس الفترة السابقة، تميزت هذه المرحلة، بتراجع عدد الأسر الوافدة إلى الحي، ويمكن تفسير ذلك بوجود نوع من ثبات الأسر، و بتمسك السكان الذين يشغلون هذا المجال قبل هذه المرحلة بمسكنهم الحالي، بسبب تموقعه الجيد بالنسبة للمدينة، ودور الديناميكية التجارية والإدارية، في رفع قيمته العقارية. ويتميز الحي بوجود العديد من المساكن ذات الاستعمال المهني (أطباء، محامين، وكالات عقارية وغيره من الاستعمالات)، ما تزيد من قيمة الإيجار المفروض، من طرف الخواص في حالة الكراء (12000 دج/شهر)⁷ وكذا في عمليات البيع بحوالي 67200.00 دج/م² (باني جاب الله، 2011، ص97) . لذا فإن مثل هذه العوامل، تحد من عملية الحراك من جهة، وتساهم في إقصاء فئات سكانية، على حساب أخرى، في مجال كراء وشراء المساكن، بسبب الموقع المناسب للحي، وقيم البيع والكراء المرتفعة به.

4.2. المحطات السكنية السابقة للأسر :

عند التدقيق في الوضعيات القانونية، لإشغال الأسر لمساكنها بالحي نجدها متباينة، و تُظهر حالات متجاوزة، لوضعيات إشغال مختلفة، فعدا عن 5.43% من

⁷ تحقيق ميداني في ديسمبر 2007

المساكن، التي بقي أصحابها كمستأجرين، لدى ديوان الترقية و التسيير العقاري فإن بقية المساكن، هي ملكيات خاصة، لكنها تختلف في إشغالها كالاتي:

- 37.98% من المساكن مشغولة بمالكها.
- 10.85% مشغولة بمالكها وبوضعية مشتركة
- 45.75% مشغولة بمستأجرين لدى الخواص.

تعدد هذه الوضعيات، يؤثر بصفة مباشرة في تصور الأسر لإستراتيجياتها السكنية، التي تكون " مختلفة و معقدة في طبيعتها و تصرفها، لأنها متعلقة بمختلف تركيبات الأسر وخصائص إشغالها، ومختلف المراحل التي مرت بها " (Safar- Zitoun,2002, p136 تبرز هذه النسب أنّ المساكن الموجهة للإيجار من طرف مالكيها، تلعب دوراً أساسياً، في استقطاب فئات سكانية ذات الدخل المرتفع من أجل الإيجار، حيث قدرت قيمة الإيجار بحوالي 12000 دج/الشهر (ديسمبر 2007) وهي معتبرة بالمقارنة مع أحياء أخرى بالمدينة.

1.4.2. تنوع المحطات السكنية للأسر الوافدة:

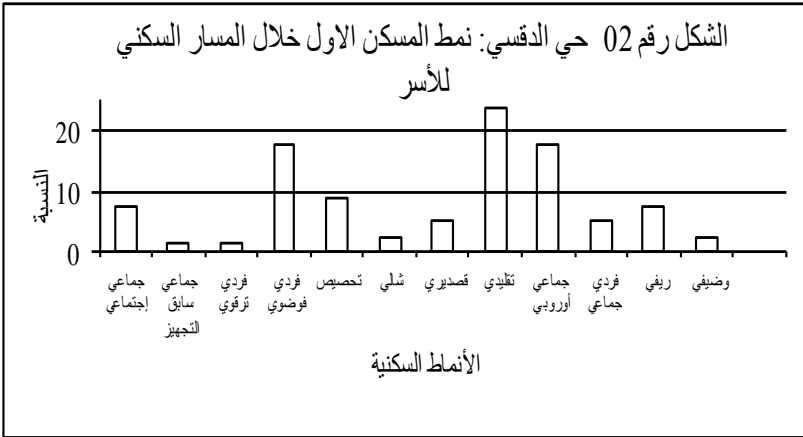
زيادة على إختلاف وتائر وفود الأسر إلى حي الدقيسي، تتفاوت كذلك عدد المساكن التي شغلتها الأسر قبل المجيء للحي. فإنطلاقاً من المعطيات التي دونتها الأسر بالإستمارة الميدانية فقد وصلنا إلى مايلي:

- 27.19% منها يمثل لها حي الدقيسي، أول محطة في مسارها السكني، و تمثل هذه الفئة، أسر حديثة النشأة و حديثة المجيء للحي، بالإضافة إلى أسر أخرى، لم تغير مقر سكناها، منذ أول إشغالها للمسكنها و منذ نشأت الحي. تتوافق هذه الأخيرة مع أسر المتقاعدين، والأسر التي لا يزال بعضها ضمن، فئات السكان المستأجرة لمسكنها لدى ديوان الترقية و التسيير العقاري.

- وتمثل الفئة الثانية، فئة الأسر التي تنقلت من مسكن سابق، إلى المسكن الحالي، الذي يعتبر المحطة الثانية من مسارها السكني قبل المجيء إلى الحي، وهي تمثل 35.08% (انظر الشكل رقم 02). 23.75% منها شغلت مساكن تقليدية

بالمدينة العتيقة، 17.5% منها شغلت مساكن جماعية من المساكن، التي أقيمت في الفترة الاستعمارية، بمركز المدينة، 17.5% منها شغلت مسكن فردي غير شرعي، و بنسب أقل من ذلك شغلت الأنماط الأخرى (فردي فيلا، سكن اجتماعي، ريفي ..) كما يوضحه الشكل رقم "02".

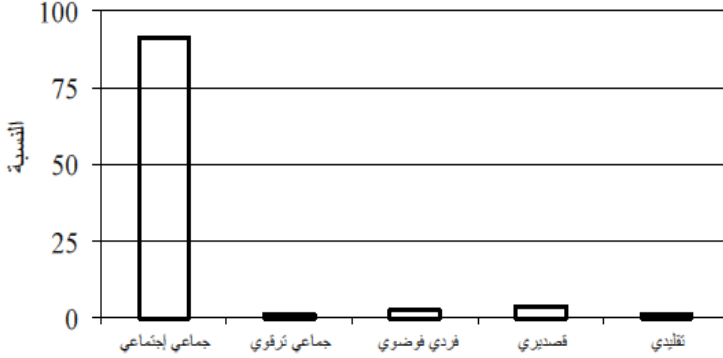
تبين هذه الحالة، أهمية حجم الفئة السكانية الوافدة من مركز المدينة، ولأسباب مختلفة، منها الأسر ميسورة الحال، التي يلبي لها الحي قريبا من الخدمات والمصالح الإدارية.



- وتمثل الفئة الثالثة 35.52% من الأسر، التي يمثل لها الحي، المحطة الثالثة في مسارها السكني. أغلب هذه الأسر مرت بحظيرة السكن الاجتماعي بنسبة 91.36% ، وبين 1.23% - 3.7% منها مرت بالأنماط الأخرى كالترقوي، الفوضوي، القصديري، والتقليدي كما هو مبين بالشكل رقم "03".

- وتمثل الفئة الرابعة، 2.19% من الأسر، التي مرت في مجملها بمساكن جماعية.

الشكل رقم 3: حي الدقسي: نمط المسكن السابق للاسر التي لها محطتين سابقتين في مسارها السكني



أهم ما تبرزه هذه التنقلات، هو وجود استمرارية في تنقلات بعض الأسر، وأهمية حظيرة السكن الجماعي بالإيجار، في احتضان ديناميكية تنقلات الأسر بالمدينة. و تبين كذلك دور الخواص في تفعيل ذلك، في ظل المضاربة بالأسعار. وتبين ملاحظة تنقلات الأسر، من مسكن إلى آخر النتيجةين هما:

أولاً: فتعدد التنقلات السابقة، تبرز وجود عوائق لدى الأسر في الاستقرار بالمجال ، و تبين أن " إختيارات الأسر لمسكنها ليست كلها نهائية، ولا تتناسب مع الهدف المرجو" (Navez Bouchanine, 2002, p25)، فهي "مؤقتة"، في محاولة أولى لاستعمال موارد المتوفرة لدى الأسر، واستعمال مختلف أجزاء المدينة بمختلف تناقضاتها" لأسباب مختلفة.

ثانياً: يبرز لنا تنوع الأنماط السكنية التي قدم منها السكان " عن وجود تقطع في مجال المدينة، وتعدد المنتج السكني، كمصدر أساسي، لإعداد الإستراتيجيات السكنية والحراك (Navez- Bouchanine,2002, p36) .

5. 2 تفاعل متمايز للأسر مع حظيرة السكن الجماعي بحي الدقسي:

لعبت حظيرة السكن الجماعي بالإيجار بحي الدقسي، الذي أنجز في سنوات السبعينيات والثمانينيات، دوراً أساسياً في احتضان فئات اجتماعية مختلفة، وقد شهدت هذه الحظيرة، تحولات قانونية في إشغالها، وتغييرا في مضمونها الاجتماعي. اعتبرت هذه الحظيرة من طرف شاغليها، محطة مرور وانتقال، إلى وضعية قانونية أكثر استقراراً، بعد الحصول على ملكية المسكن، وتحقيق هدف إنشاء أو اقتناء مسكن فردي، بأطراف المدينة أو خارجها بالمدن التوابع. كما تمثل نفس الحظيرة بالنسبة لأسر أخرى، مجالاً بدون آفاق وبدون منفذ، خاصة لدى الأسر كبيرة الحجم ومحدودة المداخل، أو حتى بالنسبة للأسر صغيرة الحجم، التي تفضل تموقع الحي بالنسبة للمدينة، ومركزيته التجارية على الانتقال إلى مكان آخر.

وتستقطب الحظيرة السكنية الإيجارية، ذات الملكية الخاصة بالحي، الأسر صغيرة الحجم عموماً، و ذات المداخل المتوسطة والمرتفعة، إلى غاية تحقيق هدف تملك مسكن خاص، رغم المزايدة في قيم الإيجار. تحد هذه الأخيرة من مدة الإيجار، وتساهم في عرض المساكن، بصفة مستمرة ودورية، في سوق الإيجار الخاص. وهنا تبرز أهمية هذا الجزء، من السوق للسكن، وضرورة تأطيره، بما يناسب الدور، الذي يلعبه في مجال الحد من أزمة السكن بالمدينة، لحساب فئات سكانية معينة، وضرورة التحكم في أسعار الإيجار المتعامل بها، وللتقليل من حجم الفوارق المجالية بين أجزاء المدينة.

3. الحراك السكني : كنتيجة مزدوجة للسياسة السكنية و لتصرف

الأفراد

1.1. الحراك السكني كنتيجة للسياسات السكنية المنتهجة:

إذا سلمنا أن الحراك السكني، هو نتيجة لتتابع سياسات سكنية متنوعة، و مختلف ميكانزمات تنفيذها، فالسياسات السكنية المطبقة سنوات السبعينيات و الثمانينيات

بالجزائر، و ما شهدته هذه الحظيرة (للسكن الجماعي)، من تغير الأطر القانونية المسبيرة لها، و كذا التحولات في النظام الإقتصادي بعد إصلاحات سنة 1988، و ما تبع ذلك من تغيير جذري في قوانين البناء، السكن، التعمير و الملكية، أثر على تصرفات الأسر، بمختلف أصنافها الإجتماعية المهنية وتفاعلها مع الحظيرة السكنية بمختلف أنماطها.

فساهمت سياسة تنازل الدولة عن أملاكها العقارية لصالح شاغليها، ابتداء من سنة 1981، إلى تفعيل سوق بيع العقارات المبنية، و التبادلات بصفة مقننة، و أخرى فوضوية (في إجراءات البيع و التبادل و السعر الممارس على ذلك)، وقد إستفادت عديد الأسر، من هذه السياسة بالنظر إلى سعر البيع الرمزي، أمام القيمة و الكلفة الحقيقية للسكن، وحققت بذلك الترقية الإجتماعية و السكنية، بحصولها على ملكية المسكن الذي تشتغله، و منه التحول مباشرة إلى الإستثمار في سكن فردي، من خلال سياسة التخصيصات و التعاونيات العقارية. ساهمت هذه الأخيرة في خلق التمايزات المجالية، على أساس الفئات الإجتماعية المهنية و القطاعات التي يمتن بها رب الأسرة.

كما أدت السياسات السكنية المنتهجة بعد 1990، في تفعيل الظاهرة مرة أخرى، من خلال ميكانيزمات تنظيمية و تمويلية (كدور البنوك في التمويل المشاريع السكنية، إنشاء هيئة لتمويل السكن كالصندوق الوطني للسكن، إدراج دور السكان في تمويل جزئي لمشروعهم السكني...)، مواكبة للإنتتاح على إقتصاد السوق. بالمقابل تكفلت الدولة بالفئات الإجتماعية، ضعيفة و محدودة الدخل، التي لم يسبق لها الإستفادة من مسكن إجتماعي، أو أي دعم بإعادة إسكانها في مساكن إجتماعية إيجارية.

من خلال هذه العمليات، تجددت الحظيرة السكنية بالمدن الكبيرة و المتوسطة، و زادت نسبة الاسر المالكة لمساكنها، خاصة منها حديثة النشأة.

إنتعاش البناء نهاية سنوات التسعينات و بداية سنوات 2000، من خلال برنامج المليون مسكن، بالإضافة إلى البرامج السكنية المتأخرة، كلها عبارة عن وعاء جديد لإستقطاب الأسر الباحثة عن مسكن لائق، عبر مختلف مناطق الوطن. يسري هذا الإستقطاب في إتجاه واحد، و هو من المراكز العمرانية إلى الاطراف حديثة التكوين، و إلى التجمعات السكانية حديثة التطور. وقد بدأت نتيجة هذه الانتقالات، بالظهور على المجالات الحضرية، كارتفاع قيم العقارات بمراكز المدن، التي تعرف تحولات وظيفية مهمة، و إستقطابها للوظائف و الخدمات الراقية، بالإضافة إلى تغيير في التركيبة الإجتماعية المهنية، حتى الديمغرافية للمركز و الأطراف.

2.3. الحراك السكني كتصرف و ممارسة الأسر:

الجزئية الثانية في دراسة الحراك السكني ، مرتبطة بتصرف الأفراد و الاسر، كفاعل في الحراك و "كممارسة" (Ballif, 2001). هذا التصرف متعلق برغبة الاسر في تحسين شروط عيشها و تحقيق ترقية إجتماعية. تصرف الافراد في مجال الحراك السكني ، مرتبط بالأهداف التي تريد أن تحققها الأسر، عند تغيير مسكنها، أو وضعية إشغالها. فكل هذه الإستراتيجيات مبنية على معطيات خاصة بالأسر (الديمغرافية، الإجتماعية، الإقتصادية...) و أخرى متعلقة بنوعية العرض السكني القائم و الإمكانيات المتاحة لذلك (دعم الدولة، قروض عقارية، سكن إجتماعي، ترقوي..).

ليست كل دوافع التغيير موضوعية (كعدم لائقة المسكن، أسباب إجتماعية...)، بل هناك عوامل أخرى، (غير موضوعية)، تساهم في ثبات الاسر بمجالها السكني أو تغييرها إياها، لإعتبارات عديدة (رغم وجود دوافع حقيقية للتغيير)، كالإنتماء إلى مجتمع معين (حالة سكان المدن العتيقة)، و ألفة نمط عيش و مستوى خدمة معين، الذي يقدمه المجال المحيط بالمسكن بمركز المدينة. كذلك فحراك الأسر مرتبط، بالأحداث الإجتماعية و الإقتصادية، التي قد تصادف أفرادها، في دورة حياتها، فتوجه تصرفاتهم مع المجال المعاش حسب معطيات مختلفة.

فمن خلال دراسة الحراك السكني، بمجال سكني معين أو مدينة ما، يمكن فهم تصرف الأسر وتفاعلها مع السوق المحلي للسكن و العقار، بمختلف تعقيداته.

وتعتبر دراسة هذه الظاهرة، كأداة كمية و نوعية في ترقب تحرك السكان، بالمجال وفهم ميولاتهم و توجيهها، كما تساهم هذه الوسيلة في التعرف على إمكانات و عوائق المجالات السكنية، فيما يخص جلب أو طرد فئات معينة من السكان.

المراجع باللغة العربية:

كتب ومذكرات:

الصادق مزهود، (1995)، أزمة السكن في ضوء المجال الحضري، دراسة تطبيقية على مدينة قسنطينة، دار النور هادف، 1995، الجزائر.
باني جاب الله، (2011) ، التطبيق المجالي وفق أسعار العقار المبني بمدينة قسنطينة، حالة البناءات ذات الملكية المشتركة و البناءات الفردية، مذكرة ماجستير غير منشورة، جامعة قسنطينة.

مجلات علمية

فاطمة الزهراء بيدي، الاتجاهات الجديدة للهجرة الداخلية في الجزائر، المجلة الجغرافية العربية، العدد 55، ص 375-399 .
محمد الهادي لعروق، (1998)، أبعاد التنمية العمرانية لمدينة قسنطينة و آليات تحضر التوابع، حوليات و ب إ ع ع المجلد 02، جامعة منتوري قسنطينة ، 1998 .

نصوص قانونية:

المرسوم التنفيذي رقم 81-44 المؤرخ في 21 مارس 1981 يحدد شروط وكيفيات التنازل عن الأملاك العقارية ذات الاستعمال السكني أو المهني أو التجاري أو الحرفي، التابعة للدولة و الجماعات المحلية و مكاتب الترقية والتسيير العقاري و المؤسسات و الهيئات و الأجهزة العمومية.

المرسوم التنفيذي رقم 81-97 المؤرخ في 16 ماي 1981 يحدد كيفيات ضبط أسعار بيع المحلات ذات الاستعمال السكني القابلة للتنازل في إطار القانون رقم 81-01 المؤرخ في 7 فيفري 1981.

المرسوم التنفيذي رقم 88-70 المؤرخ في 22 ماي 1981. يتم و يعدل المرسوم التنفيذي رقم 81-97 المؤرخ في 16 ماي 1981 يحدد كفاءات ضبط أسعار بيع المحلات ذات الاستعمال السكني القابلة للتنازل في إطار القانون رقم 81-01 المؤرخ في 7 فيفري 1981.

المرسوم رقم 86/56 المؤرخ في 18 مارس 1986 المعدل والمتمم للمرسوم التنفيذي رقم 81-44 المؤرخ في 21 مارس 1981 المتضمن شروط بيع المساكن.

المراجع باللغة الفرنسية:

Contribution à un ouvrage:

Ballif F, (2001). «Mobilité résidentielle et mobilité quotidienne à Belfast, les contraintes d'un espace cloisonné », *in Mobilités spatiales, une question de société*, L'Harmattan, Paris, (sous la direction Pierre Lassave et Antoine Haumont),pp163-174.

Navez Bouchanine F & Dansereau F, (2002). «les stratégies résidentielles dans la ville fragmentée, le cas de la ville marocaine », *in Gestion du développement urbain et stratégies résidentielles des habitants, villes et entreprises*, L'Harmattan, Paris, (sous la direction de Dansereau F, Navez Bouchanine,F).pp 19- 65.

Safar-Zitoun, M. (2002), «les stratégies des Algérois dans un contexte de transition vers l'économie de marché, la relance de la mobilité et de la promotion résidentielles par l'accès à la propriété des biens de l'Etat ». *In Gestion du développement urbain et stratégies résidentielles des habitants, villes et entreprises*, L'Harmattan, Paris, (sous la direction de Dansereau F, Navez Bouchanine,F). pp 129-150.

Revues :

Cherrad S, (1998). «Constantine : de la ville sur le roché à la ville sur le plateau ». *In RHUMEL, n°6, Université de Constantine. pp 49-55.*

Meskaldji G, (1993). « L'habitat spontané en Algérie, résorption et reconnaissance, le cas de Constantine ». *In travaux de l'institut de géographie de Reims, n° 8-85.pp 83- 91.*

Rhein C, (1990). «Sens et rôle des localisations dans les stratégies résidentielles ». In «*stratégies résidentielles* », actes du séminaire, Ed INED – plan construction et architecture, MELTM, Paris, pp 313-331.

Safar- Zitoun M,(2005). « Les pratiques habitantes dans le logement social collectif ou problématique de la transgression de la norme : quelques leçons de l'expérience algérienne ». In *LAT, université de Constantine, n°3-2005/1*.pp 7-31.

Documents divers:

CNES, (1995). Groupe AD HOC, habitat, Contribution au projet de stratégie nationale de l'habitat, rapport n 2, octobre 1995.

Révision du P.D.A.U. Intercommunal de Constantine, El Khroub, **Hamma Bouziane, Ain Smara, (2008).** Phase I, URBACO, Constantine.

Segaud M, Brun J & Driant J C, (2002). Dictionnaire de l'habitat et du logement, ARMAND COLIN, 2002, Paris, 451P.

Merlin P, Choay F, (2005).Dictionnaire de l'urbanisme et d'aménagement, QUADRIGE, avril 2005, Paris, 963P.

Site web: <http://eso-gregum.univ-lemans.fr/IMG/pdf/boussouf-2.pdf>

Boussouf R,(2005). Constantine d'une ville attractive à une ville répulsive, 11 pages.